

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des États-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docility from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, lundi 3 février 1947

VOLUME XXXVIII — No 26

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME, MONTRÉAL

TELEPHONE: *BELAIR 3351

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES

Administration: BELAIR 3361

Rédaction: BELAIR 3366

Gérant: BELAIR 3363

Les Anglais évacuent les civils de Palestine

Le Canada, les affaires d'Allemagne et les Quatre Grands

La crise où se débat le gouvernement Attlee

Comment l'on nous traite là-bas, d'après les déclarations de M. St-Laurent — Premiers commentaires sur une affaire qui aura de longs retentissements — La suite à demain

Le Canada, les affaires d'Allemagne et les Quatre Grands: voilà un sujet sur lequel il faudra sûrement revenir. Inscrivons tout de suite en marge de l'immédiate actualité quelques notes rapides.

Le fait dominant de la séance d'ouverture des Communions, c'est la déclaration du nouveau ministre des Affaires étrangères, M. St-Laurent, et la publication du mémoire qui l'accompagnait. A certains égards, la déclaration est beaucoup plus importante que le mémoire, quelque intérêt que celui-ci puisse offrir.

Le mémoire donne en effet la substance des opinions, dont l'on a soin de préciser qu'elles pourront être modifiées par des faits nouveaux, qu'entretient, sur la façon dont devraient être réglées les affaires d'Allemagne, le gouvernement du Canada. La déclaration raconte de quelle façon les Quatre Grands, c'est-à-dire, en l'espèce, les adjoints aux ministres des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, des États-Unis, de la France et de la Russie, qui siègent présentement à Londres, ont traité entre eux. — Ces messieurs, on le sait, sont en préparation du travail de leurs chefs, qui, à Moscou, dans quelques semaines, discuteront des choses allemandes. Ils leur marchent, pour ainsi dire, la besogne.

La déclaration n'a pas l'allure polémique. Tel n'est pas le style des pièces diplomatiques. Tel n'est pas non plus celui de notre ministre des Affaires étrangères, que ni son tempérament ni sa longue expérience devant les plus hauts tribunaux du Canada et de la Grande-Bretagne n'inclinent aux violences verbales.

Mais la modération de la forme ne fait qu'ajouter à la force du fond et à la puissance démonstrative des faits exposés.

...On imagine bien que le ministère des Affaires étrangères d'Ottawa étudiait depuis longtemps le projet de règlement des affaires d'Allemagne. C'était sa besogne et l'on ne voit pas comment il aurait pu faire autrement. Vers la fin-décembre, a donc dit M. St-Laurent, le gouvernement a appris que le Conseil des ministres des Affaires étrangères, réuni à New-York, avait chargé des suppléments d'entreprendre des travaux préliminaires en vue de la rédaction du traité de paix avec l'Allemagne. A cet égard, on nous avait donné à entendre que les pays alliés ayant pris une part active à la guerre contre l'Allemagne pourraient exposer aux suppléments leur opinion sur le règlement du problème allemand, et pourraient également discuter de la manière de procéder en vue de la rédaction du traité de paix avec l'Allemagne. Il a semblé au gouvernement que le rôle qu'on réservait au Canada dans l'élaboration de ce traité de paix ne serait pas suffisant et pourrait fort bien être encore moins satisfaisant que celui qu'il a joué lors des négociations concernant le règlement de la paix avec l'Italie.

On voit que le gouvernement canadien n'était pas content du rôle qu'on venait de lui faire tenir à propos de l'affaire italienne. (Il faudra revenir là-dessus). Il éprouvait des inquiétudes.

En raison de ces craintes, ajoute M. St-Laurent, on a songé à d'autres moyens qui permettraient au Canada et aux autres pays alliés de s'associer de façon plus satisfaisante au Conseil des ministres des Affaires étrangères dans l'élaboration du règlement de la paix. En décembre et au début de janvier, nous avons formulé certaines propositions que nous avons ensuite discutées officiellement avec les représentants d'autres gouvernements. Le gouvernement se trouvait à un désavantage, au cours de ces pourparlers, parce qu'il n'avait pas encore été invité à comparaître devant les suppléments spéciaux et qu'il n'avait pas été avisé des moyens qui nous permettraient de faire connaître nos vues.

On voit que l'on n'était guère pressé de solliciter notre avis.

L'on finit tout de même par s'y décider.

Nous citons toujours M. St-Laurent, d'après la version française du *Hansard* de jeudi dernier:

L'invitation à soumettre aux suppléments spéciaux nos vues sur le règlement du problème allemand a été communiquée à l'ambassade canadienne à Washington le samedi 4 janvier, un peu plus d'une semaine avant la date où nous fâmes priés de formuler nos observations à Londres. On demandait au gouvernement du Canada de communiquer le plus tôt possible, par écrit, aux suppléments chargés de la question allemande, ses vues sur les aspects

du problème allemand qui l'intéressent. Les suppléments spéciaux se chargeaient d'étudier ces vues et de les soumettre au Conseil des ministres des Affaires étrangères, à sa prochaine réunion.

Le procédé ne plut point à Ottawa.

De l'avis du gouvernement canadien, dit toujours M. St-Laurent, le texte de l'invitation confirmait ses craintes relativement à la façon dont on se proposait de procéder à la conclusion du traité de paix avec l'Allemagne. Rien n'indiquait qu'on entendait donner à des pays alliés autres que les quatre grandes puissances, une occasion satisfaisante de soumettre leurs vues au Conseil des ministres des Affaires étrangères, ou de participer effectivement à la rédaction des traités.

Et le mécontentement de notre gouvernement s'exprima de façon formelle.

En conséquence, continue notre ministre des Affaires étrangères, le 14 janvier, par l'entremise de son haut-commissaire à Londres, le Canada a soumis aux suppléments spéciaux un bref mémoire où il demandait que l'on songeât à adopter une meilleure méthode pour l'élaboration du règlement de la paix avec l'Allemagne. Les propositions ainsi faites tendaient à associer plus étroitement les Alliés à la rédaction d'un projet de traité et à éviter les difficultés qui s'étaient antérieurement manifestées à propos du règlement de la paix avec l'Italie et les autres satellites et qui éclatèrent au grand jour à la Conférence de Paris. Le texte de cette déclaration a été rendu public dans un communiqué de presse en date du 16 janvier.

On n'a pas daigné répondre à ces observations. C'est encore M. St-Laurent qui l'affirme.

Les suppléments spéciaux, dit-il, n'ont pas répondu à ces observations. Le 17 janvier cependant, le haut-commissaire du Canada à Londres recevait une communication du secrétaire des suppléments spéciaux lui demandant s'il était disposé à comparaître le 25 janvier afin de présenter l'opinion du gouvernement canadien sur le problème allemand.

Et il ajoute: Le gouvernement a cru alors que ce geste nous plaçait dans une situation quelque peu difficile. Nous avions formulé relativement à la manière de procéder des observations à notre avis raisonnables et utiles. Les suppléments spéciaux n'étaient pas, apparemment, en mesure d'en tenir compte. D'autre part, on nous avait de nouveau invités à soumettre à une façon de procéder qui nous paraissait constituer une méthode tout à fait insuffisante pour associer le Canada au règlement de la paix. Nous voulions, ce qui n'était pas déraisonnable, avoir l'assurance qu'en nous tenant à cette demande nous ne laisserions pas l'impression d'approuver des méthodes que nous ne tenions pas pour satisfaisantes. Nous avons donc donné instructions au haut-commissaire du Canada à Londres de poser une question bien précise à cet effet aux suppléments.

Notre haut-commissaire a donc formellement posé aux suppléments la question suivante: "Si le gouvernement du Canada présente des observations sur la substance même du règlement de paix avec l'Allemagne sans qu'il ait été tenu compte au préalable des commentaires qu'il a faits sur le mode de procédure, quelle assurance les suppléments spéciaux peuvent-ils donner au gouvernement du Canada qu'il pourra éventuellement discuter le règlement de paix avec l'Allemagne, soit avec les suppléments spéciaux, soit avec le Conseil des ministres des Affaires étrangères?"

La réponse a été loin d'être satisfaisante. C'est M. St-Laurent lui-même qui le précise.

Les suppléments spéciaux, dans leur réponse verbale transmise le 29 janvier au haut-commissaire du Canada à Londres, ont déclaré, dit-il, qu'ils se voyaient impuissants à nous donner l'assurance demandée. En conséquence, il n'est pas encore sûr que le Canada puisse participer de la façon qui conviendrait au règlement de paix avec l'Allemagne.

Ce n'est pas brillant.

Il est évident que l'affaire n'en restera pas là. M. St-Laurent l'a clairement indiqué dans la finale de son discours de jeudi. D'autre part, les premiers échos de ce débat ont suscité dans la presse, particulièrement dans la presse de langue anglaise, des commentaires sur lesquels il importe d'insister.

Mais le temps et l'espace nous manquent déjà. Ce sera donc pour demain.

Omer HEROUX

dront vos correcteurs (d'épreuves)? Perdront-ils leur emploi?" — "Non pas, répondit sans hésitation M. Pelletier; vous resterez pour corriger les fautes de typographie." (J'aurais pu répliquer: "Y aura-t-il seulement des fautes de typographie?" Mais cela, ça se règlera plus tard).

Tel était M. Georges Pelletier; l'autorité personnelle, mais, aussi, tôt sonnée l'heure de la détente, le causeur le plus charmant et le plus spirituel du monde. Il serait à souhaiter que tous ceux qui ont à commander suivissent l'exemple de ce maître: ils auraient tout à y gagner, comme, aussi, ceux qui dépendent d'eux.

Edouard BIRON

3-11-47

Blocs-notes

M. Duplessis et les droits provinciaux

La question des relations ou de la distinction et de la séparation des pouvoirs entre l'Etat fédéral et les neuf Etats provinciaux du Canada prend de l'actualité. Et cela se produit d'autant plus opportunément, au moment où le Parlement fédéral commence une session, où les Législatures de Toronto et de Québec sont aussi à la veille d'ouvrir leurs travaux.

Dans une entrevue qu'il accorda à des journalistes montrealais, samedi, le premier ministre de la province de Québec, M. Maurice Duplessis, a de nouveau déclaré qu'il favorisait une conférence fédérale-provinciale et qu'il s'opposait à des négociations séparées et distinctes entre l'autorité fédérale et l'autorité particulière de chacune des provinces.

Dans une lettre adressée, fin de la semaine dernière, à MM. Drew et Duplessis, le premier ministre fédéral, M. Mackenzie King, expose qu'il ne voit pas la nécessité d'une reprise des négociations avec les représentants d'Ottawa et de chacune des provinces réunies autour d'une table ronde. M. King est pour le régime des entretiens particuliers et des ententes parallèles particulières.

Ce qui est inadmissible, ce que n'accepteront pas apparemment les premiers ministres des deux principales provinces, l'Ontario et le Québec.

(suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

Le gouvernement fédéral offre \$25,000,000 de plus pour engager le gouvernement de Québec à se mettre en tutelle fédérale. La résistance de notre gouvernement a eu des résultats substantiels. Le chef politique provincial qui, ces mois derniers, accusait le premier ministre Duplessis de faire perdre tant de millions, en n'acceptant pas tout de suite l'offre de M. King devra réorganiser son prochain requi-sitoire.

En politique comme ailleurs, il est dangereux d'avoir le "complexe" d'Esau qui abandonna son droit d'aînesse pour un plat de lentilles.

Le temps serait propice pour relire les fables du bonhomme La Fontaine. Notamment celle de la Lice et sa Compagnie.

Laissez-leur prendre un pied chez vous, ils en auront bientôt pris quatre.

En 1917, Ottawa a pris l'impôt sur le revenu avec promesse de le remettre la guerre finie. Il l'a gardé. Cette fois-ci il a pris l'impôt sur les successions, les taxes sur les corporations, sur le revenu, etc. toujours avec promesse solennelle et officielle de le remettre. Ottawa les garde.

Les premiers ministres des provinces pourraient aussi relire la fable Le Vieillard et ses enfants. Ces derniers ne peuvent briser les dards liés en faisceau, mais le vieillard ayant rompu le lien commun, les brise aisément un à un. Ainsi M. King procède-t-il avec les provinces.

On ne veut pas du Canada et des dominions aux palatres de paix sur l'Allemagne. Quand les choses allaient mal, les Quatre Grands, qui étaient plutôt les Quatre Mal Pris, invitaient le Canada chaque fois qu'il y avait de l'argent canadien à dépenser et des Canadiens à faire travailler, en Chine, en Europe ou en Afrique. Maintenant que nous avons tout donné et qu'ils n'ont rien de plus à attendre, le Canada est devenu un import.

Nous avons voulu jouer au grand pays, prendre dans notre tablier la défense de la Démocratie, de la Chrétienté, de la Civilisation, des sept Libertés, etc., à la mesure de notre taille. Cela est désagréable, mais faut-il en être surpris? L'Angleterre fait la guerre pour elle, pas pour les autres. Faut-il la blâmer si les autres sont bêtes?

Le Grincheux

Le difficile problème des réparations allemandes — L'armée rouge quittera-t-elle l'Autriche?

La Cour suprême de Jérusalem a rejeté aujourd'hui une demande de sursis quant à l'exécution de Dov Bela Gruner, membre de l'Irgoun Zvai Leumi; c'est pour empêcher cette exécution que les terroristes ont enlevé la semaine dernière un juge et un banquier anglais qu'ils ont relâchés ensuite. La Cour a rejeté la requête en disant que la sentence de mort avait été rendue par un tribunal militaire, et confirmée par la plus haute autorité militaire en Palestine, le général sir Evelyn Barker.

Des officiels juifs et anglais ont exprimé l'avis que Gruner sera pendu, mais pas immédiatement. Car les autorités procèdent actuellement à l'évacuation des civils anglais et étrangers, et ils attendraient d'avoir terminé cette tâche avant d'exécuter le condamné. L'on prévoit que lors de la pendaison un couvre-feu de 24 heures sera imposé, et que les autorités évalueront qu'en cas de représailles des terroristes, la loi martiale serait proclamée. Pendant que les troupes conduisent les civils aux points de départ — Sarafand et Haifa — d'autres équipes militaires aménagent des zones de sécurité barbelées, où se réfugieront les fonctionnaires et les civils autorisés à rester.

L'armée de l'Agence juive — Haganah — a offert aux autorités anglaises de faire disparaître le terrorisme des mouvements clandestins, à condition que les Anglais ne s'en mêlent pas. Un porte-parole du groupe a ajouté: Nous ne coopérerons pas avec le gouvernement s'il recourt à la loi martiale ou s'il menace d'y recourir. Il a affirmé que Haganah est prête, et pourrait en quelques semaines dissoudre l'Irgoun Zvai Leumi, faire cesser sa propagande et saisir ses dépôts d'armes.

Les premiers civils — un groupe de trente femmes et enfants — sont partis hier en avion. L'Agence juive dit que l'évacuation a pour objet de donner l'impression que les femmes et les enfants ne sont plus en sûreté, et que cela est injurieux pour les Juifs. La situation est extrêmement tendue.

Les problèmes de l'Angleterre

La Palestine est actuellement le plus aigu des problèmes impériaux de l'Angleterre, mais ce n'est pas le plus grave. Et à part toutes les difficultés extérieures, le gouvernement travailliste est aux prises, à l'intérieur, avec une situation fort critique. Les chefs politiques disent qu'ils seront peut-être forcés de diminuer les rations alimentaires, et ils craignent du chômage. Les journaux conservateurs estiment que les choses peuvent s'aggraver au point de provoquer la chute du gouvernement Attlee d'ici quelques mois.

Le chancelier de l'Echiquier, M. Hugh Dalton, parlant à Newcastle, a résumé ainsi la question: "Nous sommes capables actuellement d'importer plus que nous exportons, uniquement parce que nous vivons à crédit, sur des emprunts américain et canadien. Cela veut dire que nous devons exporter davantage ou importer moins, ou les deux. Si nous devons diminuer nos importations, cela signifiera simplement que vous aurez tous moins à manger et moins à fumer, moins d'habits et de chaussures, moins de maisons, moins de meubles, et moins d'emploi dans plusieurs industries."

Le tableau est d'autant plus sombre qu'il est difficile de prévoir une augmentation considérable des exportations dans un avenir prochain. Car depuis l'été dernier le volume des exportations anglaises a été de 17% supérieur à celui d'avant-guerre, sauf pour décembre, où cependant l'infériorité n'était que de 3%. Cela tendrait à prouver que des techniciens ont affirmé pendant la dernière phase de la guerre: que les Anglais avaient profité du prêt-bail pour réparer dans une bonne mesure leurs pertes industrielles et remettre une partie de leur outillage à date.

L'augmentation devient donc plus difficile, et pourtant, il faudrait afin d'équilibrer la balance commerciale porter les exportations à un niveau de 75% plus élevé que pour la période d'avant-guerre. En 1946, la valeur des exportations a été de \$3,646,744,952, et celle des importations, \$4,989,336,540. La différence a été comblée par les emprunts, mais une fois les crédits épuisés il faudra trouver une autre solution.

La nationalisation des mines

M. Dalton parlait à Newcastle, au cœur de l'industrie minière du charbon que le gouvernement travailliste a nationalisée et qui lui cause déjà des soucis. Le 1er janvier dernier, quand les mines ont arboré le drapeau bleu et blanc du "National Coal Board", les journaux de Londres publiaient des nouvelles alarmantes, annonçant que faute de charbon des milliers d'hommes allaient être réduits au chômage. Les mines acquises par l'Etat, au prix de \$658,640,000, ont vu leur production diminuer depuis neuf ans; leur aménagement n'est plus du tout moderne, il est même en fort mauvais état car la crise puis la guerre n'ont pas été propices au progrès de cette industrie.

Le travail des mines n'attire plus assez d'ouvriers en Angleterre, et les autorités songent à recourir à l'immigration de travailleurs européens pour trouver de la main-d'œuvre. Avant la guerre l'Angleterre avait une population ouvrière d'environ 19,750,000; elle est aujourd'hui de 20,324,000; mais cette augmentation n'est pas réelle, car elle reflète la croissance du nombre des fonctionnaires. En fait, il sévit en Angleterre une crise générale de main-d'œuvre; l'agriculture aurait besoin de 30,000 hommes, et les industries d'exportation pourraient absorber quelque 500,000 travailleurs de plus, étant donné le programme du gouvernement en faveur de l'exportation.

Le fait que les mines de charbon sont particulièrement atteintes menace directement toute l'économie du pays, puisque l'industrie anglaise dépend du charbon pour sa force motrice. A cause de la rareté relative du charbon, moindres usines ont dû ces mois derniers fonctionner au ralenti; les industries textiles ont été contraintes de réserver toute leur production à l'exportation, de sorte que la population manque encore de plusieurs articles que produit l'Angleterre.

Comme la rareté du charbon force à rationner le chauffage, on prévoit que d'ici quelques années maintes industries devront réduire leurs opérations pendant les mois d'hiver, de sorte que dans un pays qui manque de main-d'œuvre il y aurait du chômage forcé.

La situation minière est aggravée encore par le fait que les mineurs, qui constatent leur importance, qui travaillent maintenant pour le gouvernement, et pour un gouvernement travailliste, se montrent plus indépendants, et que leurs absences représentent environ un sixième du temps qu'ils devraient travailler.

M. Dalton s'écriait hier: "Grâce à Dieu, nous avons au pouvoir un gouvernement travailliste... Quel gâchis désastreux les tories auraient fait de ces difficiles années de transition". Mais tout le pays ne partagera peut-être pas ce point de vue. En politique étrangère l'opposition conservatrice appuie le gouvernement Attlee en politique impériale, le cabinet a besoin de tous ses effectifs travaillistes pour faire face aux dénonciations de M. Churchill. Mais c'est dans le domaine intérieur qu'il est le plus exposé, tiraillé entre son aile gauche qui réclame plus de socialisme, et l'opposition qui trouve que la nationalisation va trop vite et trop loin. Si par surcroît le gouvernement doit diminuer les importations et aggraver les rationnements, il ne pourra probablement pas se maintenir longtemps.

Cette crise montre à quel point l'économie anglaise est artificielle et précaire; cette grande puissance ne peut maintenir ses positions industrielles et commerciales qu'en fonction d'un empire qui est probablement en train de se rompre.

Les réparations allemandes

Les assistants des Quatre viennent d'aborder, après trois semaines de délibérations, les aspects économiques des traités de paix allemand et autrichien. Ils se butent à un dilemme embarrassant. Si les Alliés imposent à l'Allemagne de très lourdes réparations, il faudra pour que les vaincus puissent les payer, leur permettre de rétablir des industries si considérables, que le Reich disposerait éventuellement des moyens de se refaire une puissance militaire. D'autre part, la Russie et ses satellites soviétiques réclament des réparations d'allure astronomique.

L'on est bien loin du plan Morgenthau qui devait réduire l'Allemagne à une économie agricole, comme si cela était possible dans un pays aussi densément peuplé. Sans compter que dans le débat sur l'industrialisation de l'Allemagne future, intervient un facteur qui a influé sur les points de vue de Washington et de Londres, c'est-à-dire le ravitaillement des zones occupées qui coûte aux deux gouvernements vainqueurs des centaines de millions de dollars chaque année.

Des membres des deux délégations à Londres estiment que les dépenses encourues pour l'occupation ne devraient pas être imputées aux Etats-Unis et à l'Angleterre pendant que d'autres pays reçoivent des réparations à même la production allemande. Le représentant de la Belgique a fait allusion à cette question vendredi soir, en déclarant au cours de son exposé, que la Belgique était prête à négocier de temps à autre les modalités des paiements de réparations, avec les puissances occupantes qui trouvent leurs dépenses trop lourdes.

Mais la Russie ne semble pas disposée à se laisser arrêter par un tel problème. Elle s'est déjà amplement servie dans sa zone et réclame davantage. D'autre part, dans "Pravda", le commentateur Boris Izakov écrit aujourd'hui que les industriels des Etats-Unis ont placé plus de 100,000,000 de marks dans l'industrie automobile allemande après la première Grande Guerre, et que cela est en train de recommencer. Il affirme que la pénétration de l'industrie allemande par du capital commercial des Etats-Unis et de l'Angleterre, se poursuit sans égard pour le désarmement militaire et économique de l'Allemagne, et contrairement aux principes proclamés à Potsdam.

En somme, le désaccord des grands vainqueurs est tel que de chaque côté des publicistes peuvent affirmer que l'autre partie veut s'offrir l'Allemagne en provision d'une Grande Guerre III. Mais une chose est certaine, c'est que quelle que soit la solution adoptée quant aux réparations, si les Alliés ne permettent pas à l'Allemagne de retrouver un minimum de stabilité économique, ils laisseront planer une terrible menace sur l'Europe et sur le monde.

Le traité de paix autrichien

L'un des points les plus critiques dans les négociations relatives au traité autrichien, c'est l'évacuation de ce pays. La Russie n'a pas voulu indiquer son attitude là-dessus, et ces réticences ont grandement retardé les délibérations. Si ce sujet avait été clarifié, les trois autres puissances comptaient pouvoir rédiger un traité préliminaire en deux semaines. L'on craint maintenant que la tâche ne soit pas terminée pour le 25 février, date à laquelle la conférence en cours doit s'ouvrir.

L'Autriche nie toute responsabilité dans la guerre, soutient qu'on ne doit pas lui imposer de réparations, et les grandes puissances d'Occident se rangeront probablement à ce point de vue. Mais ce débat va peut-être contribuer à aggraver le sort du pays. Car des indices sérieux permettent de penser que les Soviets vont chercher des prétextes pour ne pas évacuer leur zone autrichienne. Cette zone a déjà été pillée systématiquement; non seulement des usines complètes, mais même leurs ouvriers ont été démantés dans des régions de la Russie considérées comme bien protégées au point de vue militaire.

Cet indice et maints autres font craindre à la population que la guerre va la atteindre de nouveau. Tout indique que les Soviets veulent demeurer en Autriche à cause de l'importance stratégique de cette historique voie d'invasion. Tout se passe comme si la Russie manœuvrait pour garder ses positions militaires, en vue du jour où elle sera prête à imposer ses réclamations par la force. — Paul SAURIOL

L'actualité

Les mots plaisants de

M. Georges Pelletier

Il en eut d'innombrables au cours de sa longue carrière d'homme érudit et intelligent. Je déplore que la nature de mon travail, qui me contraignait à l'isolement, ne m'ait pas permis de les recueillir tous: cela constituerait un volume de format respectable et de caractère extrêmement divertissant.

Le rédacteur d'un quotidien de langue française en a cité un, l'autre jour, qui résumait, sous la forme la plus concise, toute une thèse. Jeune homme, il était venu, si je me souviens bien, offrir ses services au directeur du *Devoir*. "Savez-vous le français?" lui demanda à brûle-pourpoint M. Pelletier. Sous sa forme humoristique, la question était pertinente. L'auteur de l'article l'a commentée de la façon qu'il fallait.

Me permettez-vous d'y aller à tour de bras? Les réminiscences? Un jour, quel'un de l'administration m'avait tenu des propos désobligeants. J'en avais été d'autant plus contrarié que, ni de près ni de loin, je

n'avais de compte à rendre à ce personnage. Je résolus donc, sur-le-champ, de prévenir toute autre offense de ce genre; autrement dit, de faire un exemple, et je décochai à l'adversaire une réplique qui, je l'admets, n'avait rien de... parlementaire. Et, pour l'accentuer, j'empruntai les sonorités vocales de Jupiter tonnant.

Ne soyez pas mal édifiés, chers lecteurs, par ce que vous venez d'apprendre. Vous devez avoir assez vécu pour savoir que même dans les meilleures familles — et le *Devoir* est de celles-là — il existe de ces divergences d'opinions qui, tôt ou tard, ont besoin de se manifester; qu'il est opportun, également, de rappeler à certaines gens, trop enclins à l'oublier, que leurs attributions vont jusqu'à une certaine limite et pas au delà.

Quoi qu'il en soit, M. Pelletier, de son bureau confiné à celui de l'administration, avait cru, lui aussi, à entendre quelque chose. Ce qui de l'arrièr-arriva donc. Je fus sommé de comparaître dans le cabinet directeur. Vous dire que j'y allai de gaieté de cœur serait mentir. Mais futilités étaient mes craintes. Mon directeur n'avait nullement la

physionomie d'un maître courroucé. "Biron, commençait-il avec son flegme habituel, vous avez une bonne voix, une très bonne voix; mais, s'il vous plaît, n'en abusez pas." Suivait la petite semonce obligatoire, mais qui ne me fit pas une profonde impression, d'abord parce qu'elle fut brève — M. Pelletier ne s'éternisait jamais en diatribes furibondes — et, surtout, parce que, en observant à la dérobée la physionomie de mon directeur, je percevais très nettement qu'il avait besoin de toute sa formidable énergie pour commander à ses réflexes et ne pas s'esclaffer. Et la comparaison prit fin sur ce conseil tout rempli d'une onction reconfortante: "Allez en paix et ne criez plus!" J'ai trouvé, cette fois-là, la médecine si peu amère que je l'ai avalée tout d'un trait et sans faire la moue.

Un autre jour, désespéré par la licence que s'introduit dans le langage écrit — pour comble, les dernières éditions des manuels de syntaxe semblent prêtes à faire toutes les concessions au parler du peuple — je demandai à M. Pelletier: "Mon sieur le directeur, quand sévira l'orthographe libre — et la grammaire également libertaire —, que devien-

Blocs-notes

(suite de la première page)

M. Duplessis a dit aux journalistes qui l'ont interviewé samedi qu'il n'avait pas encore eu l'occasion de prendre connaissance de la lettre de M. King, et il a signalé que celle-ci avait été rendue publique avant d'avoir atteint sa destination québécoise.

M. Duplessis n'a pas moins réitéré aux journalistes, très nettement, la définition de son attitude en la matière. Nous traduisons du *Standard* de samedi la déclaration qu'il a faite:

"L'attitude de la province de Québec en matière de taxation est claire et précise. Nous sommes en faveur d'une collaboration constitutionnelle avec l'Ontario. Je suis en faveur d'une conférence intergouvernementale et je crois encore que des négociations unilatérales, incomplètes et partiales à propos de la fiscalité sont contraires à l'esprit de la Confédération, qu'elles constituent un danger, qu'elles provoquent la méfiance et qu'elles occasionnent des frictions.

"Ca ne serait pas collaborer que d'entrer en conversations séparées avec l'Ontario. En agissant ainsi, nous agirions en complices.

"Nous ne voulons pas et nous ne voudrions jamais jouer dans le dos des autres provinces. Nous respectons l'opinion de ceux qui favorisent les négociations particulières, mais nous croyons aussi que notre attitude est celle qui convient.

"Une véritable politique canadienne n'est pas celle de diviser pour régner. Une telle politique est contraire à l'esprit de la Confédération. Nous sommes tous membres d'une même famille — la famille canadienne — et nous ne croyons pas qu'il soit juste d'agir ainsi dans le dos des autres membres de la famille.

"La question de l'union nationale, qui est en même temps celle des droits respectifs du fédéral et des gouvernements provinciaux, est d'une telle importance qu'il sied de mettre de côté les considérations partiales.

Cette attitude québécoise, nette et fortement réitérée par M. Duplessis, ne peut manquer de rallier tous les esprits réfléchis.

A ce qu'il semble, l'attitude ontarienne sera identique à celle de M. Duplessis. M. Duplessis, dans Québec, M. Drew, dans l'Ontario, peut compter sur l'appui de ses ressortissants.

Les hostilités mondiales ont cessé, il serait temps que le régime de temps de guerre prit fin et que prit fin aussi le gâchis auquel ce régime a malheureusement donné lieu.

Les provinces ont des droits, qui valent autant plus qu'on les respecte qu'ils sont imprescriptibles.

S. E. Mgr Courchesne

Une note dans l'*Action Catholique* qui nous arrive ce matin, signale que c'était samedi, fête de saint Ignace d'Antioche, le dix-neuvième anniversaire de l'élection de Son Excellence Mgr Georges Courchesne au siège de Rimouski.

Au cours de ces dix-neuf années, non seulement l'évêché de Rimouski est-il devenu, par décision de Rome, archevêché et siège métropolitain d'une nouvelle province ecclésiastique, qui s'est ajoutée à celles de Québec, de Montréal et d'Ottawa, mais le pays même de Rimouski, vaste territoire qui comprend les comtés de Témiscouata, de Rimouski, de Rivière-du-Loup, de Matane et de Bonaventure, a connu des progrès remarquables dans son peuplement et dans son établissement. La colonisation y a pris un très grand essor qui a résulté en la fondation d'une trentaine de paroisses nouvelles. Dès 1927 et 1928, c'est-à-dire dans les tout premiers temps qui ont suivi

Avis de décès

NEPVEU — Le 2 février, est décédé, à Sainte-Justine, M. Stanislas Nepveu, époux de Dorina Sauvé. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, en l'église paroissiale. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER — Au Pavillon Le Royer de l'Hôtel-Dieu, le 1er février 1947, à l'âge de 47 ans, 6 mois, est décédé Adrien Pelletier, époux de Marcelle Lesage. Les funérailles auront lieu mercredi, à 5 heures, en l'église paroissiale. Le convoi funéraire partira de sa demeure, no 4378 rue Earncliffe, Notre-Dame de Grâce, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce, où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CALENDRIER

2e mois FEVRIER 1947 jours

Demain: MARDI 4 FEVRIER 1947

S. André Corsini, év. et conf.

Lever du soleil, 7 h. 21.

Coucher du soleil, 5 h. 09.

Lever de la lune, 3 h. 38.

Coucher de la lune, 7 h. 10.

Coucher de la lune, 3 h. 01.

Pleine lune, le 5, à 10 h. 30 m. du matin.

Dernier Quartier, le 12, à 4 h. 38 m. du soir.

Nouvelle lune, le 20, à 4 h. 08 m. du soir.

Premier Quartier, le 28, à 4 h. 12 m. du matin.

FEVRIER 1947

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) propriétaire, Jean Grenier, gérant.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières du "Devoir" sont également réservés.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Le sacre (mai 1927) de Mgr Courchesne, le pays était sauvé d'une menace d'inondation, de noyade, venant de capitalistes installés au Nouveau-Brunswick et rêvant d'un aménagement hydro-électrique qui se serait accompli aux dépens de la province de Québec et en particulier du territoire rimouskois. C'est précisément à cette époque que furent sauvés des eaux, à l'arrière des comtés de Témiscouata et de Rimouski, que se sont établies le plus grand nombre des paroisses nouvelles. Autre progrès plus récent, qu'il convient de rappeler aussi, l'érection de paroisses ouvrières dans la ville même de Rimouski et dans sa banlieue.

A maintes reprises, il a été donné au *Devoir*, à la suite d'enquêtes journalistiques, de faire part à ses lecteurs du progrès constant du pays de Rimouski au cours de cette période.

A l'occasion de l'anniversaire qui marquait la journée de samedi, S. E. Mgr l'archevêque de Rimouski voudra bien accepter l'expression respectueuse de nos hommages.

Feu le R. P. Léopold

Samedi matin, à la Trappe d'Oka, on a porté en terre, selon les rites cisterciens, la dépouille mortelle du R. P. Léopold, ancien directeur de l'Institut agricole d'Oka et qui était devenu, ces derniers temps, directeur des relations extérieures de cette même école supérieure d'agriculture. L'œuvre de ce moine, qui fut chaire pendant près de quarante années à l'ombre de son cloître, se sera étendue bien au delà dans le siècle; et de la haute valeur de cette œuvre, les centaines et les milliers d'anciens de l'école d'Oka peuvent témoigner.

Espagnol d'origine, le R. P. Léopold était né aux îles Bahama et, dans son enfance, avec sa famille, il avait habité l'Espagne, l'Italie, les Etats-Unis, le Canada. C'est à Montréal, chez les Sulpiciens, au vieux collège de la rue Sherbrooke, qu'il fit ses études secondaires, après lesquelles il entra à la Trappe d'Oka. Presque aussitôt, on lui confiait un poste d'enseignement à l'Institut agricole qui était alors, en 1907, de fondation toute récente et au développement duquel il devait prendre une large part.

Le défunt était docteur en sciences de l'Université de Montréal, il était aussi président de la Société Entomologique de Québec, filiale de celle de l'Ontario, dont il fut également le président. Il laisse deux œuvres remarquables: *La culture fruitière* et *La Culture des fleurs*.

Nous prions les moines d'Oka, les frères en religion du regrettable disparu, ainsi que les membres de sa famille, Messieurs d'Ortiz et Mademoiselle d'Ortiz, les anciens aussi de l'Institut agricole d'Oka, d'agréer l'expression de nos profondes condoléances.

Emile SENOIST

3-11-47

La température

Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 h. 30 cet avant-midi par le bureau météorologique de Dorval:

Régions de Montréal et Ottawa: couvert avec neige ce soir et plus doux. Nuageux et beaucoup plus froid demain. Vents du sud-est. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal: 28 et 0; à Ottawa 25 et 2 sous zéro.

Régions des Laurentides et du St-Maurice: Neige ce soir, Nuageux demain. Plus doux ce soir et beaucoup plus froid demain. Vents du sud-est. Minimum ce soir et maximum demain dans les Laurentides: 22 et 8 sous zéro; dans St-Maurice: 20 et 10 sous zéro.

Régions de Québec et des Cantons de l'Est: Neige ce soir et plus doux. Nuageux et beaucoup plus froid demain. Vents forts. Minimum ce soir et maximum demain à Québec 22 au-dessus et 6 sous zéro; à Sherbrooke 25 au-dessus et 2 sous zéro.

Région du Lac Saint-Jean: Neige aujourd'hui. Nuageux et beaucoup plus froid demain. Minimum ce soir et maximum demain à Chicoutimi 16 au-dessus et 10 sous zéro.

Région de Baie-Comeau: Neige ce soir. Nuageux et beaucoup plus froid demain. Minimum ce soir et maximum demain à Rivière-du-Loup: 16 au-dessus et 5 sous zéro.

Baie des Chaleurs, Gaspé et Côte Nord: couvert avec neige. Plus doux ce soir.

Conseils de M. Godbout aux agriculteurs

Québec, 3 (D. N. C.). — "Si nous voulons aller plus vite dans l'établissement de l'ordre de paix dans notre province, à besoin pour grandir dans le bonheur et la prospérité, l'habitant de chez nous, dont l'influence politique est prépondérante, à combattre ses tendances individualistes et à regarder en dehors de sa paroisse, de sa province, de son pays, pour y voir dans toute leur portée la répercussion de ses actes", a dit M. Adélard Godbout à l'issue d'un déjeuner-causette qui réunissait samedi un grand nombre d'invités du Club des Habitants à l'hôtel Victoria.

Invité par le Dr Emile Beaulieu, président du club, à donner "son point de vue de l'éducation en fonction de l'agriculture", M. Godbout a posé d'abord comme principe que l'agriculture ne jouera pleinement son rôle qu'en tant que les cultivateurs seront préparés à remplir adéquatement la tâche qui leur est confiée.

Or le rôle de l'agriculture, dit-il, est non seulement de ravitailler l'humanité, mais aussi de servir de réservoir humain aux grandes villes.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est, STE-CATHERINE

Livraison partout directement de votre serre-chaude.

PL. 1788-1787

10% d'escompte aux communautés religieuses.

Les Assises

Ouverture officielle de la session de février

Cinq mandats d'amener sont émis — Le procès du Dr Raymond Boyer fixé au 10 mars — Quatre causes de meurtre

Cinq mandats d'amener ont été émis samedi matin, à l'ouverture officielle de la session de février de la Cour du Banc du Roi, présidée par le juge Wilfrid Lazure. Les inculpés contre qui ces mandats ont été émis avaient fait défaut de comparaître. Ce sont quatre témoins de Jéhovah et un accusé d'homicide involontaire.

Après le choix et l'assermentation des jurés sous la surveillance de Mes John Bumbray, c.r., et Irénée Lagarde, c.r., du ministère public, le tribunal a procédé à la préparation du rôle des Assises.

A. S. Gaskin, Charles McElvery et les femmes C. Blackstead et René Ouellette, quatre témoins de Jéhovah, n'ont pas répondu à l'appel de leur nom. Le juge a alors ordonné la confiscation des cautionnements et l'émission de mandats d'amener contre les accusés. Il en a été de même dans le cas de François Bergeron, accusé d'homicide involontaire.

Le procès du Dr Raymond Boyer, ancien professeur de l'Université McGill, accusé d'avoir violé la Loi des secrets officiels du Canada, s'ouvrira le 10 mars prochain, selon le nouveau rôle. Toutefois il apparaît que cette cause sera remise encore une fois car le procès menaçait d'être assez long le tribunal préférera probablement procéder avec les autres causes pour décharger le rôle. Le Dr Boyer a choisi un jury de langue française.

Les dates des procès pour meurtres inscrits sur la liste ont été fixées aux 6 et 24 février et aux 3 et 10 mars. Ce sont les causes de Stella Wrolesky, accusée de l'assassinat de son mari, le 26 novembre dernier, à Pointe-Saint-Charles. Selon les témoignages entendus à l'enquête du coroner, la femme Wrolesky aurait enfoncé un couteau dans l'abdomen de son mari au cours d'une altercation. Elle sera donc jugée par ses pairs, le 6 février.

John Boyko, le Russe qui aurait

tué Tessie Olsansky, son associée, à coups de marteau dans une cave de la rue Rachel, le 20 novembre dernier, subira son procès le 20 février. Léo Couture, accusé d'avoir assassiné son beau-père à coups de hache, à Ste-Genève, reviendra devant le tribunal le 3 mars prochain. Un examen mental a été ordonné par le juge Lazure dans le cas de Raoul Bazinet, bûcheron accusé d'avoir étranglé une femme dans une chambre de la rue Saint-Denis. Le rapport de cet examen doit être soumis le 10 mars.

Henri Gagnon, organisateur communiste pour la province de Québec et chef des vétérans sans logis, accusé de conspiration pour violer la propriété, avec deux autres vétérans, devra revenir devant le tribunal le 5 février pour sa mise en accusation formelle et connaître la date de son procès.

Kent Rowley et Azellus Beaucage, deux organisateurs de l'Union des ouvriers-unis du textile d'Amérique, qui devaient subir leur procès au cours de cette session sous des accusations d'incitation à l'émeute, de participation à un attentat illégal et de dommages à la propriété, ont été libérés provisoirement jusqu'au 5 mai prochain car le tribunal attend le jugement de la Cour d'appel dans le cas de Rowley, qui a interjeté appel d'un verdict de culpabilité dans l'affaire d'émeute. Rowley avait subi son premier procès au cours du mois de décembre et il avait été trouvé coupable par un jury de la Cour du Banc du Roi.

Germaine Lafontaine, accusée d'oppression illégale, devra revenir à l'audience de demain pour connaître la date de son procès.

Robert Montmorency, accusé de viol, subira son procès le 18 février.

Réal Houle, accusé d'homicide involontaire, subira le sien le 13 du même mois. Les autres causes inscrites au rôle ont été ou différées à un terme ultérieur ou remises pro forma au 10 mars.

Pourquoi le prix des porcs a-t-il tant baissé le 13 janvier

M. J.-E. Bisson, gérant de la Coopérative canadienne du bétail de Québec, répond à cette question

Depuis que le prix des porcs de classe A a baissé de \$23.50 à \$22.25 les 100 livres, le 13 janvier, les cultivateurs nous demandent la raison de cette baisse. Plusieurs téléphonent, d'autres écrivent, et tous semblent peu satisfaits de la tournure prise par le marché.

Pendant plusieurs jours, la radio et les journaux ont annoncé une hausse de 2 cents la livre sur le bacon d'exportation et une majoration correspondante du prix des autres parties exportables ainsi que les produits du porc écoulés sur le marché domestique. D'après un communiqué que nous empruntons à "La Terre de Chez Nous" du 22 janvier, "le saindoux cotait au consommateur environ 7 cents de plus la livre, le porc frais et salé de 2c. à 3c., et le porc cuit, de 3c. à 6c.; le bacon fumé, de 4c. à 7c. de plus; le consommateur paiera environ 6c. de plus la livre qu'au paravant pour la saucisse de porc et le saucisson de Bologne, et 7c. de plus la livre pour la saucisse commerciale".

Les producteurs s'attendaient à une amélioration correspondante dans le prix des porcs sur notre marché. Mais au lieu de cela, le 13 janvier, le prix du porc a baissé de \$1.25 les 100 livres (soit de \$23.50 à \$22.25, pour ceux de classe A), cependant qu'à la campagne les bouchers et les petits abattoirs locaux payaient \$24.00 à \$25.00 les 100 livres pour toutes les catégories sans distinction de classe. La semaine dernière, toutefois, les prix des porcs abattus à la campagne a faibli quelque peu.

Les cultivateurs se demandent pourquoi les porcs ont tant baissé à Montréal sur le marché public quand le bacon d'exportation et les produits du porc, sur le marché domestique, sont payés plus cher. Ils disent ne rien comprendre à pareil état de choses et croient ne pas bénéficier de la récente hausse du bacon et du plafond des prix.

Sans vouloir établir la relation précise qui doit exister entre le prix du bacon d'exportation et celui des carcasses de porc, car nous n'en avons ni le temps ni l'espace aujourd'hui, nous désirons donner quelques explications sur cette récente tournure du marché.

Lorsque le porc pour la consommation locale était plafonné à \$21.25 et le bacon payé à \$25.00, les exportations et les maisons de

salaison disaient ne pas pouvoir payer les carcasses A plus que \$20, si elles devaient être écoulées sur le marché domestique, et environ \$19.75 si on les préparait pour l'exportation. Depuis la récente hausse du bacon et du plafond, ils nous affirment que pour faire un bénéfice tout simplement raisonnable, ils ne devraient pas payer les porcs de classe A plus que \$21.50 les 100 livres. Le marché s'est maintenu, la semaine dernière, à \$22.25.

Il y a un an, soit le 14 janvier 1946, les porcs classés A se vendaient \$19.50 et, dans la semaine du 21 janvier, qui correspondait à la semaine dernière, \$20.00 les 100 livres, soit 2 à 4 cents la livre de moins que cette année. De plus, l'automne dernier, à l'époque où les arrivages étaient le plus nombreux, le prix n'est pas descendu en bas de \$20.25, puis du 15 octobre au 30 décembre 1946, il a remonté graduellement de \$20.25 à \$23.00 les 100 livres, pour atteindre un sommet de \$23.50 le 6 janvier dernier.

Cette hausse rapide était surtout due à la rareté des porcs et à la grande demande pour la consommation domestique. A noter que la demande pour le marché domestique était largement satisfaite par

les bouchers de campagne dont les prix ne peuvent pas être contrôlés d'aucun côté.

Si l'on veut établir une comparaison exacte entre les prix payés sur notre marché et ceux payés à la campagne, il faut tenir compte qu'à la campagne, les porcs sont pesés froids. Si la pesée est faite une dizaine d'heures après l'abattage, il n'est pas exagéré de dire qu'il y a une diminution d'environ 2 pour cent, soit 3 livres par porc. De plus, il faut tenir compte de la pratique généralement suivie de "couper" environ 2 livres par porc, ce qui fait 5 livres au total, ou \$1.25 de moins par tête.

Dans l'Ouest, le prix a monté mais il est à noter qu'il était plus bas qu'ici et plus en relation avec le prix du bacon. Sur notre marché, le prix du porc a diminué au lieu d'augmenter parce que, semble-t-il, il n'était pas en relation du prix du bacon par suite de la très forte augmentation dont nous avons parlé plus haut.

Nous avons cru devoir donner ces explications en réponse aux nombreuses demandes de nos clients, et nous pouvons les assurer que nous faisons tout en notre pouvoir pour servir le mieux possible leurs véritables intérêts.

Nouveau poste confié à M. T.-K. DeMorest

M. J. C. Udd, président de la compagnie des hôtels Ford, a annoncé la nomination de M. T. K. DeMorest, gérant de l'hôtel Lord Elgin, à Ottawa, au poste de gérant-surintendant de tous les hôtels de la compagnie. Cette nomination est entrée en vigueur le 1er février.

M. DeMorest aura la responsabilité de toutes les affaires intérieures des hôtels de la compagnie, y compris le nouvel hôtel Laurentien, de 1,110 chambres, en construction au carré Dominion à Montréal. On s'attend à ce que le nouvel hôtel soit ouvert au public vers le 1er juillet prochain.

M. DeMorest garde son poste de gérant de l'hôtel Lord Elgin et établira ses bureaux à Ottawa.

La Caisse Populaire de Saint-Arsène

L'actif a presque doublé au cours du dernier exercice financier — Les prêts et les placements ont aussi marqué une forte augmentation

La Caisse populaire de Saint-Arsène a tenu son assemblée générale au cours de la semaine dernière et M. G.-A. Martel, président, a souhaité la bienvenue aux quelque cinquante sociétaires et autres invités qui étaient MM. N. MacKay, J.-G. Hamelin, L. Léger et N. Lemire, inspecteurs de la Fédération, et M. J.-B. Beaudoin, gérant de la Caisse populaire de Saint-Justine. Ensuite le gérant, M. Maurice Bergeron, a donné rapport des opérations de l'année terminée le 30 novembre 1946.

Le capital social est de \$73,514.41, les prêts aux sociétaires, \$375,376.40, les placements, \$727,263.25. L'actif est passé de \$476,814 à \$831,099. Pendant l'année, le capital social a augmenté de \$27,559, l'épargne de \$30,637, les prêts de \$135,161. Le nombre de sociétaires a passé de 1,672 à 2,009.

Le bureau de direction pour l'année 1946-47 se compose comme suit: MM. G.-A. Martel, président; Jean Bélanger, vice-président; Paul-Emile Bergeron, secrétaire; et Maurice Bergeron, gérant.

Au conseil d'administration, MM. J.-R. Lavoie, O. Villeneuve et W.-A. Bordeleau. Au comité de crédit, MM. E.-A. Sauvé, Jules Pelland et Jean-Guy Trotter. Au conseil de surveillance, MM. J.-P. Bowin, T. Rivard et A. Dufort.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

300 ANS EN ARRIÈRE

Ecrivez-nous les noms de votre père et de votre mère et nous vous donnerons le coût de votre arbre généalogique et du volume personnel (400 pages) contenant toute l'histoire de votre famille depuis 300 ans, sans aucune obligation de votre part.

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN

"Une œuvre nationale digne de votre encouragement"

4184, rue Saint-Denis — Montréal

Immense documentation méthodiquement accumulée, dont 61 millions d'actes de baptême, mariage et sépulture, 33 ans de recherches patientes. Généalogie de tout Canadien français et Franco-Américain.

Votre avenir

par Jean-Louis JOLICOEUR

Formule pratique destinée à venir en aide à ceux et à celles qui veulent faire de leur vie un succès par la mise en valeur de leurs talents, leurs aptitudes, leur savoir vis-à-vis de leur futur employeur.

Travail qui constitue un précieux complément aux procédés d'orientation.

Cette brochure grand format se vend aussi en anglais sous le nom de YOUR CAREER.

Au comptoir: \$1.00

Par la poste: \$1.05

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

service rapide

SERVICE

JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL

SA RUSSE SEULE PHARMACIE DE DÉTAIL AU MONDE

Charles Duquette, propriétaire

HA. 7251



Vichy Supreme

Une Limonade Gazeuse PURGATIVE

Vichy Supreme est une limonade gazeuse purgative, légèrement effervescente. Même les enfants en prennent sans déplaisir. Beaucoup imitée parce que supérieure. Toutes pharmacies.

J. ALFRED OUMET, 84 EST, RUE ST. PAUL, MONTREAL

La Caisse populaire de Saint-Ours

Progrès remarquables accomplis au cours de 1946

La Caisse populaire de St-Ours-sur-Richelieu vient de soumettre son bilan pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1946. Administrée par M. Maurice Cloutier, gérant, la Caisse avait alors un actif total de \$200,520.71 dont \$138,465.77 placés en obligation. Elle avait en caisse \$17,237.66, et ses prêts atteignent le chiffre de \$39,775.00. Elle enregistrait à l'épargne le montant appréciable de \$187,378.99. Ses sociétaires sont au nombre de 415. Au mois de novembre dernier, l'actif était de \$183,393.68, et la direction se fixa pour décembre un objectif de \$200,000. Il fut dépassé de \$200,510.71.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du trou de BÉLIER 3361: il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Annonces classifiées

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. F. André Arès, 87 ouest, rue St-Jacques, Plateau 9107. J.n.o.

ACCORDEUR

Accordeur, réparation générale, clavier, collage, accord, \$3.00. Ouvrage garanti. A. Cyr, FE. 4142. J.n.o.

A VENDRE — DIVERS

CARTON GAUFRE

DIFFÉRENTES DIMENSIONS

Pouvons fournir grandes ou petites quantités.

18 x 15 x 11

20 x 12 x 8

16 x 12 1/2 x 9 1/2

21 x 14 x 11

20 x 15 x 7 1/2

M. T. CARTONS Reg'd. — MA. 7439

6-2-47

ALUMINIUM ONDULE

POUR COUVERTURE

284 FEUILLES DE 3 x 6

25 SACS DE CIMENT

PLANCHES MURALES GENRE ACAJOU

1/4 DE POUCE, GRANDE QUANTITÉ.

CONCENTRE DE TOMATES,

1,000 CAISSES

J. E. F. LA. 8953

517 RUE CHERRIER

5-2-47

CONVERSATION ANGLAISE

Cours particuliers et cercles d'études

Méthode pratique et rapide. Professeur pourvu d'un diplôme pédagogique bilingue de l'Ontario. Mlle M.-A. Lemaire MA. 188

EDITION QUOTIDIENNE	
CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

UNDI, 3 FEVRIER 1947

Demain PLUS FROID.

MAXIMUM et MINIMUM:

Aujourd'hui maximum, 20.
Même date l'an dernier, 9.
Minimum aujourd'hui, 16.
Même date l'an dernier, 8 sous zéro.
BAROMETRE: 10 h. a.m., 29.50; 11 h. a.m., 29.60; midi, 29.70.

Faits divers

L'étau se resserre autour des meurtriers de Feigenbaum

Troisième raid de la police municipale, à travers la ville, samedi soir — Suspects détenus — Seize morts dans un accident d'avion

Pour une deuxième nuit consécutive, les détectives municipaux assistés d'agents spéciaux, au nombre de 300 environ, ont entrepris une troisième chasse à l'homme générale en moins de 5 jours, pour retrouver le meurtrier de Feigenbaum, réagré de 74 ans, assassiné de trois coups de feu, le 25 janvier dernier, dans son établissement de la rue Craig.

Près de 175 personnes ont été arrêtées au cours de cette razzia qui n'est terminée qu'aux petites heures, dimanche matin, et qui s'est poursuivie à travers toute la ville, jusqu'à des points aussi éloignés que Ville-Émar. Plus de 1,000 personnes ont été fouillées et interrogées lorsqu'elles ont été surprises à flâner dans des restaurants, dans la rue, dans des salles de jeux, des cabarets et dans des maisons de chambres. En masse, les prisonniers étaient conduits au poste local où ils subissaient un bref interrogatoire. Ils étaient ensuite relâchés ou dirigés vers la prison des quartiers généraux de la police, s'ils n'avaient pas pu fournir l'explication satisfaisante de leur présence à tel endroit. Aux quartiers généraux, ils étaient de nouveau interrogés et passés au peigne fin, suivant une expression du F.B.I., avant qu'une charge technique de vagabondage ne soit portée contre eux.

On a révélé que certains chauffeurs de taxi auraient annoncé à leurs amis la venue de la police dès que ceux-ci furent entrés en action, tôt après minuit, dimanche matin. Plusieurs de ces chauffeurs de taxi devaient comparaître, en Cour du record, sous l'accusation d'avoir troublé la paix, ou d'avoir stationné dans un endroit éloigné de leur territoire.

Ces deux descentes générales de la police en deux nuits consécutives, à un point effrayant de diminuer les crimes de la ville, les plaintes de cambriolage, les vols et les escroqueries. La fin de semaine aura été relativement calme comparativement aux autres, mais un plus grand nombre de personnes seront radicalement devant le record pour ces offenses mineures.

Le capitaine détective Georges Albin et ses assistants de l'escouade préposée aux homicides, reconstituent lentement les chaînes nécessaires dans l'affaire du vieux réagré de la rue Craig. On a admis, hier, aux quartiers généraux de la police, que des progrès substantiels avaient été faits, mais que les détails ne peuvent pas encore être révélés "afin de ne pas nuire à la cause".

Tragédie de l'air: 16 morts

Lisbonne, Portugal, 3 (C.P.) — Seize personnes ont perdu la vie, lorsqu'un avion d'Air-France, DC-3 en route de Paris vers Lisbonne, a donné contre un pic, samedi, et s'est écrasé en flammes, près de Cintra, sur le littoral portugais, à douze milles au nord-ouest de Lisbonne. Une seule personne a survécu. Les autorités portugaises annoncent que l'appareil portait deux passagers et cinq hommes d'équipage, comprenant, selon Air-France, neuf membres de l'orchestre Ars Rediviva, qui devaient jouer au théâtre Tivoli, de Lisbonne, jeudi. Parmi les morts on relève les noms de Mme Fournier-Deshayes, Mlle Claude et Claire Groussard, Mme L'Huissier, M. et Mme Coqueret, Mlle Dominique-Blot, Mmes Northmans-Bell, Jacqueline Alliaume et Eugène Léonard, femme d'un industriel, de 38 ans, le seul survivant à la catastrophe, en plus des membres d'équipage, le pilote, M. Porta, son second, Eyquem, le télégraphiste, Montel, le mécanicien, Angles, et l'hôtesse, Mlle Dupuy.

Orphelinat incendié

Prince-Albert, Saskatchewan, 3 (C.P.) — L'orphelinat St. Patrick, de Prince-Albert, Saskatchewan, fondé il y a 47 ans, a passé au feu, samedi soir. Six enfants, dont l'âge varie entre 7 et 11 ans, ont péri dans l'incendie. Au moment où le plancher du troisième étage a cédé, la sœur Albert-Marie, des religieuses de l'Immaculée-Conception, et née à St-Jean, Nouveau-Brunswick, a aussi perdu la vie. Les petites victimes se nomment Laurette Godin, Marguerite-Rose Desormeaux, Jeannette Paracy, Adeline Mojchowski, Madeleine Sahyès et Frances Chernich. Cinquante-trois garçons et cinquante et une filles ont été épargnés et hébergés, les uns dans des huttes de la Canadian Vocational Training et les autres dans un couvent, tandis qu'une religieuse, Sœur Bertrand, sérieusement blessée, a été hospitalisée. Le feu commença au sous-sol, dans le centre de l'édifice, et grâce à l'esprit d'obéissance des enfants, un grand nombre d'entre eux ont été mis en sécurité.

Incendie rue Logachetière

Vers midi samedi, le deuxième étage d'un vaste immeuble, situé à l'angle des rues Logachetière et Saint-Alexandre, est devenu le théâtre d'un incendie. Le feu a pris naissance dans une pièce appartenant à la compagnie J. C. Wilson, 1061, rue Saint-Alexandre, où l'on déposait des papiers de rebut. En peu de temps, une fumée dense s'était répandue par tout l'édifice. Environ deux cents personnes étaient occupées à ce moment. Elles ont dû fuir devant la menace d'asphyxie. Des gicleurs automatiques ont accompli un bon travail d'extinction, avant l'arrivée des pompiers, sous la con-

duite du chef de district, Charles Heany.

8,000 personnes à la montagne

Près de 8,000 personnes se sont rendues à la montagne, en fin de semaine, mais très peu d'entre elles ont pratiqué le sport du ski. De cinq personnes qui ont été rapportées blessées, une seule l'a été à la suite d'une chute en ski. L'état des pistes était très mauvais et c'est pourquoi si peu de personnes ont chassé leurs skis. Les personnes blessées sont les suivantes:

Mlle Mariette Collins, 14 ans, 1595 avenue Summerhill, a dû aller se faire panser à l'hôpital Général pour des contusions au genou gauche. Elle a heurté un arbre, en faisant du ski, près du chalet. Après pansements, elle pouvait retourner chez elle.

M. Gérard Guvin, 22 ans, 624 rue Drummond, s'est infligé des coupures à la figure en faisant une chute sur la neige. Il a reçu les premiers soins des agents de police et a pu réintégrer son domicile.

Mme J.-A. Cardinal, 30 ans, 1583 rue Marlborough, s'est infligé une entorse à la cheville gauche en glissant au parc Slide, la célèbre glissade pour traine sauvage.

Maurice Bonneau, 13 ans, 2534 rue Coursolles, a été blessé aux 2 genoux en glissant en traineau près du chalet de la montagne.

Mlle Thérèse Rodrigue, 18 ans, 6783 rue Delarochette, a fait une chute dans un escalier menant au sommet de la montagne, et s'est infligé des contusions aux jambes.

Ces trois blessés ont reçu les premiers soins des membres de la patrouille municipale en ski, dirigée par le sergent Jean Bernard, et ont pu retourner chez eux, après pansements.

On n'a rapporté qu'un seul vol de ski, aux portes du chalet.

Maison de jeu vidée

Une escouade de détectives, conduits par le sergent Armand Courval, de la moralité, ont fait une descente surprise, tard samedi soir, au 1117, avenue Cypress, et sept personnes qui y ont été trouvées à jouer à l'argent ont été arrêtées. Ils comparaîtront devant le record sous l'accusation d'avoir joué aux cartes à l'argent. Les trois prisonniers tenanciers, Joseph Payette et Samuel Slover, qui avaient été conduits aux cellules de la police après leur arrestation, ont été libérés hier matin, sous un cautionnement de \$500 chacun.

Système amélioré

La police provinciale se propose d'étendre à toute la province de Québec son système de communications radio-phoniques à trois voies, actuellement en opération dans la région de Montréal. Ce système, inauguré en 1945, a rendu de tels services à la police et s'est avéré d'une telle efficacité que l'on en est venu à cette décision. Dès que le nouveau projet sera mis à exécution, des postes seront installés à Hull, Trois-Rivières, Sherbrooke, et dans les Laurentides.

Vol de coffre-fort

Dans la nuit de samedi à dimanche, des bandits se sont introduits dans les bureaux des laboratoires Desautels, au 1180, rue Benoit, en brisant un soupirail de la cave. Ils en sont partis avec le coffre-fort de la compagnie et une somme de cent dollars en argent qu'ils ont trouvée dans un tiroir.

Blessé par la police

Paul Brown, 34 ans, qui a donné comme adresse 5530, 12e avenue, Rosemont, a quitté l'hôpital Notre-Dame, où il était traité pour une blessure à l'épaule. Il avait été atteint par une balle tirée par la police alors qu'il tentait de fuir un magasin de chaussures, au 3179 rue Masson, vendredi soir. Il a comparu devant le juge René Thérèse et a plaidé non culpabilité à une accusation d'avoir pénétré avec effraction dans le magasin de chaussures. Son procès a été fixé au 5 février.

Jeune fille poignardée

Pawtucket, R.-I., 2 (A.P.) — Le cadavre de Rita Bouchard, 17 ans, poignardée 30 fois dans le cou, la poitrine et le dos, a été trouvé samedi. Un examen médical révèle qu'il s'agit d'un meurtre commis par un sadique.

Brûlées dans une maison de touristes

Toronto, 3 (C.P.) — Deux femmes, Mmes Alice Wilson, 53 ans, et Freda Webb, 60 ans, la propriétaire ont péri dans l'incendie qui a détruit une maison de touristes de la rue Power, à Toronto. Une fille de 8 ans, Kathleen Webb, s'en est échappée par la fenêtre, souffrant de brûlures; elle a été transportée à l'hôpital, ainsi que M. William Wilson, 57 ans.

Trois enfants brûlés

Chesterville, Ontario, 3 (C.P.) — M. et Mme Miles Casselman, propriétaires d'une ferme, sises à un mille à l'ouest du village de Chester, en Ontario, s'étaient absentes, sa-

Ce prétendu attentat

UN DEMENTI DU GOUVERNEMENT ESPAGNOL

On a prétendu que le généralissime Franco avait été blessé par un certain colonel Sanchez Alvarez, de sa maison militaire. Le gouvernement espagnol dément formellement la chose. On affirme que ce prétendu colonel n'existe même point.

Le démenti nous est communiqué par le consul général d'Espagne, M. le comte de Morales.

medi, le père étant allé au village et la mère sur une ferme voisine, chercher du pain, quand le feu a détruit leur demeure, entraînant dans la mort leurs trois enfants, de cinq ans, trois ans, et trois mois. Le père est revenu pendant l'incendie et s'est gravement brûlé en tentant de sauver ses petits.

Ensevelis sous un éboulis

Seattle, 3 (A.P.) — Un éboulis, provoqué par des pluies torrentielles, dans le nord-ouest de l'état de Washington, a causé la mort de deux enfants endormis, samedi soir, et enseveli une automobile. Des avalanches de boue et de neige ont bloqué le col Stevens, en précipitant un camion de transport hors de la voie. La femme Allison Bieane, 12 ans, et sa sœur, Ann, 3 ans, ont été ensevelies sous l'écrasement de la chambre où elles s'occupaient. Douze heures plus tard, des employés de la voirie de l'état ont réussi à déblayer la passe. Squalme, mais n'avaient pas encore atteint l'autre.

Blessés dans un accident

M. Paul Brabant, 746, 2e Avenue, Verdun, conduisait un camion-pétrolier, quand il a perdu le contrôle du volant à un passage glissant de la chaussée en face du No 288 de la rue Colborne et alla se buter contre un poteau de la zone de sécurité. Il a été projeté hors du camion-brûlé, et a été transporté à l'hôpital Royal Victoria, ainsi que son compagnon, Ernest Phillips, de 219, rue Maria. On a dû appliquer à l'un quinze points de suture et à l'autre, six.

Chute d'un toit

Pierrette Paity, sept ans, et demeurant à 4365 ouest, rue St-Jacques, s'est sérieusement blessée à la tête en tombant d'un toit au 752, de la rue St-Jacques, samedi après-midi. On l'a d'abord transportée à l'hôpital Western, pour ensuite la transférer à l'Institut Neurologique, où l'on déclare son état "hors de danger".

Ils avouent leur forfait

Les Trois-Rivières, 3 (D.N.C.) — Après avoir passé une nuit dans les cellules du poste de police no 1, de notre ville, les quatre Montréalais arrêtés en rapport avec le vol de la caisse populaire de St-Paul-de-Chester et celui de la National Breweries, aux Trois-Rivières, ont été conduits en fin de semaine à Arthabaska où ils comparaîtront devant le tribunal pour répondre à des accusations de vols avec effraction. Ces jeunes gens, qui se nomment Remi Huberdeau, 21 ans; Roland Bédard, 19 ans; Gérard Leroux, 22 ans; et Alexis Boileau, 28 ans, ont avoué le vol commis à la National et à Alexis Boileau, 28 ans, ont avoué le vol commis à la National Breweries, dans la nuit du 24 au 25 janvier. Ils ont été arrêtés par les agents Roland Aubuchon, Léon Provost, Adrien Daniel et Gérard Bessette de la Sûreté provinciale de Montréal.

Un bill de Montréal cette année?

Il n'est pas impossible que l'on présente un "bill de Montréal" au cours de la prochaine session de l'Assemblée législative, à Québec. S'il faut en croire des déclarations de M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, de M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif, et d'un autre membre du Comité exécutif.

M. Asselin a rencontré le premier ministre aux bureaux du gouvernement samedi et après cette entrevue il a répondu à des questions, en déclarant: "Il est possible qu'il y ait un bill de Montréal cette année".

"Cela est physiquement possible, dit-il, mais il faudrait que nous obtenions la permission du premier ministre, car la date limite pour la présentation des bills privés est passée".

Un autre membre du Comité exécutif a déclaré que la question d'un bill privé pour Montréal est "dans la balance", pour ce qui a trait aux commissaires. "Si nous pouvons, dit-il, balancer le budget sans trop de difficulté il n'y aura pas de bill de Montréal". Mais dans le cas contraire nous devrons avoir recours à d'autres sources de revenus et il nous faudra faire amender la charte municipale en conséquence.

Trente appels en Cour supérieure

Le président de la Cour du Banc du Roi, le juge Wilfrid Lazure, siégeant ce matin en Cour supérieure a fixé les dates de l'audition de trente appels. C'est la première fois qu'un tribunal a fixé tant d'appels dans une seule matinée. La grande majorité de ces appels comportent des causes pour refus de pourvoir. Près de 20 avocats étaient présents à la Cour ce matin.

Dernier hommage à Mme Henry-L. Auger

Les funérailles ont eu lieu samedi matin en l'église St-Jacques

Samedi matin ont eu lieu les imposantes funérailles de Mme Henry-L. Auger, née Héroux (Marie-Eva), décédée le 29 janvier, à l'âge de 65 ans. Le cortège est parti du domicile de la défunte, 1270 rue Berri, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, où le service a été célébré à 9 heures. La levée du corps a été faite par le curé Maximilien Labombe, P.S.S. Le service a été chanté par M. le chanoine Eugène Moreau, supérieur provincial des Sulpiciens, assisté de M. Julien Perrin, P.S.S., comme diacre, et de M. Albert Gasson, P.S.S., comme sous-diacre, tous deux vicaires à Saint-Jacques.

Dans le sanctuaire, on remarquait M. E. Belcourt, P.S.S., M. O. Rolland, P.S.S., M. J.-P. Laurence, P.S.S., M. Jean Roy, P.S.S., M. R. Bissonnette, P.S.S., M. Dostie-Walsh, P.S.S., M. J.-B. Desrosiers, P.S.S., M. Gérard Yelle, P.S.S., R. Père Jean-B. Plouffe, C.S.C., R. Père Émile Labonté, C.S.C., l'abbé Ernest Courso, curé de St-Philippe de La Prairie, R. P. Antonio Biron, P.B., R. P. Ph. Boulay, C.S.C., l'abbé R. Chevalier, M. le curé M. Labombe, P.S.S., R. P. Richard Vincelle, C.S.C.

Le choeur de chant, sous la direction de M. Camille Duquette, exécuta la messe de Perosi, et M. Roy toucha l'orgue.

Le deuil était conduit par son mari, M. Henry-L. Auger, ses fils: M. Jacques, Henri et Paul Auger; son gendre, M. Stanislas Bégin; ses frères, MM. Omer Héroux, rédacteur en chef du Devoir; Hector Héroux, Onésime Héroux et Philippe Héroux; son beau-frère, M. Omer Auger; ses neveux: MM. Paul-Albert Héroux, Albert, ses cousins, MM. Lionel, Oscar et Olivier Le Bel, J.-R. Auger.

Dans le cortège on remarquait: M. Camilien Houde, maire de Montréal; MM. Omer Côté, c.r., secrétaire provincial, représentant M. Maurice Duplessis; Romeo Lorrain, ministre des Travaux publics; M. J.-B. Blanchard, N.P.; M. le juge Arthur Laramée, M. le juge Edouard Archambault, président de la Commission des liqueurs; M. J.-M. Savigneau, N.P.; M. Paul Paquette, N.P.; M. Antonio Biron, N.P.; M. Maurice Fautoux, c.r.; M. Paul Hurler, avocat; M. J.-C. Martineau, c.r.; M. J.-J. Penverne, c.r.; M. Maurice Cousineau, avocat; MM. A.-E. Goyette, Achille Dubeau, conseillers municipaux; J.-L. Trudeau, Gérard Thibault.

MM. A. Roy, secrétaire particulier de M. J.-D. Bégin; M. Antonio Simon, c.r.; MM. P.-E. Boutin, J.-P. Bolduc, Louis-Philippe Menard, R. Dorval, tous du ministère de la Colonisation.

Les docteurs Jules Lafrenière, Marcel Labossière, Zénon Lesage, E. Lamoureux, Arthur Pratt, L. Roux.

MM. A.-J. Dugal, vice-président et gérant général de Dupuis Frères; Raymond Denis, J.-D. Camrand, L.-O. Jalbert, Ovide Taillefer, Jean Grenier, Ubalde Baudry, Robert Perreault, René Guénette, M. Alphonse Bayard, Laurent Poupard, Emery Sainte-Marie, Narcisse Ducharme, H. Gromp, P. Vigeant, M. Damase Côté, avocat; Candide Rochefort, Jacques Jacquet, Albert Roy, E. Guay, Jacques Dini, Geo. Jarry, Arthur Pichette, G. Filieau, R. Roy, Adrien Dostie, J.-A. Laplante, E. Bégin, Henri Charbonneau, G. Carbonneau.

MM. G. Ouellette, J.-A. Cloutier, H. Lebel, et Jean-Louis Mercier, tous de Québec.

MM. R. Bédard, J. Filion, J.-A. Goyer, J.-R. Grégoire, Charles et L.-A. Bélanger, Louis Lebel, R.-E. Handfield, S. Abolio, E. Beaulieu, René Grenier, H. Bilodeau, le notaire L.-J. Robillard, J. Blanchette, J.-P. Bédard, E. Quessnel, Jos. Rochelleau, Elzéar Denis, Lucien Ménard, Emery Reochon, M. G. Denis, Pierre Desrosiers, Albert Bédard, Thomas Soucy, Donat Bergeron, Oscar Lamarre, Rosaire Filion, Ovide Morin, A. Roy, Ulie Brissette, J.-R. Thivierge, V.-L. Chénier, A. Giroux, A. Lemay, N. Basinet, Eugène Gélina, A. Verrette, A. Compe, E. Mofette, Paul Desjardins, R. Falardeau, Hector Cousineau, J.-A. Chartrand, Henri Chalifoux, P.-E. Viens, G. Barrette, J.-E. Dieumegarde, Etienne Décarie, A. Desjardins, J.-E. Hébert, A. Beaudin, Arthur Grotreau, G. Hébert, E. Baril, Albert Dostie, A. Bégin, Paul Lafontaine, Jean-Francis Parent, Léo Moraville, Léopold Pouliot, J.-A. Lanier, O. Beaudry, M. Lambert, D. Desilets, P. Chalifoux, G. Sullivan, Paul Vallée, E. Lussier, J.-L. Charbonneau, R. Mathieu, J.-S. Dextrase, S. Lussier, A. Mercier, J. Labrie, P. Vinet, C. Nobert, C. Duval, Conrad Gauthier, Yves Beaudin, M. Roy, E. Sauvé, J.-F.-E. Michaud, J.-O. Beaudet et autres.

Après le service, le cortège se reforma pour se rendre au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Ouverture de la campagne de l'Ambulance Saint-Jean

"La campagne de souscription, que lance aujourd'hui l'Association ambulancière St-Jean, pour recueillir la somme de \$10,000, durera trois semaines et pour atteindre l'objectif que l'on se est visé, chaque Canadien devrait s'y intéresser".

C'est ce que déclarait, ce matin, M. A.-J. Major, de Montréal, président adjoint de la campagne, quand il adressait la parole aux solliciteurs devant se mettre au travail.

On sait, en effet, que l'Association ambulancière St-Jean s'occupe du soin des malades à domicile et de secourisme, partout où il y a des malades, des blessés ou des sinistrés.

L'objectif de la province de Québec est de \$285,000, alors que dans les autres provinces le détail comme suit: Ontario, \$400,000; Ile-du-Prince-Édouard, \$30,000; Nouvelle-Écosse, \$38,000; Nouveau-Brunswick, \$23,000; Manitoba, \$62,000; Saskatchewan, \$35,000; Alberta, \$38,000; Colombie, \$30,000; district fédéral, \$30,000.

La police détiendrait le meurtrier

On connaîtrait probablement le nom du meurtrier de Feigenbaum, cet après-midi, suivant la déclaration d'un détective de l'escouade de la police judiciaire, qui enquête présentement pour trouver une preuve suffisante pour inculper certains suspects que l'on détiendrait aux cellules de la police municipale. Il a été impossible de communiquer avec le capitaine Allain tard, cet avant-midi. Il était occupé à interroger des témoins, à la lumière des derniers renseignements obtenus, à la suite des trois descentes faites par la police, durant la semaine dernière et des détails recueillis depuis le début de la vaste enquête que les détectives ont menée d'une façon très active, depuis samedi, le 25 janvier, soir de l'attentat.

Le congrès marial à Ottawa

Dans une lettre pastorale, S. E. Mgr Vachon annonce qu'il aura lieu du 18 au 22 juin prochain — Le retour de Son Excellence

Ottawa, 3 (D.N.C.) — Son Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, a annoncé qu'un congrès marial national sera tenu à Ottawa du 18 au 22 juin prochain. Son Excellence a annoncé la chose dans une lettre pastorale lue hier dans toutes les églises catholiques du diocèse, à la veille de son retour de Rome, où il a discuté le projet avec le Souverain Pontife.

On prévoit que ce grand ralliement catholique marquera la reprise des grandes manifestations religieuses tenues de temps à autres dans divers pays avant la guerre et qui ont attiré des centaines de milliers de fidèles, tels les mémorables congrès eucharistiques internationaux de Chicago, Buenos Aires, Budapest, Dublin, et le congrès national organisé à Québec en 1936 par Son Em. le cardinal Villeneuve. Il importe aussi de mentionner le congrès marial de Washington.

Le congrès marial d'Ottawa marquera en même temps le centième anniversaire de la fondation du diocèse catholique de Bytown, alors que la ville fut choisie comme quartier général des activités catholiques dans la région, bien avant qu'elle devint la capitale politique du pays.

Le thème du congrès sera la paix durable. L'objet est de réunir les prières du peuple canadien et d'autres nations pour le maintien de la paix. De fait, dans sa lettre pastorale, Son Excellence Mgr l'archevêque demande à tous les prêtres du diocèse de commencer dès maintenant à préparer le congrès par une "croisade de prières" pour la paix à laquelle aspirent tous les hommes: la paix dans la chrétienté, la justice, et la charité du Christ.

Étant donné que ce ralliement doit prendre la forme d'un congrès marial, les principales manifestations religieuses porteront sur la dévotion à la sainte Vierge. Il y aura des processions en plein air, une parade de barques allégoriques sur le canal Rideau, des conférences et des représentations théâtrales faisant ressortir certains événements de la vie de Marie.

On croit que tous les archevêques et évêques du Canada ainsi que les dignitaires ecclésiastiques de plusieurs autres pays prendront part à ce congrès.

"Dans sa bonté paternelle, Sa Sainteté le Pape Pie XII a béni et encouragé notre désir commun d'inviter à notre congrès les dignitaires d'autres nations", dit Mgr l'archevêque dans sa lettre.

"Durant notre voyage, ajoute-t-il, nous avons eu le plaisir de discuter de notre projet avec les cardinaux et prélats de la cure romaine; avec les évêques et laïques de l'Angleterre, des États-Unis, de France et d'Italie; avec les chefs spirituels de l'Eglise de Belgique, de Cuba, de l'Ecosse et de l'Irlande, et du Mexique. Ceux à qui nous avons causé du projet ont applaudi Nos efforts et promis de se joindre à nous dans la capitale canadienne et d'adresser au tout-puissant, à Jésus par l'intermédiaire de Marie, le fervent hommage de notre amour et de nos prières."

Tout cautionnement lui est refusé

Edmond Koussaya, 25 ans, 792, rue Rockland, accusé de viol, s'est vu refusé tout cautionnement ce matin, devant le juge C.-E. Guérin, siégeant en première chambre de la Cour Correctionnelle.

L'avocat de l'inculpé a tenté d'obtenir la liberté provisoire de son client mais le président du tribunal lui a fait remarquer que la loi ne permettait pas à un juge des Sessions de la paix d'accorder un cautionnement quand il s'agit d'un délit punissable de mort, tel que le viol, l'homicide ou la trahison.

D'après la plaignante, l'inculpé l'aurait entraînée dans une ruelle à l'angle des rues Berri et Ontario et se serait livré sur elle à des voies de fait criminelles en la menaçant de lui couper la gorge avec un couteau qu'il tenait à la main.

Il appert que la défense s'adresse, ra à la Cour supérieure pour obtenir un cautionnement. L'enquête préliminaire du prévenu a été fixée au 11 du courant.

Les ventes à tempérament

La Chambre de commerce demande qu'on les réglemente avec grande sévérité

La Chambre de commerce de la province de Québec présente un important mémoire sur le sujet au premier ministre, M. Duplessis — Des contrats uniformes et obligatoires pour toutes les ventes — Plusieurs associations ont approuvé le mémoire — Des grands magasins de détail ont fait de même — Déclaration de M. L.-O. Régnier, président de la Chambre provinciale

La Chambre de commerce de la province de Québec, un des plus puissants organismes de notre province, a demandé au gouvernement de réglementer sévèrement les ventes à tempérament, pour éviter que l'acheteur ne soit victime de son ignorance ou de l'inextricable complexité des contrats qu'on lui fait signer.

La Chambre de commerce demande au gouvernement provincial d'imposer à toutes les maisons qui font le commerce de détail des contrats uniformes et obligatoires pour leurs ventes à tempérament. Les conditions de la vente seraient absolument identiques sur tous les contrats; paiement comptant, versements mensuels, intérêts, surcharges d'autres nature.

Telle est la déclaration qu'a faite ce matin à un groupe de journalistes de la métropole, M. L.-O. Régnier, de Saint-Jean, président de la Chambre de commerce de la province de Québec. L'organisme que préside M. Régnier a préparé sur le sujet un volumineux et très important mémoire, qui a été présenté il y a quelques jours au premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis. Celui-ci a reçu le mémoire des mains du président et il a promis de le soumettre au Conseil des ministres pour étude très sérieuse.

"La Chambre de commerce de la province de Québec soumet respectueusement que le gouvernement de la province devrait réglementer par une législation adéquate les ventes à tempérament", commence le mémoire.

Il y a ensuite que la Chambre de commerce réaffirme sa foi dans l'entreprise privée et dans la liberté du commerce, liberté "n'admettant d'autres libertés que celle du bien commun". Et la Chambre de commerce voit dans cette question de ventes à tempérament un problème relevant du bien commun.

"Il n'est pas honnête, dit M. Régnier, de mettre un homme ordinaire dans une situation où il n'est pas en mesure de juger l'acte qu'il va poser. Et c'est actuellement le cas de l'acheteur qui veut bénéficier de la vente à tempérament".

A preuve, M. Régnier a montré aux journalistes une vingtaine, une dizaine de contrats utilisés dans nos grands magasins montréalais, pour fins de ventes à tempérament. Ces contrats varient tellement de l'un à l'autre que seul un expert serait en mesure, après étude, de déclarer lequel est le plus avantageux, ou le plus dangereux, pour le consommateur. Comment alors demander à l'homme de la rue, au "bon père de famille" de notre droit civil, de choisir parmi ces contrats?

La Chambre de commerce trouve que cette façon de procéder est injuste et, qu'en fait, c'est le consommateur qui est la victime de ce "jeu".

Voici donc le résumé du mémoire de la Chambre de commerce, tel que soumis ce matin par M. Régnier.

"La Chambre de commerce de la province de Québec soumet respectueusement que le gouvernement de la province devrait réglementer par une législation adéquate des ventes à tempérament."

"La Chambre de commerce de la province de Québec réaffirme sa foi dans l'initiative privée. Elle soumet en conséquence que l'on doit sauvegarder, par tous les moyens, la liberté du commerce, cette liberté n'admettant d'autres limites que celle du bien commun. Par ailleurs, dans une économie libre, la Chambre de commerce de la province n'admet pas que l'on puisse déléguer au commerce lui-même, un pouvoir de sanction suffisant pour assurer la sauvegarde du bien commun. Le bien commun et le plein épanouissement de la liberté du commerce postulent donc le rôle de suppléance de l'Etat."

Le contrat de vente à tempérament comporte un nombre de variantes telles que pour l'acheteur qui aux fins de ce mémoire peut s'identifier au bien commun, il devient très difficile de porter un jugement de bon père de famille, et de respecter en même temps la liberté du commerce, la Chambre de commerce de la province recommande de laisser comme seule variable au contrat de vente à tempérament le prix de vente de la marchandise au comptant.

"Les recommandations qui suivent s'appliquent au crédit au consommateur communément appelé vente à tempérament. Elles excluent entièrement le crédit à la production."

"Après avoir étudié la question des ventes à tempérament, avoir mesuré les répercussions de ce genre sur le commerce et sur l'industrie; avoir déterminé leurs effets sociaux; avoir tenu compte de l'incidence des ordonnances fédérales de guerre sur le marchand et le consommateur, la Chambre de commerce de la province de Québec, recommande respectueusement au gouvernement de la province de

Mémoire sur le statut juridique de la femme mariée

Présenté samedi au président de la Commission d'enquête sur le Code civil

Voici la substance du mémoire présenté samedi matin, à Me Léon Méthot, C.R., président de la Commission qui fait enquête actuellement sur certaines modifications à apporter à notre code civil.

Ce mémoire a été rédigé par Me Jacques Perrault, docteur en droit, professeur à l'Université de Montréal, et Me Elizabeth Monk, B.C.L.

Une imposante délégation féminine de plus de trois cents personnes assistait à la séance de samedi matin à l'ancien Palais de justice.

1.—Malgré les réformes apportées au droit de la province de Québec et au code civil, en particulier la situation juridique de la femme mariée reste soumise aux mêmes principes généraux. Les réformes partielles qui ont été adoptées ont créé beaucoup de confusion et, sur un grand nombre de points, les juristes et les juges ont peine à s'entendre sur l'interprétation des textes de lois qui régissent la condition de la femme mariée dans notre province.

2.—Le principe général est contenu dans trois articles du code civil: 986, 177 et 183.

En résumé, ces dispositions posent le principe général de l'incapacité de la femme mariée. En dehors des cas spécifiés par la loi, par le seul fait de son mariage, une femme devient incapable de contracter et de se faire entendre par les tribunaux civils. Cette incapacité est absolue et elle frappe de nullité absolue tous les contrats et tous les actes de droit privé que la femme mariée peut poser.

3.—On compare très souvent l'incapacité de la femme mariée à celle des mineurs, c'est-à-dire les enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de 21 ans.

C'est là le principe qui prévalait en droit français, il y a quelques années.

Mais dans notre province l'incapacité de la femme mariée va beaucoup plus loin. Dans tous les cas où l'incapacité de la femme mariée empêche de contracter, sa situation juridique est analogue à celle des personnes que la Cour a interdites pour cause d'imbécillité, démence, fureur.

4.—Le fondement de cette incapacité aussi grave que serait l'intérêt de la famille. Le mari serait le seul juge des actes que les membres de la famille peuvent poser.

5.—Ce système est archaïque et périmé. Dans l'état actuel de notre organisation judiciaire, économique et sociale, on peut affirmer que l'incapacité de la femme mariée, loin d'être favorable à l'institution familiale, lui nuit considérablement, même si l'on ne tient pas compte de l'injustice dont on souffre l'épouse, la mère de famille.

6.—Au reste, cette conception dérive de l'idée païenne du droit romain qui faisait du *Pater Familias* le maître absolu des personnes et des biens qui composaient la famille et le patrimoine familial.

7.—De nos jours, cette idée a été déplacée par la conception chrétienne du mariage, selon laquelle les époux forment une société à l'avantage des deux conjoints et des enfants.

Ceci est tellement vrai que notre Code civil, est beaucoup moins sévère à l'égard de la femme mariée. Les actes que les mineurs posent sont annulables pour lésion et leur incapacité est loin d'être aussi absolue que celle de la femme mariée.

8.—Même en tenant compte du fait que sous le régime de droit commun, le mari est le chef de la communauté et le seul administrateur du patrimoine familial, il ne s'ensuit pas que le législateur doive frapper d'incapacité une femme qui se marie.

Les conditions sociales et économiques ont changé considérablement. Le tiers à peine de notre population est agricole. Plus des deux

tiers de la population vivent d'un travail qui n'est plus familial. La grande majorité des époux et des pères de famille travaillent en dehors de leurs familles et toutes les responsabilités de l'administration du ménage et de l'éducation des enfants retombent sur les épaules de la mère, quand elle-même n'est pas obligée de travailler.

Dans nos campagnes, comme du reste en ville, un travail intense d'organisation économique et professionnelle s'accomplit depuis une vingtaine d'années. Les femmes mariées, communes en biens pour la plupart, n'ont pas le droit d'occuper un poste dans les nombreuses coopératives rurales de notre province, alors qu'en fait la tendance est de confier à la femme mariée la gestion, la comptabilité et l'administration d'un grand nombre de coopératives. C'est là un cas où l'incapacité de la femme mariée nuit au développement économique des régions.

9.—Les amendements apportés au Code en 1931 ont-ils amélioré cette situation?

10.—Il n'y a aucun doute que les réformes de 1931 ont marqué un progrès dans la législation civile relative à la femme mariée.

Mais en pratique les résultats ont été décevants.

Tout droit qui est accordé à la femme dans l'état actuel de nos lois civiles n'est qu'à titre d'exception. C'est donc dire qu'il se heurte à ce principe général de l'incapacité et que les tribunaux et les juristes, craignant qu'un acte puisse être entaché de nullité parce que posé par une femme mariée, prennent toujours le parti le plus sûr d'appliquer la règle de l'incapacité.

11.—Il en a été ainsi en ce qui concerne la capacité de la femme mariée séparée de biens et des biens réservés que la femme mariée peut gagner par son travail. Les hommes de loi et les juges ont restreint considérablement la portée de ces réformes.

12.—Le temps est venu d'opérer une réforme radicale par l'abrogation des dispositions du Code civil qui décrètent l'incapacité de la femme mariée.

En abrogeant le troisième paragraphe de l'article 986, les articles 176, 177, 178, 180, 181, 182 et 183 du Code civil, le législateur accorderait à la femme mariée le droit d'ester en jugement, celui de contracter à sa guise et celui de solliciter, sans qu'elle ait besoin de s'adresser à son mari ou au juge pour obtenir une autorisation matrimoniale ou judiciaire. En un mot par l'abrogation de ces textes on ferait disparaître entièrement le principe de l'incapacité civile qui frappe de nullité les actes et contrats posés par une femme mariée.

13.—Au point de vue technique législative, cette simple modification entraînerait l'amendement d'un assez grand nombre de dispositions tant du Code civil que du Code de procédure civile et d'autres lois de la province.

C'est ainsi que la Loi des compagnies, la Loi des syndicats coopératifs, la Loi des assurances, etc., devront être modifiées afin d'en faire disparaître les dispositions qui sont actuellement conformes à ce principe de l'incapacité de la femme mariée.

14.—Cet amendement ne toucherait ni aux obligations civiles qui existent entre les époux ni aux régimes matrimoniaux entre époux.

Toute obscurité quant aux biens réservés de la femme mariée gagnés par son travail et au droit de la femme séparée de biens disparaîtrait.

Quant au régime de droit commun de la communauté de biens, il semblerait impossible de le supprimer actuellement.

L'article 1292 devrait cependant

"CHEESE!"

Tout le monde sait que la mode aujourd'hui en esthétique photographique est le sourire hollywoodien qui remonte par-dessus les dents, élargit la bouche autant que faire se peut, même s'il n'a aucune expression de joie qui pourrait remonter jusqu'aux yeux.

Mais la mode passe bien avant l'expression, la logique et le bon sens.

Aussi, voit-on des résultats photographiques, c'est le cas de le dire, qui sont d'un effet des plus tristes.

C'est un fait que tous les visages ne savent pas ou ne peuvent pas sourire, ce sont des visages figés comme d'autres, même au repos, gardent un air presque souriant.

A quoi cela tient-il? A une foule de raisons, sans doute. Mais passons.

Donc, ces visages inhabituels à sourire qui, sur le conseil du photographe, se lancent dans le sourire hollywoodien, ne se lancent pas pour autant dans l'art du sourire vainqueur... C'est plutôt une défaite plus ou moins grimaçante qui en résulte. Dans plusieurs cas l'effet est vraiment lamentable.

Mais que peut-on faire contre la mode? Pus de résistance possible, d'après les apparences. Il faut, coûte que coûte, sourire, non le plus joliment, mais le plus largement possible. Tout comme au temps où la mode du maquillage préconisait des bouches énormes. Et nos petites filles se promenaient, se promènent encore parfois avec des lèvres d'une épaisseur qui ne défigurerait nullement nos sœurs noires d'Afrique.

Mais revenons à notre sujet.

Mais évident que ces sourires de commande ne sont pas faciles à obtenir tout le temps et de tout le monde.

Peut-être que si la méthode américaine, en usage à Hollywood, était plus connue, les succès seraient plus fréquents?

La voici tout simplement.

Comme on peut s'en douter, les actrices de cinéma, si bien habituées et habiles à se composer des attitudes soient-elles, n'ont pas toujours, elles non plus le goût, ou la facilité de sourire. Alors, il fallait trouver quelque chose et on l'a trouvé.

Il paraît que pour avoir un sourire irréprochable des étoiles de cinéma, les photographes d'Hollywood emploient ce truc infallible:

— Comptez lentement jusqu'à trois, ordonnent-ils et prononcez: cheese.

Ce mot, anglais qui ne veut dire que fromage, a pourtant le pouvoir de mettre la forme au moins d'un sourire sur la bouche, à cause justement de cette gymnastique labiale qu'il exige: Cheese!

C'est merveilleux, n'est-ce pas? Et avec la moindre dose de bonne volonté, ça peut être magique, non seulement devant le photographe, mais même devant... les embêtements de la vie.

Cheese! devant la corvée qu'on n'attendait pas et qui vous tombe dessus comme une tuile.

Cheese! devant la joie qu'on attendait et qui se change en désappointement.

Cheese! devant les déceptions répétées que l'on trouve sans faute aux magasins à la place des objets les plus utiles qui sont introuvables.

Cheese! devant le quotidien qui ne change pas assez de visage, cheese devant la vie trop grise quand on l'avait rêvée lumineuse...

Après ces exercices répétés, vous pouvez être sûrs de pouvoir sourire facilement, non seulement devant le photographe, mais à la vie entière, de sorte que votre sourire sera remarqué, on y répondra. Mieux, on s'en souviendra.

3-11-47 Germaine BERNIER

Essayez... et vous verrez!

Pour vous: Vous êtes l'âme de votre foyer, celle qui aime, qui conseille. C'est donc de vous que dépendra, au sein de la famille, la réussite de la journée, tâche merveilleuse, dont il faut que vous soyez dignes! Votre meilleure récompense sera la joie que vous aurez fait rayonner autour de vous.

Pour votre mari: Vous savez comment il vous aime. Coiffez-vous selon son goût. Mettez la robe, le manteau, les souliers dans lesquels il vous trouve si jolie. Entourez-le de ces mille et une petites attentions qu'il vous reproche parfois de ne

être modifié afin que sous ce régime le mari ne puisse pas vendre, hypothéquer et aliéner, à titre onéreux et à titre gratuit, les immeubles de la communauté, ni l'universalité ou quotité du mobilier, même si c'était pour l'établissement des enfants communs.

15.—Ces suggestions pourront se combiner à d'autres qui peuvent être faites relativement au même sujet.

Quelqu'un a dit: Ceux qui conduisent d'une seule main prennent parfois le chemin de l'église. Quelques-uns vont s'y marier... d'autres y sont portés.

Les HEMORROIDES font souffrir... PAZO

Ne souffrez pas de la douleur des hémorroides simples. Demandez de l'onguent PAZO au pharmacien le plus proche. Agit de 3 façons: (1) calme la douleur et la démangeaison (2) lubrifie les parties sèches et dures—aide à prévenir les fissures douloureuses (3) tend à diminuer le gonflement et à enlever le saignement. L'onguent s'applique facilement avec la canule perforée spéciale PAZO.

PAZO pour les HEMORROIDES

pas avoir pour lui. Même si vous êtes très fatiguée, ne vous négligez pas, sa conquête demeure!

Pour vos enfants: Chaque semaine consacrez un long moment d'entretien avec vos enfants. Laissez-les parler de leurs camarades, de leurs goûts, de leurs rêves. Ne soyez pas seulement la maman mais aussi l'amie qui comprend; ainsi vous gagnerez leur confiance et pourrez avec douceur corriger leurs travers.

Pour votre élégance: Vous avez une robe de chambre noire simple. Vous la trouvez triste et voudriez la renouveler en la rendant plus élégante. Avec une verge de satin rose ou vert pâle faites-vous un boléro court que vous agrémenterez de petits motifs (étoiles, anneaux pris l'un dans l'autre, etc.) en perles noires très faciles à coudre.

Pour votre beauté: Parfumez-vous avec goût, avec discrétion. Ne laissez pas derrière vous une traînée d'odeur violente. Ne mettez que quelques touches de parfum derrière les oreilles, aux tempes et aux creux des mains. Mais frictionnez-vous avec une eau de toilette, très diluée d'alcool, contenant la même essence que votre parfum. Mettez dans vos vêtements et dans votre linge des feuilles d'ouate vaporisée. Ainsi vous créerez autour de vous une atmosphère raffinée.

Pour votre santé: Un petit truc excellent pour guérir le rhume: des compresses chaudes à la racine du nez, aussi souvent que possible. Le soulagement est immédiat, la guérison suit très vite.

Pour votre maison: "On gagne beaucoup à aller soi-même chez le fruitier, l'épicier ou au marché, car la vue des fruits et légumes aide beaucoup à composer et à varier le menu. Encouragez votre marchand à vous indiquer les denrées qui sont de saison ou à prix réduit."

Activités Féminines

VILLA NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

Voici la liste des prochaines retraites fermées prévues par le R. P. Méthot, O.P., à la Villa Notre-Dame-du-Rosaire, 12435, rue Sainte-Croix, Cartierville, T. 31, 1745.

Février: 6-9, jeunes filles (inscriptions closes); 14-16, employées de bureau; 21-23, employées de bureau (inscriptions closes); 25-26, jeunes dames; mars: 7-9, institutrices; 14-16, employées de bureau; 21-23, employées de bureau (inscriptions closes); 27-30, retraite de Vie Intérieure pour dames et demoiselles, sujet: Notre Christ Jésus, (inscriptions closes); avril: 11-13, employées de bureau; mai: 1-4, fiancées.

CHAPELLE DE MARIE-REPARATRICE

1025 boul. Mont-Royal ouest

Le 6 février de 8 à 9 h. les membres de l'heure sainte sont cordialement invités à assister à l'heure sainte mensuelle présidée par Mgr Perrier, V.G., à la chapelle de Marie-Reparatrice, 1025 ouest, boul. Mont-Royal. Récitation de l'office, amen, dévotion et Tantum ergo.

DEMONSTRATION CULINAIRE

Chez les femmes propriétaires

Les villes déficitaires mieux traitées que les propriétaires déficitaires

A la réunion de vendredi dernier des dames propriétaires, tenue à l'Institut sténographique de France, sous la présidence de Mlle Irène Joly, une résolution a été passée pour demander la participation des municipalités avoisinantes de l'île de Montréal aux dépenses des travaux publics, dont elles bénéficient, et qui depuis toujours sont à la charge de la métropole.

"Si la ville de Montréal, par ses conversions de la dette publique, réalise une économie de 48 millions, et qu'elle trouve bon de faire remise de 18 millions aux villes déficitaires, qui ont plutôt contribué à grever le trésor public qu'à le maintenir, il conviendrait que les propriétaires qui, eux, contribuent pour 80% au trésor, et qui sont déficitaires depuis plusieurs années, bénéficient d'une remise de l'impôt."

Après cette remarque de la présidente, l'assemblée a été unanime à passer une résolution dans ce sens. Mme Bellehumeur, Mlle G. Piché et E. Bureau, secrétaire, ont protesté contre l'échelle des prix de loyers, affirmant que les petits propriétaires ne sont pas protégés, tandis que leurs locataires ont un salaire trois fois plus élevé depuis quelques années et ont l'avantage de sous-louer au détriment du propriétaire, sans que ce dernier puisse exiger une compensation.

La santé des jeunes ouvrières est en danger

"Il y a actuellement un trop grand nombre de jeunes filles qui ruinent leur santé en travaillant au-delà de leurs forces, dans les usines, les restaurants et les magasins", vient de déclarer Mlle Rita Bibault, secrétaire nationale de la J.O.C.F., en marge de l'enquête que poursuit actuellement la J.O.C. sur la santé de la jeune ouvrière. "Les rapports que nous avons reçus à l'heure actuelle au secrétariat démontrent que c'est par ambition ou par imprudence que certaines jeunes filles abusent de leur santé dans des travaux qui dépassent leurs forces physiques. Obligées souvent de travailler dès la sortie de la classe, à un âge où elles ne sont pas encore pleinement formées, elles entreprennent des travaux qui normalement devraient être accomplis par des hommes. Les excès amenés par le travail "à la pièce", les conditions insalubres d'usine, les loisirs épuisants, les logements surpeuplés, l'habillage trop simplifié en hiver, une nourriture peu substantielle sont autant de causes qui détruisent la santé de nos jeunes travailleuses", d'ajouter Mlle Bibault.

"Et la situation est d'autant plus grave que ces jeunes filles seront les mamans de la classe ouvrière de demain et qu'elles transmettront à leurs enfants un état de santé ruiné par des excès de toutes sortes, continue Mlle Bibault. Aussi la J.O.C. entend-elle tout mettre en oeuvre pour faire l'éducation de la jeune ouvrière sur ce point afin qu'elle puisse veiller elle-même précieusement à la conservation de sa santé. La J.O.C. entend aussi faire connaître aux jeunes travailleuses les lois existantes sur les accidents de travail et l'hygiène ainsi que les organismes d'assurance-maladie qui fonctionnent au Canada. Les autorités publiques et privées seront aussi alertées par ce problème important. En poursuivant cette tâche allégrement, la J.O.C. a la conviction de rendre un service plus important non seulement aux individus mais à la société entière", de conclure la secrétaire générale de la J.O.C.F.

Décès à 63 ans du R.P. Léopold, O.C.R.

Il était ancien directeur de l'Institut agricole d'Oka

L. R. P. Léopold, O.C.R., ancien directeur de l'Institut agricole d'Oka, et directeur des Relations extérieures de cette école supérieure d'agriculture, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 63 ans, après une courte maladie.

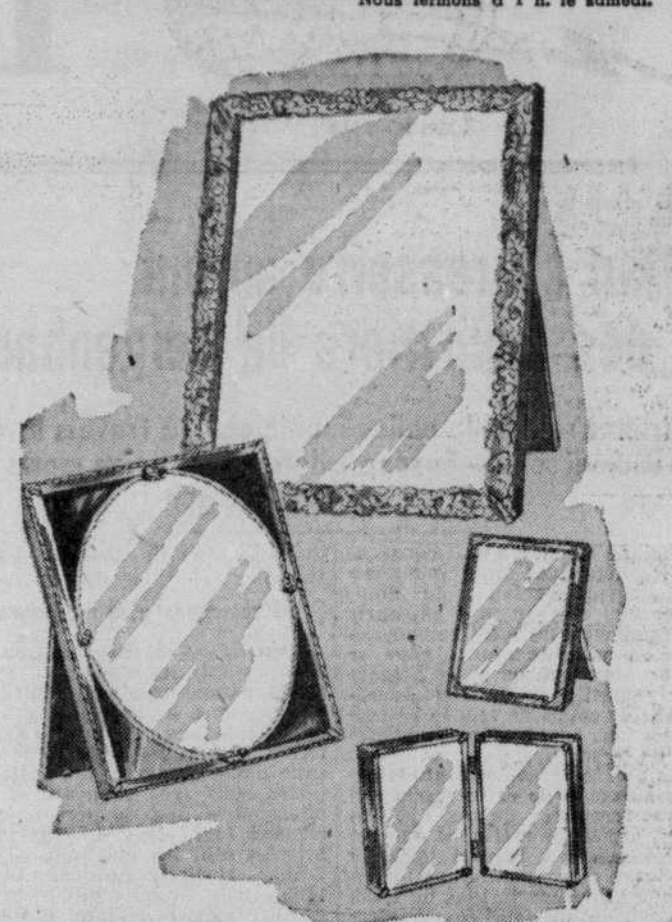
Né Leopoldo Ortiz y Pi, à Nasasau, capitale des Iles Bahama, le 15 janvier 1884, il habita avec sa famille en Espagne, à Naples et aux Etats-Unis. Son père, consul d'Espagne, appartenait à la grande noblesse de son pays. Nommé à Montréal, il s'y établit avec sa famille. Son fils, Leopoldo, fit ses études au collège de Montréal. A 19 ans, après sa rhétorique, au cours d'une visite à La Trappe, il se sentit subitement attiré par la vie monastique et demanda son admission. Il prit l'habit sous le nom de Marie-Léopold.

Sa Carrière

Ordonné prêtre le 5 mai 1907, il fut bientôt nommé professeur à l'Institut agricole d'Oka, puis peu après devint directeur de cette institution, poste qu'il occupa jusqu'en 1937, alors qu'il fut chargé

EATON

Heures d'affaires du lundi au vendredi: 9 h. 30 à 5 h. 30. Nous terminons à 1 h. le samedi.



1000 PORTE-PHOTOS à 1/3 de rabais!

Grande vedette de mi-hiver au rayon des cadres, cinquième étage. Jolis porte-photos de métal pour les portraits que vous chérissez.

REG. 2.95 A 17.50

ECONOMISEZ EN LES ACHETANT MARDI

1.95 à 11.67

Les clients avisés profiteront de cette offre pour encadrer à prix d'abais toutes les photos qu'ils désirent conserver. Tous ces porte-photos sont en métal jaune ou blanc, de forme moderne. Pour photos de 3 1/4" x 4 1/4" à 11" x 14" — beaucoup de 8" x 10" et petite quantité de 10" x 13" et 11" x 14". Nous vous suggérons de venir tôt pour le meilleur choix. Les économies exceptionnelles en valent la peine.

Cadres, au cinquième

THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

des relations extérieures de la maison. A ce titre, il fit de nombreux voyages tant au pays qu'à l'étranger. Bien connu dans tous les milieux scientifiques et agricoles, il était une autorité en culture fruitière, en architecture paysagiste et en phytopathologie, sciences qu'il enseigna à l'Institut agricole d'Oka jusqu'à sa mort. Il était tout spécialement chargé des cours d'entomologie, science où il était reconnu pour sa grande compétence. Il laisse à l'Institut agricole d'Oka, une collection d'insectes considérable et d'une grande valeur scientifique. En outre, il était un expert dans la culture des glaieuls.

Polyglotte

Le Père Léopold parlait également bien l'anglais, sa langue maternelle, l'espagnol, la langue de sa famille, et le français, sa langue d'adoption.

Il laisse deux oeuvres de grand mérite: La culture fruitière et La culture des fleurs. Ce dernier ouvrage a trois éditions.

Le Père Léopold était docteur en sciences de l'université de Montréal, (1927). Il avait été président de la Société Entomologique de Québec, filiale de celle de l'Ontario, dont il fut également le président.

Le distingué Trappiste laisse dans le deuil, outre ses frères en religion, ses frères, Henry, ingénieur, de Mexico, et Raphaël Ortiz, d'Outremont; sa sœur, Anita, de

Montréal; son neveu, Lionel, comptable, de Montréal.

Un premier service a été chanté à l'Institut agricole d'Oka, par le R.P. Norbert, directeur de la maison, en présence des professeurs et des élèves. La translation des restes à La Trappe a eu lieu immédiatement après la cérémonie.

Les funérailles ont eu lieu dans la chapelle du Monastère, Dom Pacôme, abbé de la Trappe d'Oka, a chanté le service. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la Trappe.

Le Devoir prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses condoléances.

L'art d'être chef

par G. COURTOIS

La Mission du Chef
Les Qualités du Chef
L'Exercice du Métier de Chef
Le Secret du Chef

Volume de 190 pages.

Au comptoir: \$1.00

Par la poste: \$1.05

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

PRESCRIPTIONS

Prenez vos médicaments avec confiance

Apportez vos prescriptions chez

SARRAZIN & CHOQUETTE



Le plus grand laboratoire de prescriptions médicales au Canada.

10 pharmaciens chimistes en service

JAMAIS DE SUBSTITUTIONS

Analyse d'urine: 50c

Service automobile dans toute la ville.

SARRAZIN & CHOQUETTE

921 est, rue Ste-Catherine — Tél.: Plateau 9622

Jeune mère... Faites Ceci, Ce Soir Si Votre Enfant a Un Rhume

Soulagez ses souffrances pendant qu'il dort



AU COUCHER, frictionnez-lui la gorge, la poitrine et le dos avec du Vicks VapoRub adoucissant et réchauffant. Son action soulageante se fait sentir rapidement pour soulager les souffrances... Et puis...



IL AGIT PENDANT DES HEURES, pour soulager pendant la nuit. Souvent, au réveil, les pires souffrances du rhume, sont soulagées. Procurez-vous du Vicks VapoRub aujourd'hui.

Le remède des familles le plus connu que vous puissiez employer pour soulager les souffrances du rhume, c'est le VICKS VAPORUB

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
.	.	.	.	.	.	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	.

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
.	.	.	.	.	.	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	.



Lundi, 3 février 1947

Programmes spéciaux

CBF, 4 h. 30 p.m. Radio-College. — 4 h. 30. Les lois de la nature. Les ondes hertziennes et la radio. Conférencier, M. Léon Lortie. 4 h. 45. Histoire des sciences et de leurs applications. Justus Liebig, Conférencier, M. Louis Bourgois. 5 h. Aventures scientifiques. La chimie enrichit son homme. CBF, 7 h. 30 p.m. Les invités de Radio-Canada à la tribune du Choc des idées. Lundi soir, M. Henri C. Bois, gérant général de la Coopérative fédérée, M. Jean-Marie Gauthier, directeur de l'École du Meuble. Ils parleront de la petite industrie. Un groupe-titre du Choc des idées se fait interrogatif: Moins cible pour la bombe atomique, peut-elle assurer assez de prospérité? M. Bois et Gauthier sont des spécialistes dans le domaine de l'industrie.

Sommaire des postes locaux

6.00 CBF-490 kilocycles	6.15 Chansons favorites.	12.55 CBF-1490 kilocycles
6.10 Ivan l'intermédiaire	6.20 Piano-logue	6.00 Radio-journal
6.20 CBF-1490 kilocycles	6.25 Quel de nouveau?	6.05 Radio-journal
6.30 Revue de l'actualité	6.30 Variétés musicales	6.10 Radio-journal
6.40 Cœur tout	6.35 Forum des sports	6.15 Radio-journal
7.00 Un homme et son	6.40 La pièce du jour	6.20 Radio-journal
7.10 Métropole	6.45 Nouvelles	6.25 Radio-journal
7.20 Le choc des idées	7.00 Music-Hall	6.30 Radio-journal
8.00 Heure Northern Electric	7.30 Causette politique	6.35 Radio-journal
8.30 Qui suis-je?	7.45 Musique de campagne	6.40 Radio-journal
9.00 Radio-concert canadien	8.00 Café-concert Kraft	6.45 Radio-journal
9.45 Émission politique	8.30 Prix d'honneur	6.50 Radio-journal
10.00 Radio-journal	8.55 Choses du temps	6.55 Radio-journal
10.15 Lettre d'une Parisienne	9.00 Radio-théâtre Lux	7.00 Radio-journal
10.30 Orchestre	10.00 Inner Sanctum	7.05 Radio-journal
11.00 Jazz	10.30 Tribune des confessions	7.10 Radio-journal
11.10 Musique de danse	10.45 Nouvelles	7.15 Radio-journal
11.20 Orchestre	10.55 Un refrain populaire	7.20 Radio-journal
12.00 Plus des émissions	11.00 Bonsoir les sports	7.25 Radio-journal
6.00 Météo	11.15 Danse	7.30 Radio-journal
6.15 Radio-journal	11.30 Orchestre	7.35 Radio-journal
6.25 Chronique sportive	12.00 Nouvelles	7.40 Radio-journal
6.30 Sérenade	12.05 Nouvelles et fin des émissions	7.45 Radio-journal
6.45 Nouvelles et commentaires de la B.C.	6.00 CBF-550 kilocycles	7.50 Radio-journal
6.50 Reportage	6.05 The Town Crier	7.55 Radio-journal
7.00 Rockridge, baryton	6.10 Sidelights	8.00 Radio-journal
7.10 Jazz	6.15 Nouvelles	8.05 Radio-journal
7.20 Trio Toronto	6.20 Causette du Rotary	8.10 Radio-journal
8.00 Cavalcade canadienne	6.30 Pique-nique	8.15 Radio-journal
8.30 Forum agricole	7.00 Orcl. de danse	8.20 Radio-journal
8.55 Conseils de la ferme	7.15 Studio	8.25 Radio-journal
9.00 Variétés	7.45 Rex Battle	8.30 Radio-journal
10.00 Radio-journal	8.00 Northern Hour	8.35 Radio-journal
10.15 Revue de l'actualité	8.30 Award show	8.40 Radio-journal
10.30 Émission politique	9.00 Dark ventures	8.45 Radio-journal
11.00 Programme musical	9.30 Panfare	8.50 Radio-journal
11.30 Orchestre	9.45 Concentrated Hour	8.55 Radio-journal
12.00 Nouvelles	10.30 Orcl. de danse	9.00 Radio-journal
12.05 Pin des émissions	11.00 Nouvelles	9.05 Radio-journal
6.00 Carmen Cavallaro au piano	11.15 Danse des sports	9.10 Radio-journal
	11.45 Danse	9.15 Radio-journal
	12.00 Nouvelles et fin de	9.20 Radio-journal

Mardi, 4 février 1947

Sommaire des postes locaux

6.50 CBF-490 kilocycles	11.30 Orchestre.	6.30 Météo.
6.55 Ouverture du poste	12.00 Nouvelles	7.00 Musique
7.00 Opéra de 4 sous	12.05 Fin des émissions.	7.15 Interview.
7.15 Musique choisie.	6.00 CBF-730 kilocycles	7.20 Oncle Troy.
8.00 Radio-journal	6.05 Ouverture.	7.45 Orgue.
8.10 Intermède.	6.10 Eveil.	8.00 Money makers.
8.15 Émissions	6.15 Actualités.	8.30 The O'Neills.
8.20 Météo	6.20 Eveil.	9.00 Symphonie.
8.30 Nouvelles	6.25 Trio matinal.	9.30 Miracle of a Bum.
8.40 Moment musical.	6.30 Eveil.	10.00 Bob Hope "how
9.00 Propos mélodiques.	6.35 L'Oratoire.	10.30 Christmas Party.
9.45 Sur nos ondes	6.40 Musique choisie.	11.30 Nouvelles.
10.15 Programme musical.	6.45 Nouvelles.	12.00 Christmas Music.
10.30 Intermède.	6.50 Conseil musical	12.00 Midnight Service from
10.45 Détente	6.55 Actualités.	Cathedral of St. John
11.00 Chansonnets.	7.00 Actualités.	the Devine
11.15 Ami du consommateur	7.05 Le rythme de la valse	6.00 CBF-1490 kilocycles
11.30 Les artistes du "lavoir	7.10 Une chanson.	6.05 Ouverture.
11.45 Les joyeux troubadours	7.15 Sans tambour	6.10 Cécile Troy.
12.00 Midi Jeunesse dorée	7.20 Mélodie-vedettes	6.15 Musique de concert.
12.15 Rue principale.	7.25 Pour elle.	6.20 Rendre-vous musical.
12.30 Le réveil rural.	7.30 Actualités.	6.25 Rendre-vous musical.
12.50 Signet-horaire.	7.35 Eveil.	6.30 Rendre-vous musical.
13.00 Quelles nouvelles?	7.40 Eveil.	6.35 Rendre-vous musical.
13.15 Radio-journal.	7.45 Eveil.	6.40 Rendre-vous musical.
13.30 Intermède.	7.50 Eveil.	6.45 Rendre-vous musical.
13.45 "Paz le soleil.	8.00 Eveil.	6.50 Rendre-vous musical.
14.00 Musique sud-américaine	8.05 Eveil.	6.55 Rendre-vous musical.
2.00 Musique légère.	8.10 Eveil.	7.00 Rendre-vous musical.
2.15 Faire-part.	8.15 Eveil.	7.05 Rendre-vous musical.
2.30 Le courrier de Radio-Canada	8.20 Eveil.	7.10 Rendre-vous musical.
3.00 Les Amis de l'Art.	8.25 Eveil.	7.15 Rendre-vous musical.
3.30 Chans-d'œuvre de la musique	8.30 Eveil.	7.20 Rendre-vous musical.
4.00 Radio-College.	8.35 Eveil.	7.25 Rendre-vous musical.
4.30 Radio-College.	8.40 Eveil.	7.30 Rendre-vous musical.
5.00 Radio-College.	8.45 Eveil.	7.35 Rendre-vous musical.
5.30 Thé dansant.	8.50 Eveil.	7.40 Rendre-vous musical.
5.45 Réveil de l'intermédiaire	8.55 Eveil.	7.45 Rendre-vous musical.
6.00 vau l'intermédiaire	9.00 Eveil.	7.50 Rendre-vous musical.
6.15 Radio-journal	9.05 Eveil.	7.55 Rendre-vous musical.
6.25 Sport	9.10 Eveil.	8.00 Rendre-vous musical.
6.30 Revue de l'actualité	9.15 Eveil.	8.05 Rendre-vous musical.
6.40 Cœur tout	9.20 Eveil.	8.10 Rendre-vous musical.
7.00 Un homme et son péché	9.25 Eveil.	8.15 Rendre-vous musical.
7.15 Métropole	9.30 Eveil.	8.20 Rendre-vous musical.
7.30 Jean Narrache	9.35 Eveil.	8.25 Rendre-vous musical.
7.45 Café Negro	9.40 Eveil.	8.30 Rendre-vous musical.
8.00 v. de Dr Mor	9.45 Eveil.	8.35 Rendre-vous musical.
8.15 La mine d'or	9.50 Eveil.	8.40 Rendre-vous musical.
8.30 Orcl. symphonique de Toronto	9.55 Eveil.	8.45 Rendre-vous musical.
10.00 Radio-journal	10.00 Eveil.	8.50 Rendre-vous musical.
10.15 Ecole des parents	10.05 Eveil.	8.55 Rendre-vous musical.
10.30 Réveil	10.10 Eveil.	9.00 Rendre-vous musical.
10.45 Réveil	10.15 Eveil.	9.05 Rendre-vous musical.
11.00 Réveil du soir	10.20 Eveil.	9.10 Rendre-vous musical.
11.15 Musique légère	10.25 Eveil.	9.15 Rendre-vous musical.
11.30 Musique de danse	10.30 Eveil.	9.20 Rendre-vous musical.
12.00 Pin des émissions	10.35 Eveil.	9.25 Rendre-vous musical.
6.00 CBF-490 kilocycles	10.40 Eveil.	9.30 Rendre-vous musical.
6.05 Ouverture du poste	10.45 Eveil.	9.35 Rendre-vous musical.
6.10 Opéra de 4 sous	10.50 Eveil.	9.40 Rendre-vous musical.
6.15 Musique choisie	10.55 Eveil.	9.45 Rendre-vous musical.
6.20 Radio-journal	11.00 Eveil.	9.50 Rendre-vous musical.
6.30 Intermède	11.05 Eveil.	9.55 Rendre-vous musical.
6.40 Cœur tout	11.10 Eveil.	10.00 Rendre-vous musical.
7.00 Un homme et son péché	11.15 Eveil.	10.05 Rendre-vous musical.
7.15 Métropole	11.20 Eveil.	10.10 Rendre-vous musical.
7.30 Jean Narrache	11.25 Eveil.	10.15 Rendre-vous musical.
7.45 Café Negro	11.30 Eveil.	10.20 Rendre-vous musical.
8.00 v. de Dr Mor	11.35 Eveil.	10.25 Rendre-vous musical.
8.15 La mine d'or	11.40 Eveil.	10.30 Rendre-vous musical.
8.30 Orcl. symphonique de Toronto	11.45 Eveil.	10.35 Rendre-vous musical.
10.00 Radio-journal	11.50 Eveil.	10.40 Rendre-vous musical.
10.15 Ecole des parents	11.55 Eveil.	10.45 Rendre-vous musical.
10.30 Réveil	12.00 Eveil.	10.50 Rendre-vous musical.
10.45 Réveil	12.05 Eveil.	10.55 Rendre-vous musical.
11.00 Réveil du soir	12.10 Eveil.	11.00 Rendre-vous musical.
11.15 Musique légère	12.15 Eveil.	11.05 Rendre-vous musical.
11.30 Musique de danse	12.20 Eveil.	11.10 Rendre-vous musical.
12.00 Pin des émissions	12.25 Eveil.	11.15 Rendre-vous musical.
6.00 CBF-490 kilocycles	12.30 Eveil.	11.20 Rendre-vous musical.
6.05 Ouverture du poste	12.35 Eveil.	11.25 Rendre-vous musical.
6.10 Opéra de 4 sous	12.40 Eveil.	11.30 Rendre-vous musical.
6.15 Musique choisie	12.45 Eveil.	11.35 Rendre-vous musical.
6.20 Radio-journal	12.50 Eveil.	11.40 Rendre-vous musical.
6.30 Intermède	12.55 Eveil.	11.45 Rendre-vous musical.
6.40 Cœur tout	13.00 Eveil.	11.50 Rendre-vous musical.
7.00 Un homme et son péché	13.05 Eveil.	11.55 Rendre-vous musical.
7.15 Métropole	13.10 Eveil.	12.00 Rendre-vous musical.
7.30 Jean Narrache	13.15 Eveil.	12.05 Rendre-vous musical.
7.45 Café Negro	13.20 Eveil.	12.10 Rendre-vous musical.
8.00 v. de Dr Mor	13.25 Eveil.	12.15 Rendre-vous musical.
8.15 La mine d'or	13.30 Eveil.	12.20 Rendre-vous musical.
8.30 Orcl. symphonique de Toronto	13.35 Eveil.	12.25 Rendre-vous musical.
10.00 Radio-journal	13.40 Eveil.	12.30 Rendre-vous musical.
10.15 Ecole des parents	13.45 Eveil.	12.35 Rendre-vous musical.
10.30 Réveil	13.50 Eveil.	12.40 Rendre-vous musical.
10.45 Réveil	13.55 Eveil.	12.45 Rendre-vous musical.
11.00 Réveil du soir	14.00 Eveil.	12.50 Rendre-vous musical.
11.15 Musique légère	14.05 Eveil.	12.55 Rendre-vous musical.
11.30 Musique de danse	14.10 Eveil.	13.00 Rendre-vous musical.
12.00 Pin des émissions	14.15 Eveil.	13.05 Rendre-vous musical.
6.00 CBF-490 kilocycles	14.20 Eveil.	13.10 Rendre-vous musical.
6.05 Ouverture du poste	14.25 Eveil.	13.15 Rendre-vous musical.
6.10 Opéra de 4 sous	14.30 Eveil.	13.20 Rendre-vous musical.
6.15 Musique choisie	14.35 Eveil.	13.25 Rendre-vous musical.
6.20 Radio-journal	14.40 Eveil.	13.30 Rendre-vous musical.
6.30 Intermède	14.45 Eveil.	13.35 Rendre-vous musical.
6.40 Cœur tout	14.50 Eveil.	13.40 Rendre-vous musical.
7.00 Un homme et son péché	14.55 Eveil.	13.45 Rendre-vous musical.
7.15 Métropole	15.00 Eveil.	13.50 Rendre-vous musical.
7.30 Jean Narrache	15.05 Eveil.	13.55 Rendre-vous musical.
7.45 Café Negro	15.10 Eveil.	14.00 Rendre-vous musical.
8.00 v. de Dr Mor	15.15 Eveil.	14.05 Rendre-vous musical.
8.15 La mine d'or	15.20 Eveil.	14.10 Rendre-vous musical.
8.30 Orcl. symphonique de Toronto	15.25 Eveil.	14.15 Rendre-vous musical.
10.00 Radio-journal	15.30 Eveil.	14.20 Rendre-vous musical.
10.15 Ecole des parents	15.35 Eveil.	14.25 Rendre-vous musical.
10.30 Réveil	15.40 Eveil.	14.30 Rendre-vous musical.
10.45 Réveil	15.45 Eveil.	14.35 Rendre-vous musical.
11.00 Réveil du soir	15.50 Eveil.	14.40 Rendre-vous musical.
11.15 Musique légère	15.55 Eveil.	14.45 Rendre-vous musical.
11.30 Musique de danse	16.00 Eveil.	14.50 Rendre-vous musical.
12.00 Pin des émissions	16.05 Eveil.	14.55 Rendre-vous musical.
6.00 CBF-490 kilocycles	16.10 Eveil.	15.00 Rendre-vous musical.
6.05 Ouverture du poste	16.15 Eveil.	15.05 Rendre-vous musical.
6.10 Opéra de 4 sous	16.20 Eveil.	15.10 Rendre-vous musical.
6.15 Musique choisie	16.25 Eveil.	15.15 Rendre-vous musical.
6.20 Radio-journal	16.30 Eveil.	15.20 Rendre-vous musical.
6.30 Intermède	16.35 Eveil.	15.25 Rendre-vous musical.
6.40 Cœur tout	16.40 Eveil.	15.30 Rendre-vous musical.
7.00 Un homme et son péché	16.45 Eveil.	15.35 Rendre-vous musical.
7.15 Métropole	16.50 Eveil.	15.40 Rendre-vous musical.
7.30 Jean Narrache	16.55 Eveil.	15.45 Rendre-vous musical.
7.45 Café Negro	17.00 Eveil.	15.50 Rendre-vous musical.
8.00 v. de Dr Mor	17.05 Eveil.	15.55 Rendre-vous musical.
8.15 La mine d'or	17.10 Eveil.	16.00 Rendre-vous musical.
8.30 Orcl. symphonique de Toronto	17.15 Eveil.	16.05 Rendre-vous musical.
10.00 Radio-journal	17.20 Eveil.	16.10 Rendre-vous musical.
10.15 Ecole des parents	17.25 Eveil.	16.15 Rendre-vous musical.
10.30 Réveil	17.30 Eveil.	16.20 Rendre-vous musical.
10.45 Réveil	17.35 Eveil.	16.25 Rendre-vous musical.
11.00 Réveil du soir	17.40 Eveil.	16.30 Rendre-vous musical.
11.15 Musique légère	17.45 Eveil.	16.35 Rendre-vous musical.
11.30 Musique de danse	17.50 Eveil.	16.40 Rendre-vous musical.
12.00 Pin des émissions	17.55 Eveil.	16.45 Rendre-vous musical.
6.00 CBF-490 kilocycles	18.00 Eveil.	16.50 Rendre-vous musical.
6.05 Ouverture du poste	18.05 Eveil.	16.55 Rendre-vous musical.
6.10 Opéra de 4 sous	18.10 Eveil.	17.00 Rendre-vous musical.
6.15 Musique choisie	18.15 Eveil.	17.05 Rendre-vous musical.
6.20 Radio-journal	18.20 Eveil.	17.10 Rendre-vous musical.
6.30 Intermède	18.25 Eveil.	17.15 Rendre-vous musical.
6.40 Cœur tout	18.30 Eveil.	17.20 Rendre-vous musical.
7.00 Un homme et son péché	18.35 Eveil.	17.25 Rendre-vous musical.
7.15 Métropole	18.40 Eveil.	17.30 Rendre-vous musical.
7.30 Jean Narrache	18.45 Eveil.	17.35 Rendre-vous musical.
7.45 Café Negro	18.50 Eveil.	17.40 Rendre-vous musical.
8.00 v. de Dr Mor	18.55 Eveil.	17.45 Rendre-vous musical.
8.15 La mine d'or	19.00 Eveil.	17.50 Rendre-vous musical.
8.30 Orcl. symphonique de Toronto	19.05 Eveil.	17.55 Rendre-vous musical.
10.00 Radio-journal	19.10 Eveil.	18.00 Rendre-vous musical.
10.15 Ecole des parents	19.15 Eveil.	18.05 Rendre-vous musical.
10.30 Réveil	19.20 Eveil.	18.10 Rendre-vous musical.
10.45 Réveil	19.25 Eveil.	18.15 Rendre-vous musical.
11.00 Réveil du soir	19.30 Eveil.	18.20 Rendre-vous musical.
11.15 Musique légère	19.35 Eveil.	18.25 Rendre-vous musical.
11.30 Musique de danse	19.40 Eveil.	18.30 Rendre-vous musical.
12.00 Pin des émissions	19.45 Eveil.	18.35 Rendre-vous musical.
6.00 CBF-490 kilocycles	19.50 Eveil.	18.40 Rendre-vous musical.
6.05 Ouverture du poste	19.55 Eveil.	18.45 Rendre-vous musical.
6.10 Opéra de 4 sous	20.00 Eveil.	18.50 Rendre-vous musical.
6.15 Musique choisie	20.05 Eveil.	18.55 Rendre-vous musical.
6.20 Radio-journal	20.10 Eveil.	19.00 Rendre-vous musical.
6.30 Intermède	20.15 Eveil.	19.05 Rendre-vous musical.
6.40 Cœur tout	20.20 Eveil.	19.10 Rendre-vous musical.
7.00 Un homme et son péché	20.25 Eveil.	19.15 Rendre-vous musical.
7.15 Métropole	20.30 Eveil.	19.20 Rendre-vous musical.
7.30 Jean Narrache	20.35 Eveil.	19.25 Rendre-vous musical.
7.45 Café Negro	20.40 Eveil.	19.30 Rendre-vous musical.
8.00 v. de Dr Mor	20.45 Eveil.	19.35 Rendre-vous musical.
8.15 La mine d'or	20.50 Eveil.	19.40 Rendre-vous musical.
8.30 Orcl. symphonique de Toronto	20.55 Eveil.	19.45 Rendre-vous musical.
10.00 Radio-journal	21.00 Eveil.	19.50 Rendre-vous musical.
10.15 Ecole des parents	21.05 Eveil.	19.55 Rendre-vous musical.
10.30 Réveil	21.10 Eveil.	20.00 Rendre-vous musical.
10.45 Réveil	21.15 Eveil.	20.05 Rendre-vous musical.
11.00 Réveil du soir	21.20 Eveil.	20.10 Rendre-vous musical.
11.15 Musique légère	21.25 Eveil.	20.15 Rendre-vous musical.
11.30 Musique de danse	21.30 Eveil.	20.20 Rendre-vous musical.
12.00 Pin des émissions	21.35 Eveil.	20.25 Rendre-vous musical.
6.00 CBF-490 kilocycles	21.40 Eveil.	20.30 Rendre-vous musical.
6.05 Ouverture du poste	21.45 Eveil.	20.35 Rendre-vous musical.
6.10 Opéra de 4 sous	21.50 Eveil.	20.40 Rendre-vous musical.
6.15 Musique choisie	21.55 Eveil.	20.45 Rendre-vous musical.
6.20 Radio-journal	22.00 Eveil.	20.50 Rendre-vous musical.
6.30 Intermède	22.05 Eveil.	20.55 Rendre-vous musical.
6.40 Cœur tout	22.10 Eveil.	21.00 Rendre-vous musical.
7.00 Un homme et son péché	22.15 Eveil.	21.05 Rendre-vous musical.
7.15 Métropole	22.20 Eveil.	21.10 Rendre-vous musical.
7.30 Jean Narrache	22.25 Eveil.	21.15 Rendre-vous musical.
7.45 Café Negro	22.30 Eveil.	21.20 Rendre-vous musical.
8.00 v. de Dr Mor	22.35 Eveil.	21.25 Rendre-vous musical.
8.15 La mine d'or	22.40 Eveil.	21.30 Rendre-vous musical.
8.30 Orcl. symphonique de Toronto	22.45 Eveil.	21.35 Rendre-vous musical.
10.00 Radio-journal	22.50 Eveil.	21.40 Rendre-vous musical.
10.15 Ecole des parents	22.55 Eveil.	21.45 Rendre-vous musical.
10.30 Réveil	23.00 Eveil.	21.50 Rendre-vous musical.
10.45 Réveil	23.05 Eveil.	21.55 Rendre-vous musical.
11.00 Réveil du soir	23.10 Eveil.	22.00 Rendre-vous musical.
11.15 Musique légère	23.15 Eveil.	22.05 Rendre-vous musical.
11.30 Musique de danse	23.20 Eveil.	22.10 Rendre-vous musical.
12.00 Pin des émissions	23.25 Eveil.	22.15 Rendre-vous musical.
6.00 CBF-490 kilocycles	23.30 Eveil.	22.20 Rendre-vous musical.
6.05 Ouverture du poste	23.35 Eveil.	22.25 Rendre-vous musical.
6.10 Opéra de 4 sous	23.40 Eveil.	22.30 Rendre-vous musical.
6.15 Musique choisie	23.45 Eveil.	22.35 Rendre-vous musical.
6.20 Radio-journal	23.50 Eveil.	22.40 Rendre-vous musical.
6.30 Intermède	23.55 Eveil.	22.45 Rendre-vous musical.
6.40 Cœur tout	24.00 Eveil.	22.50 Rendre-vous musical.
7.00 Un homme et son péché	24.05 Eveil.	22.55 Rendre-vous musical.
7.15 Métropole	24.10 Eveil.	23.00 Rendre-vous musical.
7.30 Jean Narrache	24.15 Eveil.	23.05 Rendre-vous musical.
7.45 Café Negro	24.20 Eveil.	23.10 Rendre-vous musical.
8.00 v. de Dr Mor	24.25 Eveil.	23.15 Rendre-vous musical.
8.15 La mine d'or	24.30 Eveil.	23.20 Rendre-vous musical.
8.30 Orcl. symphonique de Toronto	24.35 Eveil.	23.25 Rendre-vous musical.
10.00 Radio-journal	24.40 Eveil.	23.30 Rendre-vous musical.
10.15 Ecole des parents	24.45 Eveil.	23.35 Rendre-vous musical.
10.30 Réveil	24.50 Eveil.	23.40 Rendre-vous musical.
10.45 Réveil	24.55 Eveil.	23.45 Rendre-vous musical.
11.00 Réveil du soir	25.00 Eveil.	23.50 Rendre-vous musical.
11.15 Musique légère	25.05 Eveil.	23.55 Rendre-vous musical.
11.30 Musique de danse	25.10 Eveil.	24.00 Rendre-vous musical.
12.00 Pin des émissions	25.15 Eveil.	24.05 Rendre-vous musical.
6.00 CBF-490 kilocycles	25.20 Eveil.	24.10 Rendre-vous musical.
6.05 Ouverture du poste	25.25 Eveil.	24.15 Rendre-vous musical.
6.10 Opéra de 4 sous	25.30 Eveil.	24.20 Rendre-vous musical.
6.15 Musique choisie	25.35 Eveil.	24.25 Rendre-vous musical.
6.20 Radio-journal	25.40 Eveil.	24.30 Rendre-vous musical.
6.30 Intermède	25.45 Eveil.	24.35 Rendre-vous musical.
6.40 Cœur tout	25.50 Eveil.	24.40 Rendre-vous musical.
7.00 Un homme et son péché	25.55 Eveil.	24.45 Rendre-vous musical.
7.15 Métropole	26.00 Eveil.	24.50 Rendre-vous musical.
7.30 Jean Narrache	26.05 Eveil.	24.55 Rendre-vous musical.
7.45 Café Negro	26.10 Eveil.	25.00 Rendre-vous musical.
8.00 v. de Dr Mor	26.15 Eveil.	25.05 Rendre-vous musical.
8.15 La mine d'or	26.20 Eveil.	25.10 Rendre-vous musical.
8.30 Orcl. symphonique de Toronto	26.25 Eveil.	25.15 Rendre-vous musical.
10.00 Radio-journal	26.30 Eveil.	25.20 Rendre-vous musical.
10.15 Ecole des parents	26.35 Eveil.	25.25 Rendre-vous musical.
10.30 Réveil	26.40 Eveil.	25.30 Rendre-vous musical.
10.45 Réveil	26.45 Eveil.	25.35 Rendre-vous musical.
11.00 Réveil du soir	26.50 Eveil.	25.40 Rendre-vous musical.
11.15 Musique légère	26.55 Eveil.	25.45 Rendre-vous musical.
11.30 Musique de danse	27.00 Eveil.	25.50 Rendre-vous musical.
12.00 Pin des émissions	27.05 Eveil.	25.55 Rendre-vous musical.
6.00 CBF-490 kilocycles	27.10 Eveil.	26.00 Rendre-vous musical.
6.05 Ouverture du poste	27.15 Eveil.	26.05 Rendre-vous musical.
6.10 Opéra de 4 sous	27.20 Eveil.	26.10 Rendre-vous musical.
6.15 Musique choisie	27.25 Eveil.	26.15 Rendre-vous musical.
6.20 Radio-journal	27.30 Eveil.	26.20 Rendre-vous musical.
6.30 Intermède	27.35 Eveil.	26.25 Rendre-vous musical.
6.40 Cœur tout	27.40 Eveil.	26.30 Rendre-vous musical.
7.00 Un homme et son péché	27.45 Eveil.	26.35 Rendre-vous musical.
7.15 Métropole	27.50 Eveil.	26.40 Rendre-vous musical.
7.30 Jean Narrache	27.55 Eveil.	26.45 Rendre-vous musical.
7.45 Café Negro	28.00 Eveil.	26.50 Rendre-vous musical.
8.00 v. de Dr Mor	28.05 Eveil.	26.55 Rendre-vous musical.
8.15 La mine d'or	28.10 Eveil.	27.00 Rendre-vous musical.
8.30 Orcl. symphonique de Toronto	28.15 Eveil.	27.05 Rendre-vous musical.
10.00 Radio-journal	28.20 Eveil.	27.10 Rendre-vous musical.
10.15 Ecole des parents	28.25 Eveil.	27.15 Rendre-vous musical.
10.30 Réveil	28.30 Eveil.	27.20 Rendre-vous musical.
10.45 Réveil	28.35 Eveil.	27.25 Rendre-vous musical.
11.00 Réveil du soir	28.40 Eveil.	27.30 Rendre-vous musical.
11.15 Musique légère	28.45 Eveil.	27.35 Rendre-vous musical.
11.30 Musique de danse	28.50 Eveil.	27.40 Rendre-vous musical.
12.00 Pin des émissions	28.55 Eveil.	27.45 Rendre-vous musical.
6.00 CBF-490 kilocycles	29.00 Eveil.	27.50 Rendre-vous musical.
6.05 Ouverture du poste	29.05 Eveil.	27.55 Rendre-vous musical.
6.10 Opéra de 4 sous	29.10 Eveil.	28.00 Rendre-vous musical.
6.15 Musique choisie	29.15 Eveil.	28.05 Rendre-vous musical.
6.20 Radio-journal	29.20 Eveil.	28.10 Rendre-vous musical.
6.30 Intermède	29.25 Eveil.	28.15 Rendre-vous musical.
6.40 Cœur tout	29.30 Eveil.	28.20 Rendre-vous musical.
7.00 Un homme et son péché	29.35 Eveil.	28.25 Rendre-vous musical.
7.15 Métropole	29.40 Eveil.	28.30 Rendre-vous musical.
7.30 Jean Narrache	29.45 Eveil.	28.35 Rendre-vous musical.
7.45 Café Negro	29.50 Eveil.	28.40 Rendre-vous musical.
8.00		

La revue cinématographique

(Par Jacques de Grandpré)

Au Saint-Denis

Voir un bon film français est un plaisir de qualité, quand il est vraiment bon. C'est-à-dire construit sur un scénario intelligent, libéré de la banalité, avec des dialogues bien faits, des acteurs de choix, offrant des images créées avec goût, dans une atmosphère réaliste, humaine, éclairée de l'intérieur par la logique, par l'esprit, par l'humour, par une certaine tendresse, par tout ce qui, enfin, forme l'essentiel de la civilisation française.

Un film qui réunit ces caractéristiques, même s'il présente d'autres part de graves imperfections, n'est jamais sans intérêt. Pour être un fervent du cinéma français, même moyen, il suffit d'être français de cœur et d'esprit, ou bien d'avoir intimement pénétré et compris, étant étranger, la mentalité, l'attitude française devant la vie. Il faut admettre qu'à ce point de vue il y a un grand nombre de Canadiens français, de nos jours, qui ont cessé à peu près complètement de penser ou de réagir selon leur fonds spirituel français. Mais il est consolant de voir quels beaux auditoires peut réunir, par exemple, une

pièce aussi française que *Léocadia*, à la salle du Gesù, et de quelle merveilleuse façon le public saisit et apprécie cette subtilité fantasque, cette poésie, cette caricature jamais grossière. Plus, merci, la civilisation la plus raffinée du monde est encore chez nous en pleine floraison, malgré des symptômes inquiétants qui nous en ont déjà fait douter.

Eh bien, plus nous aimons et admirons les bons films français, plus nous sentons l'envie de protester lorsqu'on s'abaisse jusqu'à nous présenter des mélodrames pleurnichards et des bouffonneries naïves, gauchement américanisées, stupidement immorales, et cela dans une salle que nombre d'honnêtes gens ont adoptée en espérant y voir chaque semaine des programmes au moins moyens. Ce n'est pas la première faiblesse qu'on ait à reprocher au *Saint-Denis* depuis quelque temps. Evidemment, il y a dans le complot toutes sortes de marchandises à écouler; mais on ne peut s'empêcher de souhaiter voir pointer le jour où il sera plus lucratif pour une compagnie de cinéma de brûler une pellicule comme *Madame et son flirt* que de la présenter au public.

Où, nous aimons un film quand il est de la qualité du *Père Serge*, vu la semaine dernière au *Saint-Denis*, quand il se rapproche de la classe de *La fille du paisanier*, de *L'Inévitable*, de *M. Dubois*, d'un ami viendra ce soir, de *Florence est folle*, d'*Au petit bonheur*, de *La loi du nord*, de *Peloton d'exécution*, du *Colonel Chabert*, de la *Duchesse de Langeais*, de la *Symphonie fantastique*, de *Carmen*, ou même de *L'homme qui vendit son âme* ou de *La nuit du diable*. Mais quand il est comme *Madame et son flirt*, il faut avouer que le plaisir baisse en plongée verticale. Et quand ce n'est plus qu'un *Madame et son flirt*, on assiste à la déchéance finale qui rejoint les *Gardiens* et *Un pays des cigales*. A peine si Robert Dhéry nous fait rire sincèrement, par moments, et si Gisèle Pascal a la chance de faire valoir un peu sa limpide voix.

Si d'excellents acteurs animent *La dame de Haut-le-Bois*, à côté d'autres qui n'ont rien d'embarrassant, cette pellicule ne réussit qu'à même pas à faire oublier qu'elle ressemble à bien d'autres mélodrames du genre. L'histoire est centrée sur un bambin très gentil mais dont les gracieuses sourires demeurent bien faibles pour racheter le reste. Le thème de l'amour maternel n'est pas neuf comme rose éclose du matin, et si l'on supprimait l'allure superbe de Françoise Rosay et la sympathique bonhomie du curé (Léon Belières), que resterait-il de ce film?

Au Palace

Un film où Bette Davis tient la vedette n'est jamais indifférent. Si l'on peut reprocher à Hollywood de nous présenter souvent, dans des films secondaires, et à l'occasion dans de grandes productions, des actrices qui sont surtout belles et très peu comédiennes, ce n'est jamais le cas lorsque l'on confie un rôle à Mlle Davis.

Mais *Deception* nous fournit la preuve qu'une grande comédienne peut demeurer impuissante à sauver un scénario défectueux. Impuissante même si elle est appuyée par un acteur aussi consciencieux que Claude Rains, par un aussi correct partenaire que Paul Henreid. L'effort d'une jeune femme pour cacher sa faute à celui qu'elle aime et qu'elle désire épouser: voilà tout le sujet de *Deception*.

On voit l'inévitable banalité, le manque d'intérêt du scénario pour un spectateur qui peut tout prévoir, que rien ne doit surprendre.

TRAHISON

par Geneviève de Francheville

L'auteur de ce roman illustre bien les dangers auxquels s'exposent toute femme mariée et toute mère de famille que les circonstances obligent à quitter leur foyer pour aller travailler au dehors.

Un livre qui ouvrirait les yeux aux jeunes ménages modernes sur des imprudences qui sont des crimes et risquent de les meurtrir pour la vie et l'éternité.

Au comptoir: \$1.25

Par la poste: \$1.30

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Au Capitol

Nobody Lives Forever fait valoir la gentillesse de Geraldine Fitzgerald, en jeune veuve à millions, la virilité de John Garfield, en méchant garçon réformé, et fournit quelques moments de "suspens" à la mode hollywoodienne. Le scénario raconte comment un ex-banquier se spécialise dans l'abus de confiance auprès des jeunes dames très riches, rencontre son Waterloo en même temps que sa Marguerite dans la personne d'une jeune veuve vraiment trop charmante pour qu'un monsieur, d'ailleurs transformé par l'expérience des armées, puisse se permettre de lui enlever ses millions. Film plutôt ordinaire.

A l'Orpheum

Tout le monde connaît *The Great Waltz*, et même ceux qui ont vu ce film en anglais apprécieront la post-synchronisation française qu'en donne cette semaine l'Orpheum. C'est un doublage fort bien fait, et cette production compense, par la vie qu'elle anime, pour ce qu'elle a d'arbitraire et même d'invaluable. On y a réussi au moins une chose: à mettre en valeur ce que la valse a de vivant et de romantique.

Au Princess

The Return of Monte-Cristo est une répétition, avec des variantes, des aventures du trop célèbre comte. C'est son petit neveu qui est ici aux prises avec, entre autres ennemis acharnés, un descendant d'un ennemi du comte. Comme le comte, il court après son immense fortune perdue, il fait du bien, sait s'évader. Quel héros! Un vrai beau spectacle pour les adultes entre sept et douze ans.

Chez les Compagnons

Léocadia, un ravissement

celui qui assiste à *Léocadia* croirait parfois écouter du Jean Sarmant. C'est flatteur pour Jean Anouilh. On y trouve la même poésie du rapprochement des êtres et à la fois la même soif d'évasion que dans *Les plus beaux yeux du monde* ou dans *Je suis trop grand pour moi*.

Cette parenté n'exclut aucunement la personnalité d'Anouilh. Chez celui-ci se remarque une fantaisie plus légère, plus libre, matelassée même. L'humour, dans *Léocadia*, côtoie le sentiment poétique. On peut même reprocher à l'auteur de mettre des plaisanteries à froid dans la bouche du héros alors que celui-ci ne semble pas du tout dans une situation morale pour prendre les choses à la légère. C'est qu'Anouilh ne résiste pas à la tentation de s'exprimer lui-même par la bouche d'Albert.

Mais au strict point de vue théâtral, il y a dans cette pièce un autre défaut plus apparent, au début. On est tenu un peu trop longtemps inutilement dans l'ignorance de ce dont il s'agit. Cela s'appelle des longueurs, même si l'auteur a jugé qu'il lui fallait tout ce premier tableau pour camper le personnage de la tante du prince et donner libre cours, très brillamment d'ailleurs, à une fantaisie débridée.

Il faut cependant se hâter de dire que la suite a été faite d'effacer cette fugitive impression des premières scènes. Que de charme, que de vie, que de spectacle que nous offrit dans le spectacle avec *Léocadia* ils semblent très près de l'idéal théâtral qu'ils se sont proposés. Ils demeurent une troupe de jeunes, bien entendu, mais nous n'hésitons pas à proclamer magnifiquement ce résultat d'une consciencieuse préparation dans leur ermitage de Vaudreuil.

Dès l'ouverture du rideau, le spectateur est frappé du goût et de la fraîcheur des décors, signés Jean de Belval. Les costumes sont à l'avenant, et nous voyons une admiration sans bornes aux doigts de fée qui ont confectionné les robes d'Amanda! Il est vrai que l'interprète de la fausse Léocadia les porte à merveille, leur donne la vie, une grâce discrète, et au moins la moitié de leur poésie.

De ce personnage d'Amanda se dégage un charme très féminin, une race, une délicatesse naturelle. C'est d'autant plus remarquable

que l'actrice doit surmonter un sérieux défaut de la voix. Un professeur de diction nous assure qu'il existe des méthodes propres à corriger cet écartement involontaire.

L'interprète d'Albert, manifeste des dons très précieux: un bon maintien, de la sobriété, une voix bien timbrée, une allure qui devrait faire de lui un acteur de premier ordre. Nous voyons peu de talents aussi prometteurs, du côté masculin, sur nos scènes montrealaises. A mesure que le métier envenime, il lui sera plus facile, il lui deviendra certainement tout naturel de mieux exprimer certaines nuances ainsi qu'il présente à l'infinitif un texte aussi subtil que celui de *Léocadia*.

Le rôle du maître d'hôtel du *Beau Danube bleu* n'est pas tenu par un acteur de moindre talent. Tout récemment, il faisait une superbe création dans le rôle de Balthazar, du *Noël de Ghéon*.

Denise Pelletier fait une duchesse éblouissante. Au tout début, alors que le texte n'a pas encore pour le spectateur toute sa signification, on est porté à trouver qu'elle charge un peu. Mais bientôt nous comprenons que la fantaisie indisciplinée de la pièce peut faire accepter la très haute couleur de cette interprétation.

Le baron Hector est incarné par une sorte de mime, très amusant avec ses grimaces significatives, ses mouvements félins de l'échine. On ne songe pas à lui reprocher son accent de Radio-Carabin. Il joue très juste et demeure dans son rôle même lorsqu'il doit se taire, ce à quoi l'oblige presque tout le temps la volubilité de la duchesse. Son costume est délicieux: il lui donne l'air d'un petit Chinois de tapisserie orientale.

Il ne nous est pas donné de voir souvent une musique de scène aussi réussie que dans *Léocadia*. Le valet de la duchesse a le mérite de s'y adapter fort bien, dans cette partie de la pièce qui emprunte à la comédie-ballet. Ajoute que ce valet est impertinable et digne provoque le fou rire dans la situation du maître d'hôtel "déchu" par rapport à sa situation à lui, valet qui n'a jamais servi que des maîtres. Les réactions du maître d'hôtel, sincèrement honteux, ne sont pas moins amusantes.

Somme toute, un spectacle qui place la troupe des *Compagnons* plus haut que jamais dans notre estime. Il faut avoir vu *Léocadia*!

Jacques de Grandpré

M. J.-A. Valois réélu maire de Dorval

Dorval, 3. — M. J.-A. Valois a été élu maire de la municipalité de Dorval aux élections d'hier en remportant la victoire sur son adversaire, M. S.-M. Elliott, par une majorité de neuf voix.

Voici les résultats des élections à l'échevinage: quartier est, siège No 1, M. J.-Eugène Bédard, élu par acclamation; siège No 2, M. Georges Brunette, élu avec une majorité de 11 voix sur son adversaire, M. Auguste Décarie; quartier ouest, siège No 1, M. Wilfrid Hébert, élu par une majorité de 17 voix sur son adversaire, M. Hector Décarie; siège No 2, M. Daniel Lavigne, fils, élu par acclamation; quartier Stratmore, siège No 1, M. Norman Wood, élu par une majorité d'une voix seulement, sur son adversaire, M. Roger Charland; siège No 2, M. Orville Cardinal, élu par une majorité de 39 voix, sur son adversaire, M. Guy Giroux.

A la police, on n'a rapporté aucun incident spécial au cours de l'élection.

Les Carnets Viotoriens

SOMMAIRE DE JANVIER 1947

LIMINAIRE: Grand anniversaire viotorien Le Rédaction LA VIE DE L'EGLISE: Développement d'un pèlerinage canadien.

Why not concerted church effort? F. Prud'homme, c.s.v.

Meta Cheves Allen Echanges: L'Amitié Canada-Haïtienne P. Cantave

Les concessions à l'Allemagne (lettre) Lieutenant Duvée

LETTRES ET ARTS: Marius Plamondon, sculpteur et verrier... M. Boucher, c.s.v.

Eve inspiratrice... Rino Laniar Université et distinction des langues.

E.G. Rainville, c.s.v. POESIE: Le Sacré Cœur, L'Alliance G. Lamarche, c.s.v.

Vie canadienne-française: Sur une nouvelle dévotion... R. Lapointe

LE SOCIAL: Une civilisation humaniste. Abbs J.-B. Gingras

REPONSES ET CRITIQUES: Livres récents.

Au comptoir: \$0.60

Par la poste: \$0.65

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Horaires des spectacles

SAINT-DENIS:

"La Dame de Haut-le-Bois" 12 h. 30, 12 h. 30, 2 h. 45, 5 h. 30, 7 h. 30, 9 h. 30.

"Madame et son flirt" 12 h. 30, 12 h. 30, 2 h. 45, 5 h. 30, 7 h. 30, 9 h. 30.

CINEMA DE PARIS:

"Symphonie Fantastique" 11 h. 45, 12 h. 13, 4 h. 42, 7 h. 11, 9 h. 40.

L'ORPHEUM:

"Notorious" 9 h. 35, 12 h. 16, 2 h. 40, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 50.

PALACE:

"Deception" 12 h. 12, 20, 2 h. 40, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 40.

CAPITOL:

"Nobody Lives Forever" 12 h. 12, 12 h. 30, 2 h. 50, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 50.

PRINCESS:

"The Return of Monte-Cristo" 10 h. 24, 11 h. 17, 4 h. 10, 7 h. 03, 9 h. 36.

"Allas Mr. Twilight" 11 h. 39, 2 h. 52, 5 h. 45, 8 h. 38.

ORPHEUM:

"Toute la ville danse" 10 h. 24, 12 h. 22, 2 h. 44, 5 h. 06, 7 h. 28, 9 h. 50.

IMPERIAL:

"Black Beauty" 12 h. 12, 12 h. 30, 2 h. 10, 10 h. 15.

"Wanted For Murder" 11 h. 30, 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 34.

La gazette artistique

Cinéma

CINEMA DE PARIS: La Symphonie

fantastique, avec Jean-Louis Barrault, Renée St-Cyr, Lise Delamare, etc.

ST-DENIS: Françoise Rosay dans La Dame de Haut-le-Bois. Aussi Madame et son Flirt, avec Gisèle

Pascal, André et Jeanne Fusier-Gir.

PALACE: Deception, avec Bette Davis, Paul Henreid et Claude Rains.

PRINCESS: The Return of Monte-Cristo, avec Louis Hayward et Barbara Britton.

CAPITOL: John Garfield, Geraldine Fitzgerald, dans Nobody Lives Forever.

ORPHEUM: Toute la ville danse, avec Louise Rainer, Fernand Gravey et Miliza Korjus.

IMPERIAL: Black Beauty, avec Mona Freeman, Richard Denning, Evelyn Ankers et Charles Evans.

Aussi Wanted for Murder.

PARK: Walter Pidgeon, Ilona Massey dans "Holiday in Mexico", en couleurs. Aussi John Payne, Maureen O'Hara dans "Sentimental Journey".

5e AVENUE: Rosalind Russell, Alexander Knox dans "Sister Kenny". Aussi Leon Errol, Glen Vernon dans "Riverboat Rhythm".

CENTURY: "A Walk in the Sun", avec Dana Andrews, Richard Conte. Aussi "The Gentleman Misbehaves", avec Robert Stanton et Osa Massen.

EMPRESS et OUTREMO: Laurence Olivier et Joan Fontaine dans Rebecca avec George Sanders et Judith Anderson. Aussi Philip Terry et Alan Savage dans The Dark Horse.

SAVOY: Charles Boyer et Jennifer Jones dans Cluny Brown, avec Peter Lawford, Helen Walker. Aussi Abbott et Costello dans The Time of Their Lives, avec Marjorie Reynolds, Binnie Barnes.

CHATEAU et CARTIER: Dana Andrews, Brian Donlevy, Susan Hayward dans Canyon Passage, en couleurs, avec Patricia Roc. Aussi William Henry et Linda Stirling dans The Mysterious Mr. Valentine.

DOMINION et MAISONNEUVE: Ginger Rogers dans Heartbeat, avec Jean-Pierre Aumont et Adolphe Menjou. Aussi Allan Lane, Roy Acuff dans Night Train to Memphis.

VILLERAY: Courage of Lassie, en couleurs, avec Elizabeth Taylor et Tom Drake. Stolen Life, avec Bette Davis et Glenn Ford. Aussi Catman of Paris avec Carl Esmond et Lenore Aubert.

VERDUN: Badman's Territory avec Randolph Scott et Ann Richards. Aussi Incendiary Blonde avec Betty Hutton et Arturo de Cordova.

BEAUBIEN: To Each His Own avec Olivia de Havilland. Aussi Night in Casablanca, avec les Marx Bros.

ERRON: To Each His Own avec Olivia de Havilland et John Lund. Aussi Inside Job avec Preston Foster et Alan Curtis.

MIDWAY: White Savage en couleurs, avec Maria Montez et John Hal Bad. Aussi Mr. Wise Guy avec les Dead End Kids.

PASSE-TEMPS: Les deux nids dans une île, avec Abbott et Costello, en français. Aussi The Bells of St. Marys, avec Bing Crosby, Ingrid Bergman et Charles Laughton.

AMHERST: The Strange Love of Martha Ivers, avec Barbara Stanwyck, Van Heflin, Elizabeth Scott. Aussi Two Guys From Milwaukee, avec Dennis Morgan, Joan Leslie, Jack Carson et Janis Paige.

EMPIRE: Somewhere in the Night. Aussi Atlantic City.

LAVAL: Madama of the Seven Moons, avec Phyllis Calvert et Stewart Granger. Aussi Music for Millions, avec Margaret O'Brien et Jimmy Durante.

NELSON: Danny Kaye et Virginia Mayo dans The Kid From Brooklyn, ainsi que Albert Dekker et Evelyn Ankers dans The French Key.

ORLEANS: Alan Ladd, Geraldine Fitzgerald et Patrick Knowles dans O.S.S., ainsi que Joan Leslie et Robert Hutton dans Julie Gets Married.

HOLLYWOOD: Gilda, avec Rita Hayworth et Glenn Ford. Aussi Don't Gamble with Strangers, avec Kane Richmond.

REX: Pour les beaux yeux de Vicki, avec Errol Flynn et Alexis Smith; ainsi que Mr. Muggs Rides Again, avec Leo Gorcey et les East Side Kids.

STELLA: Au Petit Bonheur, avec Danielle Darrieux et André Luguet; ainsi que Peloton d'Exécution avec Lucien Coedel et Yvonne Gaudet.

Musique

PLATEAU: Récital Noël Brunet (9 février).

HIS MAJESTY'S: Récital Lotte Lehmann, soprano (24 février).

EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE: La Société Casavant, concert à la mémoire de M. Raoul Paquet (4 février).

PLATEAU: Tino Rossi, chanteur, accompagné par un orchestre à cordes et assiste d'artistes de choix. (6-7-8 février.)

MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent les Cloches de Corneville, opéra-comique en 3 actes de Planquette, 4, 5, 6, 8, 9, 11, 12 fév.)

CONSERVATOIRE: René Le Roy, flûtiste en récital et le docteur Stephen Langevin devant prononcer

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

A la Société Casavant



M. Gérard Caron, organiste, boursier de la Province et titulaire des orgues de l'église St-Vincent de Paul, New York, qui donnera un récital sous les auspices de la Société Casavant, mardi, le 4 février à l'église St-Jean-Baptiste. A cette occasion la Schola Cantorum du Grand Séminaire de Montréal, sous la direction de M. Clément Morin, p.s.s., exécutera des œuvres de Paul, diacre, Lassus, Vittoria et Palestrina.

Le soliste est M. Marcel Courtois, pianiste, qui exécutera le concerto de Varsovie, de R. Addinsell, une sélection de valses de J. Strauss et rêverie, composition du soliste. L'orchestre de 25 musiciens est accompagné de deux pianistes, Mlle Lucienne Vermette et M. Marcel Courtois. Entrée libre.

L'Association des professeurs de musique du Québec

L'Association des Professeurs de Musique du Québec tiendra sa prochaine réunion, le mercredi 5 février, 1947, à 8.30 p.m. au Channing Hall (Church of Messiah), 3415, Simpson, Montréal.

On y discutera la possibilité de reprendre les activités des Concours-Festivals qui ont été suspendus durant la guerre. Toutes les personnes intéressées à ce mouvement sont invitées à cette réunion de l'Association.

On y présentera un film intitulé Listen to the Prairies! qui n'est rien d'autre qu'une pellicule cinématographique du dernier festival de Winnipeg.

une allocution sur Les faits étranges de la science moderne. (lundi, 10 fév.)

HIS MAJESTY'S: Baccaloni, basse bouffe du Metropolitan. (jeudi, 6 fév.)

PLATEAU: Nestor Chayres, ténor mexicain. (jeudi, 13 fév.)

Théâtre

GESU: Léocadia, chez les Compagnons. (3, 4, 6, 7, 8 février.)

GESU: L'Equipe présente l'Ecole des Femmes de Molière. (jeudi, 13 fév. en première.)

SPECTACLE

AU FORUM: "Ice Follies of 1947". (9 au 16 fév. avec matinée, le samedi.)

Programme des concerts de Tino Rossi

A ses concerts des 6, 7 et 8 février, au Plateau, Tino Rossi sera accompagné par un orchestre de huit musiciens dans ses chansons anciennes et nouvelles. Cet orchestre sera composé d'un pianiste, d'un accordéoniste, d'un guitariste, d'un joueur de viola, de deux violonistes, d'un flûtiste et d'un clarinettiste. Le pianiste sera l'accompagnateur habituel de Rossi, M. Glangsberg.

Le concert, d'une durée de deux heures et demie, comportera aussi une importante partie de spectacle. Il se déroulera dans l'ordre suivant: orchestre; solo d'accordéon, accompagné par l'orchestre; danses, avec orchestre; solo de guitare, accompagné par l'orchestre; danses, avec orchestre; tour de chant de Tino Rossi; et en seconde partie, mêmes attractions dans le même ordre.

Comme danseuses on verra les sœurs Gonzales, dans une danse d'escrime et une danse cubaine; comme danseurs, les hongrois Jack et Hilka, dans une danse russe et une valse fantaisiste.

Rappelons que Tino Rossi créera deux chansons au cours de sa visite parmi nous, et reprendra tous ses succès.

Concert à Saint-Pierre-Claver

Mardi, le 4 février, à 8 h. 15 p.m., la symphonie Saint-Pierre-Claver, sous la direction de M. Roger Bessette, donnera son premier concert, dans le sous-sol de l'Eglise, coin du boul. Saint-Joseph et Delorimier. Ce concert sera sous la présidence de M. le curé Ernest Labelle. Les invités d'honneur sont MM. J.-A. Francoeur, député, Cléophas Desrochers, conseiller, et Henri Morin, président des loisirs.

M. Germain Lefebvre agira comme maître de cérémonies.

Eglise Saint-Jean Baptiste

(Rue Rachel près St-Denis)

Mardi, 4 février, 8 h. 30 p.m.

Gérard CARON

Organiste

LA SCHOLA CANTORUM du Grand Séminaire

Admission: \$1.50

La Société Casavant

426 Sherbrooke est — HA. 9752

Ed. Archambault — Willis & Co.

(Billets en vente à l'entrée, le soir du concert.)

CE SOIR

AU GESU — 1200 BLEURY

"Léocadia"

de JEAN ANOUILH

CHEZ

LES COMPAGNONS

LOCATION: LA. 1186

FORUM - WL. 6131

2313, Sainte-Catherine ouest

Notre français sur le vif

Le mécanisme des figures de style — Sur deux exemples peu ordinaires — Le procédé de l'ironie — L'humour et l'esprit — "Smallware" — "On duty" — "Dollar", "cent" et "sou" — "Traiter" et "transiger"

Voici la substance de l'une des dernières causeries de M. Jean-Marie Laurence, dont la publication, avec celle de quelques autres, a été malheureusement retardée. Nous nous efforçons de reprendre le temps perdu.

Ces causeries, comme l'on sait, passent à Radio-Canada, tous les dimanches d'une heure à une heure et quart.

Laurence — Un de mes amis m'a fait part d'une observation qui l'a beaucoup frappé. "Je marchais, dit-il, derrière deux garçons dont l'un racontait à l'autre: l'un a piqué un coup de poing, mon vieux; l'autre a piqué un coup de poing, ben, tu penses! C'est une sorte de provocation au sens commun. Si je dis, en parlant d'un laideron: Quelle beauté! je provoque le sens commun, et le sens commun étant une des assises de l'esprit de mon interlocuteur, celui-ci réagit violemment, soit par une protestation s'il me prend au sérieux, soit par un éclat de rire s'il saisit la plaisanterie.

— Savez-vous que nos réflexions sur l'ironie peuvent nous aider à comprendre la distinction établie par le philosophe Bergson entre l'humour et l'esprit.

Tiens! je pensais que c'était la même chose rare et inconnue.

— Non, Ingénier. Au dire de Bergson, l'humour consiste à dire sérieusement des choses plaisantes; par exemple, un grand sermon sur l'ivrognerie et le blasphème devant des religieuses cloîtrées; tandis que l'esprit exprime en forme de plaisanterie des choses très sérieuses. Mais ce n'est pas la peine d'expliquer davantage: vous illustrez si bien vous-même, Ingénier, ces deux façons d'être spirituel.

— Ne faites pas d'humour à mes dépens.

Loin de moi cette pensée. Ingénier. Et pour vous prouver que je prends au sérieux, je vous prie de traduire *smallware* à l'intention d'un marchand qui laisse ce mot anglais dans une annonce française.

— *Smallware* peut se traduire par *mercerie*, s'il s'agit de menus objets servant au travail des femmes, au vêtement et à la parure (fils, aiguilles, boutons, etc.). Mais le plus souvent *smallware* désigne de petits objets, de menus objets de toute sorte. En ce cas, on traduit tout simplement par *petits objets* ou *menus objets*.

— Vous répondez si bien que vous allez m'aider à remplacer la traduction trop littérale en *devoir* pour *on duty* par une expression plus française.

— On duty se rend par de servir.

tonation ironique donne à cette phrase un sens négatif très fort: Elle était robe, hein! signifie: "Sa robe était laide, ridicule, c-à-d. elle n'était pas robe du tout, tant elle était imparfaite.

Tiens! je vois. Et inversement, dans la phrase du coup de poing, la négation est ironique et exprime une très forte affirmation: l'autre a piqué un coup de poing, ben, tu penses! signifie: il était très coup de poing, parfaitement coup de poing.

Voilà.

— Et comment expliquez-vous ce procédé de l'ironie qui consiste à affirmer quand on veut nier, et vice versa?

— Le qui fait la force de l'ironie, c'est qu'elle est une sorte de provocation au sens commun. Si je dis, en parlant d'un laideron: Quelle beauté! je provoque le sens commun, et le sens commun étant une des assises de l'esprit de mon interlocuteur, celui-ci réagit violemment, soit par une protestation s'il me prend au sérieux, soit par un éclat de rire s'il saisit la plaisanterie.

— Savez-vous que nos réflexions sur l'ironie peuvent nous aider à comprendre la distinction établie par le philosophe Bergson entre l'humour et l'esprit.

Tiens! je pensais que c'était la même chose rare et inconnue.

— Non, Ingénier. Au dire de Bergson, l'humour consiste à dire sérieusement des choses plaisantes; par exemple, un grand sermon sur l'ivrognerie et le blasphème devant des religieuses cloîtrées; tandis que l'esprit exprime en forme de plaisanterie des choses très sérieuses. Mais ce n'est pas la peine d'expliquer davantage: vous illustrez si bien vous-même, Ingénier, ces deux façons d'être spirituel.

— Ne faites pas d'humour à mes dépens.

Loin de moi cette pensée. Ingénier. Et pour vous prouver que je prends au sérieux, je vous prie de traduire *smallware* à l'intention d'un marchand qui laisse ce mot anglais dans une annonce française.

— *Smallware* peut se traduire par *mercerie*, s'il s'agit de menus objets servant au travail des femmes, au vêtement et à la parure (fils, aiguilles, boutons, etc.). Mais le plus souvent *smallware* désigne de petits objets, de menus objets de toute sorte. En ce cas, on traduit tout simplement par *petits objets* ou *menus objets*.

— Vous répondez si bien que vous allez m'aider à remplacer la traduction trop littérale en *devoir* pour *on duty* par une expression plus française.

— On duty se rend par de servir.

ce. Être de service signifie être dans l'exercice de ses fonctions: C'est la téléphoniste 48 qui est de service en ce moment, et non pas: qui est en devoir.

— Parfait. Rappelons par la même occasion qu'on dit fort bien en français se mettre en devoir de au sens de se préparer à. Mettez-vous en devoir de terminer la lecture d'une lettre de Charlesbourg que vous aviez commencée dimanche dernier. Tenez, revoici la lettre.

— Remerciements. "Plusieurs personnes me tapent terriblement sur les nerfs et depuis longtemps, quand je les entends prononcer un cent pour un sou. Le bon peuple dit sans affectation une cenne. Quand j'allais à l'école, il y a longtemps il est vrai, on m'a appris à dire un centin ou un sou. Il me semble que prononcer cent est un anglicisme et de mettre un devant, me fait le même effet que de dire un table ou un piastre."

— Réfléchissons d'abord en toute sympathie et bienveillance le premier argument de notre correspondant, savoir: "Le bon peuple dit sans affectation une cenne." A ce compte-là, il faudrait aussi conseiller de dire une piastre, des tomates et des pétaques. Non, dollar et cent sont les termes officiels pour désigner la monnaie canadienne. Dollar rend un son très français, en sorte que nous n'avons aucune raison d'employer le mot piastre. Quant à cent, il n'est guère harmonieux à l'oreille française, mais il faut bien l'accepter. Disons donc un cent et non pas une cenne.

— Et que faire du mot sou?

— Je ne vois pas d'inconvénient à l'employer familièrement entre nous. Les discussions sur la valeur ancienne du sou sont bien vaines puisque nous nous entendons aujourd'hui pour en faire l'équivalent du cent.

— Il n'est que d'éviter le mot sou dans nos relations commerciales avec l'étranger, notamment avec la France où le sou n'a pas la même valeur que notre cent.

Voilà. Dollar et cent sont les termes officiels pour désigner nos unités monétaires. En Suisse, l'unité monétaire, c'est le franc, pour les Suisses italiens, pour les Suisses allemands comme pour les Suisses français. C'est un fait, et le sentiment n'y peut rien changer. Et si le mot cent est devenu féminin dans la langue populaire, c'est à cause de sa déformation en cenne. La finale cenne étant généralement féminine en français, cenne est devenu féminin par analogie.

Justement, il me souvient d'avoir entendu des vieillards parler de la Malienne en désignant l'ancienne gare du Mile-End.

— En effet, j'ai entendu ça, moi aussi.

— Donc, un dollar, un cent, ou familièrement un son?

— C'est ça.

— Et pour en finir avec cette question d'argent, nous avons déjà dit, je crois, qu'on ne prononce pas de cents au pluriel.

— Je ne vois pas plus la nécessité de prononcer trois cents que trois sandwiches. Disons un cent,

deux cent(s), trois cent(s), et parlons d'autre chose.

— Il est temps en effet de répondre à un auditeur de Montréal qui demande si traiter et transiger sont parfaitement synonymes.

— Non, cher auditeur. Et c'est une erreur fréquente chez nous d'employer transiger au lieu de traiter. Transiger, c'est conclure un arrangement par des concessions réciproques; tandis que traiter signifie discuter, négocier. Supposez pour un moment, chère Ingénier, que je sois votre patron et vous, ma chargée d'affaires.

Oui, patron.

— Si je vous dis: "Traitez donc de cette affaire avec M. Un tel, et s'il n'accepte pas nos conditions, transigez." Sauriez-vous quoi faire?

— Parfaitement.

— Done, vous comprenez; donc, tout le monde comprend.

Monsieur fait de l'humour ou de l'esprit?

— Monsieur plaisante, douce Ingénier.

Certificat remis à M. Eric A. Leslie

Au nom de la Société des diplômés de l'Université McGill, le juge O. S. Tyndale, de la Cour supérieure, à Montréal, a remis à M. Eric A. Leslie, un parchemin ou certificat d'appréciation en témoignage de reconnaissance pour les "magnifiques résultats obtenus" durant les deux années au cours desquelles il a rempli les fonctions de président de cette société.

Ce document, qui porte la signature du Dr C. J. Tidmarsh, nouveau président de la société, et de M. R. L. C. Pinard, secrétaire honoraire, mentionne tout particulièrement le travail efficace de M. Leslie en faveur du McGill War Memorial, projet pour lequel on a déjà recueilli la somme de \$633,000 et qui comprend l'érection d'un vaste immeuble, avec piscine, palinoire et auditorium, au coût total de \$750,000.

On rend également hommage, dans ce certificat, au Pacific Canadian, dont M. Leslie est le vice-président et le contrôleur, pour "les services si généreusement rendus" par cette compagnie à la société des diplômés de l'Université McGill.

Comme président de cette société, M. Leslie s'est dépensé sans compter pour établir de nouveaux contacts en vue de l'établissement des diplômés, faisant de nombreux voyages à travers le Canada et les Etats-Unis pour promouvoir les intérêts de ses protégés.

Au Saint-Laurent-Kiwanis

Le prochain déjeuner-causerie du Club Saint-Laurent Kiwanis de Montréal, Inc., aura lieu mercredi, le 5 février 1947, à 12h. 30 en la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton. Le conférencier invité sera M. Robert Choquette. Il a sera comme sujet de sa causerie: "Autour d'un sketch radiophonique".

Dans le monde ouvrier

M. Amédée Parent, premier vice-président du syndicat des fonctionnaires municipaux

On a annoncé les résultats du scrutin tenu par le Syndicat des fonctionnaires municipaux. Au cours de la réunion de la salle de l'Assistance publique, rue Lagacière, M. Amédée Parent, élu au poste de premier vice-président, a été élu par 443 voix.

Ont été élus directeurs: MM. René Grenier, Omer Lanciulli, J.-A. Dulong, Vianney Séguin, Roméo Ethier, Léo Lavoie; vérificateurs: MM. Aurèle Choquette, J.-Alfred Bluteau et Ernest Caron.

Avant été élu par acclamation, lors de la mise en nomination, lundi soir dernier, M. René Constant, président, M. Lucien Caron, 2ème vice-président, Benoit Rajotte, chef du secrétariat, Gilles Vincent, directeur représentant le service des achats et magasins; A. Fournier, directeur représentant le service de santé; M. Henri Lapointe, directeur représentant le service de la police; M. E. Traversy, directeur représentant le service du bien-être social, et M. Roland Lamoureux, directeur représentant le service des estimations et le Bureau de révision.

Monsieur Georges-F. Séguin, secrétaire d'élection, révélait que 1,013 "électeurs" sont allés aux urnes de huit heures, le matin, à neuf heures, le soir. Quant à l'installation des membres du nouveau comité exécutif, elle aura lieu au cours d'une assemblée spéciale, cette semaine.

Suit la répartition des votes enregistrés pour les différents postes: A la deuxième vice-présidence: M. Amédée Parent, 728 voix; M. Jacques-André Trousseau, 285 voix.

Services des travaux publics et d'urbanisme: M. René Grenier, 134; M. Omer Lanciulli, 112; M. Alfred De Séve, 108.

Bureau du directeur des services, Bureau de l'auditeur, le Contingent, le Secrétariat et la Commission du service civique: M. J.-A. Dulong, 71; M. L. St-Denis, 31.

Service des finances: M. Vianney Séguin, 335; M. Roméo Ethier, 296; M. Léo Lavoie, 283; M. Robert Langlois, 220; M. Rosaire Asselin, 34.

Vérificateurs: M. Aurèle Choquette, 654; M. A. Bluteau, 612; M. Ernest Caron, 603, et Jean Grondin, 431.

Fédération de la jeunesse ouvrière du Québec

Parmi les personnes qui appuient la première délégalation de jeunes qui rencontrera le nouveau ministre de la Jeunesse, M. Paul Sauvé, il y a: MM. Jean-Marie Bédard, directeur régional du Congrès canadien du travail, Elphège Beauchamp, des Ouvriers unis des textiles; Jacques Casgrain, des Ouvriers unis des salaisons d'Amérique; Henri Arvisais, des Ouvriers unis de l'automobile; Leslie Roberts, journaliste; Robert Haddow, représentant des ouvriers de la fourrure; Tom McLean, directeur canadien des Ouvriers de l'Automobile; le révérend Alex Cameron et le révérend Cyril Poyles.

Cette délégalation, sous les auspices de la Fédération de la Jeunesse ouvrière du Québec, comprendra des jeunes appartenant aux unions suivantes: Ouvriers unis de l'automobile; Plombiers et Ajusteurs, local 144; Ouvriers unis de l'électricité et de la radio, locaux 528 et 531; Union des marins canadiens; Ouvriers de la fourrure; Ouvriers des transports; Ouvriers des textiles, aussi bien que des représentants du Mouvement des étudiants chrétiens; du Club des étudiants ouvriers; de la Ligue des étudiants du Québec; de clubs ouvriers et organisations politiques.

La délégalation présentera un mémoire au ministre de la Jeunesse, appuyant sur les points suivants:

1. Un minimum de salaire de 65 cents l'heure.

2. Un entraînement industriel amélioré pour les vétérans et les civils.

3. Facilités de récréations subventionnées par le gouvernement de la province.

Toutes les organisations intéressées aux problèmes de la jeunesse sont invitées à se faire représenter dans cette délégalation.

Dans la chaussure

Le Syndicat a terminé son année fiscale par une assemblée générale de tous ses membres et procédé à l'initiation de tous les employés du fittage de la maison Gagnon & Lachapelle. Ils ont été remerciés par l'aviséur du C.C.T.C., M. Marchand, pour leur coopération et leur compréhension dans le syndicat.

M. J. Marchand a présidé à l'élection de divers locaux. L'élection du président général se fera lundi prochain, le 3 février, à 8 h. p.m.

M. Dugas, agent d'affaires, a exposé les demandes que formule le Syndicat de la chaussure:

1—25% d'augmentation sur les salaires.

2—Semaine de 40 heures;

3—Deux semaines de vacances payées;

4—La sécurité de l'union;

5—Des conventions particulières pour chacune des manufactures de Montréal.

M. Dugas termine en demandant à tous les travailleurs de la chaussure d'appuyer le syndicat dans ces revendications, par leurs adhésions, et il fait remarquer que, en autant que l'ouvrier de la chaussure sera divisé, son problème restera à résoudre, que plus que jamais il est temps de comprendre le mot union non pas division.

Menace de grève

Les membres du Local 106 de l'Union des chauffeurs de camions de transport, affiliée à la Fédération américaine du Travail ont, au cours d'une réunion tenue au Temple du Travail, donné l'autorité à leur exécutif d'appeler une grève à la Sanguiniet Express si cette compagnie maintient son refus de signer un contrat avec l'Union.

Quatre compagnies de transport, employant quelque 5,000 camionneurs ont déjà signé des contrats avec le local 106 et la Sanguiniet Express est la seule qui s'y refuse. Cette compagnie emploie une centaine d'hommes affectés au transport local et à longue distance. Le président, M. Sanguiniet, qui était en Californie, a pris l'aviation pour venir rencontrer l'exécutif de l'Union à Montréal, avant qu'action soit prise par celle-ci.

Le local 106 de l'Union des chauffeurs de camion de transport n'a pas été incorporé la semaine dernière et il s'est immédiatement mis à la tâche.

Hausse du coût de la vie

Le coût de la vie du Japon a augmenté à tel point depuis la fin de la guerre, qu'il est maintenant 48 fois plus élevé qu'en 1937. C'est ce qui ressort des statistiques relevées dans la publication mensuelle du Bureau international du travail, "International Labor Review", qui est sur le point de paraître.

Ce même relevé démontre que le coût de la vie a augmenté plus rapidement aux Etats-Unis qu'au Canada et en Grande-Bretagne, quoique plus lentement qu'en Suède, en Norvège, dans les Pays-Bas et au Mexique.

Les chiffres parus au rapport du bureau des statistiques du Japon et révélés par l'entremise du cantonnement du général Douglas MacArthur à Tokyo, démontrent qu'une augmentation graduelle du coût de la vie a pris naissance depuis 1937 jusqu'à 1945, alors qu'une hausse sensible s'est fait sentir à l'automne de 1945. Ces statistiques couvrent les dépenses de base: alimentation, combustibles et électricité, vêtements, loyer et autres articles divers indispensables.

Le coût de l'alimentation du Japon a augmenté d'une façon vertigineuse en 1946. Au mois de mai, le mois le plus producteur de l'année, les prix de l'alimentation étaient 64 fois plus élevés qu'ils ne l'étaient en 1937.

Les statistiques démontrent que l'augmentation du coût de la vie s'est fait sentir graduellement aux Etats-Unis. Au mois de novembre 1946, le coût de la vie s'élevait à 48 pour cent de plus qu'en 1937. L'alimentation a aussi augmenté de 78 pour cent.

Si l'on se base sur l'année 1937 pour faire des comparaisons, les hausses du coût de la vie du monde entier, quoique graduelles, sont quand même évidentes. C'est ce que révèlent les chiffres du B.I.T.

Les prix du marché canadien ont augmenté de 26% et l'alimentation seule a augmenté de 42% en décembre 1946. Le B.I.T. a subi une hausse totale de 125% depuis août 1946, tandis que Cuba a subi la même hausse dans l'alimentation seulement.

Des chiffres d'inflation flagrante nous donnent une idée du coût de la vie. A Chungking, pendant tout le mois de mai 1946, les prix de l'alimentation et autres produits indispensables ont subi une hausse de 2,300 plus élevée que l'année de base 1937. Le coût de la vie à Changhaï a augmenté de 4,400 fois de plus que celui de 1937.

En novembre 1946, les prix de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord ont subi une hausse graduelle de 32% de plus qu'en 1937 tandis que l'alimentation a augmenté de 21% pendant la même période.

En France, les prix de l'alimentation se sont élevés, en août 1946, à 9 fois de plus qu'en 1937. A Rome, le coût de la vie est 19 fois plus élevé qu'en septembre 1938 et l'alimentation est 25 fois plus élevée.

On compte également parmi les pays où il y a eu une hausse du coût de la vie, en comparaison de celui de 1937: la Suède dont le coût de la vie et de l'alimentation a augmenté de 50 et 48% respectivement en septembre 1946; la Norvège où les hausses se sont élevées à 65 et 61% respectivement en octobre 1946; l'Union de l'Afrique du Sud, à 38 et 49% respectivement en août 1946; le Mexique, à 300% de plus pour le coût de la vie et de l'alimentation en octobre 1946; l'Indo-Chine, à 2,000% de plus pour le coût de la vie et 2,100% de plus pour l'alimentation en juillet 1946; l'Autriche, à 47% de plus qu'en 1938 au mois d'août 1946. Ces derniers chiffres sont tirés d'une échelle des prix officiellement approuvée.

Le coût de la vie de la Hongrie a atteint des chiffres d'inflation. A Budapest, les prix se sont élevés, en mai 1946, à 235,795,000 fois de plus qu'ils ne l'étaient en août 1939, et l'alimentation a augmenté de 399,993,000 fois de plus que la même année de base.

Le B.I.T. a maintenant discontinué sa compilation des chiffres de la Hongrie à cause de la fluctuation horaire des prix presque constante. De plus, notre tableau des statistiques n'offre pas assez d'espace pour de tels chiffres astronomiques.

Election des officiers chez les pressiers

Le Syndicat des Pressiers de Montréal, Inc., a procédé dernièrement à l'élection de ses officiers pour l'année 1947. En voici le résultat: Président, Edouard Beauchamp; 1er vice-prés., L. Dionne; 2e vice-prés., L.-P. Gagné; secrétaire, M. G.-A. Gagnon; trésorier, Adrien Morneau; statisticien, Roland Valois.

Membres de l'exécutif: Tous les officiers élus et MM. Benoit Héroux, Donat Royal et J. Dagenais. Délégués au Conseil syndical: MM. G.-A. Gagnon, Alphonse Vigneault, Adrien Morneau, L.-P. Gagné, E. Beauchamp, Donat Royal et J. Dagenais.

Le représentant du Syndicat au

Comité paritaire sera M. Lucien Marchand et le substitut, M. Adrien Morneau. Les délégués au Conseil central seront MM. E. Beauchamp, Roland Valois, Alphonse Vigneault. Les vérificateurs: MM. L.-P. Gagné, Benoit Héroux et M. Boucher. M. G.-A. Gagnon, président du Conseil central, a présidé les élections, et M. Lucien Dionne a rempli les fonctions de secrétaire d'élection.

Réimpression

Précis de théologie ascétique et mystique

par Ad. TANQUERÉY

Volume de 1000 pages.

Relié pleine toile.

Au comptoir: \$2.25

Par la poste: \$2.40

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

CARTES D'AFFAIRES

CINEMATOGRAFIE

FILMS

et projecteurs à vendre ou à louer. 8-16-35 mm. sonores et silencieux.

AMATEURS DE CINEMA

A LOUER

La plus grande librairie de films 8-16 mm. silencieux avec un choix des plus complets. Agence des projecteurs HOLMES 16-35 mm. sonores.

ACCESSOIRES DE CINEMAS

"LYRIC"

6981 Christophe-Colomb CR. 3130

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location. Vente de dactylographes. Machines à chiffres, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau.

Canada Dactylographe Enrg. 44 ouest, rue St-Jacques. Montréal. Tél. H.A. 8988 R.T. Armand

Royal — Remington — Underwood — L. C. Smith, Corona, Silencieux, régulier et portatif. Procédure de chiffres, duplicateurs, calculateurs et machines à additionner. Vente et service, échange, location, achat.

N. MARTINEAU & FILS

1019, rue BLEURY (entre Vitré et Lagacière) BR. 2518 BR. 2519

ENCADREURS

WISINTAINER & FILS

808 BOULEVARD ST-LAURENT

LES ENCADREURS MANUFACTURIERS

Moulures — Cadres — Miroirs Réparations de cadres et miroirs

Lanc. 2264

LAITERIE

CH. 6968 — 2599 Holt ROSEMONT

LAITERIE

Rosemont

Laiterie canadienne-française

A. Patenaude, propriétaire

MENUISERIE-EBENISTERIE

MEUBLES SUR MESURES

BeLaVa L.T.B.

Armoires, pharmacies, planches à repasser, portes et châssis.

4928 Orléans — CL. 5221

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

BOYER LIMITEE

Spécialités: meubles et matelas sur commande et réparations. Estimés gratuits sur demande

3886 Henri-Julien PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES

Réparations électriques sur automobiles

Service, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radio.

4360 L'APPELANT AM. 2141

Geo. DAIGNEAULT, Ltée

SALLE A MANGER

HOTEL PLAZA

Cuisine recherchée

Vin et Bière

Alex. JULIEN

propriétaire

446 Place Jacques-Cartier

MA. 9331

EXTERMINATEUR

LE NOUVEAU MEURTRIER

Détruit la vermine de toutes sortes

Spécialité: poison à rats. Le tue, le fait sécher, ne laisse aucune odeur.

OUVRAGE FAIT PAR EXPERT

Produits avec D.D.T. vendus à notre laboratoire GROS ou DETAIL

4166 ST-DENIS MA. 2597



Voici l'aspect que présentait l'intérieur de la basilique de Québec, aux obsèques de feu Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec. Une première messe publique de requiem a été célébrée par S. E. Mgr Pelletier, vicaire capitulaire du diocèse. Les restes mortels du cardinal sont demeurés exposés toute la journée, pour permettre aux fidèles de présenter leurs derniers hommages. Le lendemain, un dernier service funéraire a été célébré par Son Eminence le cardinal McGuigan, archevêque de Toronto. Le corps a ensuite été déposé dans la crypte de la basilique de Québec.

Pages de vie française

L'année 1946 vue par le secrétaire du Comité permanent de la Survivance française — Radio-Saint-Boniface — Excursions dans l'Ouest et jusqu'à la Côte du Pacifique — En Colombie — Vers l'Atlantique: le programme de l'été 1947 — Le Comité aux Etats-Unis — Collaboration par-dessus les frontières — Notre revue: "Vie française"

L'HOMMAGE AU VENERE CARDINAL VILLENEUVE: SON ROLE DANS LA LUTTE POUR LES TRADITIONS FRANÇAISES

Voici le texte de la causerie donnée samedi soir, à Radio-Canada, par M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire du Comité permanent de la Survivance française:

Mesdames,

Messieurs,

En dépit de son titre, cette causerie n'a pas l'ambition de couvrir tous les aspects de la vie française au Canada et aux Etats-Unis pendant l'année 1946. Elle voudrait simplement vous signaler les points principaux sur lesquels s'est porté l'effort du Comité de la Survivance française. Des forces multiples ont concouru à la splendeur et au rayonnement de notre vie française. Je tiens à leur rendre hommage et à saluer, en particulier, les sociétés patriotiques qui s'emploient, comme le Comité de la Survivance française, à promouvoir les intérêts de notre race sur ce continent.

Avant d'entreprendre cette revue du travail accompli par le Comité de la Survivance, je veux m'incliner devant le pontife illustre et vivement regretté que fut S. Em. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec. En des circonstances mémorables, Son Eminence avait pris position en ce qui concerne la question patriotique, prêché de doctrine et d'exemple. Tels de ses textes, son discours sur le fait français en Amérique du Nord, resteront sans doute classiques dans notre littérature patriotique.

Son Eminence avait pris une part active au deuxième Congrès de la Langue française en 1937. Il continua de s'intéresser au Comité issu de ce congrès, de favoriser son action de ses conseils et, parfois, de son prestige. Certaines interventions assez délicates ne seront jamais connues du grand public. Les intéressés savent avec quelle générosité il s'y prêta et combien son patriotisme s'y affirma avec pureté.

dence et courage tout à la fois.

La dernière apparition en public de Son Eminence se fit sous les auspices de la Survivance Française à Saint-Boniface. Le Cardinal archevêque revenait de l'île-à-la-Croix. La Survivance commençait un voyage de liaison qui devait le conduire jusqu'à l'océan Pacifique. Son Eminence prit la parole dans l'après-midi au Congrès de l'Association d'Education du Manitoba, puis le soir au poste CKSB. Qui se serait douté, à l'entendre discourir avec tant d'amabilité, de chaleur et de conviction qu'il était déjà frappé à mort?

Trois jours plus tard, les voyageurs de la Survivance apprenaient par la radio, dans son ancien évêché de Gravelbourg, qu'il venait de recevoir les derniers sacrements. Ce furent les alternatives d'adieu et de rechange que l'on sait et cette fin brusquée, loin du pays natal, dans une communauté issue spirituellement de l'admirable société des Oblats de Marie Immaculée, dont Son Eminence était le plus illustre fils. Puisse-tout nos compatriotes avoir une prière de gratitude pour le repos de l'âme du pontife qui fut le père spirituel de notre peuple non seulement dans l'ordre surnaturel mais, en maintes circonstances, dans l'ordre temporel, et sa mémoire demeure en bénédiction parmi nous.

Ainsi que je viens de le rappeler, Son Eminence a prononcé ses dernières paroles publiques au poste français de Radio-Saint-Boniface. Il avait encouragé de son autorité la souscription en faveur de la Radio française dans l'Ouest canadien. Il avait tenu à s'inscrire le tout premier sur la liste des souscripteurs pour un montant de mille dollars. Lorsque le poste fut inauguré, il déclara à l'un des organisateurs d'une campagne que cette inauguration constituait le fait français le plus important depuis trente ans dans

la vie de nos minorités.

Il parlait d'expérience car il avait passé la majeure partie de sa vie en contact intime avec ces admirables groupes minoritaires, soit en Ontario, soit dans l'Ouest canadien. Il savait quels périls les menaçaient constamment du côté de la presse et de la radio en particulier. Aussi foudroyait-il sur ce poste de Saint-Boniface et sur les postes de la Saskatchewan et de l'Alberta de grands espoirs et pour la cause catholique et pour la cause française.

Radio-Saint-Boniface n'a pas déçu ces espérances. Le poste a été construit selon toutes les données de la science moderne. Ses programmes sont une tenue remarquable. Il est le seul poste au Canada, croyons-nous, à ne donner que du français. Dans ce domaine, comme sur bien d'autres points, nos compatriotes des provinces nous font un peu leçon.

Il a conquis son public dès le début. Une enquête menée par une agence d'annonces a établi que 95% de nos compatriotes manitobains écoutent habituellement CKSB, que 90% d'entre eux ne captent pas d'autres émissions que les siennes. Fait plus étonnant, le poste s'est conquis plusieurs centaines d'auditeurs anglais par l'excellence de ses programmes musicaux et par son cours de conversation française. Il a commencé la publication d'une revue: Chanteclore et ses artistes ont entrepris dans les paroisses franco-manitobaines des tournées de propagande qui remportent un beau succès.

La situation financière est bonne. Grâce à la souscription organisée simultanément dans l'Est et dans l'Ouest le poste est entièrement payé, les déficits d'opération couverts à date. Les organisateurs avaient prévu que le poste ferait ses frais après trois ans d'activité. Le volume d'annonces recueillies permet de croire que cette limite sera abaissée à deux.

Une souscription actuellement en cours au Manitoba pour couvrir les déficits de la présente année remporte un entier succès, ce qui prouve bien l'intérêt que portent au poste nos amis du Manitoba.

En leur nom, le Comité de la Survivance Française est heureux de remercier encore une fois tous les souscripteurs à Radio-Ouest-Française. Il lui est aussi fort agréable de féliciter nos amis du Manitoba pour le succès qui couronne leurs efforts et d'assurer le public que les démarches se poursuivent en vue de la construction de postes similaires en Saskatchewan et en Alberta.

Le sentiment est unanime sur la question dans les milieux français des trois provinces de l'Ouest, ainsi qu'on pu s'en rendre compte les voyageurs de la Survivance Française l'été dernier. La presse a fait connaître leurs impressions et les magnifiques leçons de fierté patriotique et de courage qu'ils ont puisées auprès de nos compatriotes dispersés depuis Saint-Boniface jusqu'à Victoria, en Colombie Canadienne.

Ce voyage, le premier organisé par le Comité de la Survivance Française, était avant tout un voyage d'étude et de liaison. Il visait à mettre en contact avec nos compatriotes de l'Ouest et avec leurs problèmes de survivance un groupe de représentants de divers milieux sociaux. Le nombre des voyageurs avait été limité à une trentaine afin précisément de faciliter les rencontres et la pénétration dans les centres ruraux.

Les membres du voyage ont assisté aux congrès patriotiques tenus pas nos compatriotes du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Ils ont visité plus d'une centaine de paroisses françaises, tant urbaines que rurales, et conversé avec de nombreuses personnes appartenant à toutes les classes de la société. Partout, que ce soit à St-Boniface, Regina, Gravelbourg, Edmonton, Saint-Albert, Vancouver ou Victoria, ils ont été reçus avec une sympathie et un enthousiasme qui les ont profondément émus.

Les limites de cette causerie ne me permettent même pas de dégager les impressions d'ensemble de ce voyage. Je veux du moins signaler la naissance que j'appellerais officielle à la vie française de la Colombie canadienne. La pénétration canadienne-française au-delà des Rocheuses date des débuts du

régime anglais, mais elle n'a pris une forme absolument organisée que depuis un an ou deux. Les quinze ou vingt groupes français majeurs de la Colombie sont maintenant reliés par une société patriotique qui porte le nom de Fédération canadienne-française. Ils ont leur hebdomadaire: La Colombie. En 1946, précisément, S. Exc. Mgr Duke a signé le décret d'érection de deux paroisses françaises dans la ville de Vancouver et introduit dans son archidiocèse deux communautés de chez nous: les RR. PP. du Saint-Sacrement et les Oblats de Marie-Immaculée. La Fédération est à faire le recensement des forces françaises en Colombie. Elle projette l'établissement à Vancouver d'un centre canadien-français, en même temps qu'elle entretient des relations très étroites avec les compatriotes des autres provinces du Canada.

Au mois d'août prochain, le Comité de la Survivance organisera un voyage vers un autre océan: l'Atlantique. Il ira porter à nos frères acadiens le message de fraternité du peuple canadien-français. Le voyage aura lieu à la mi-août, de façon à conduire les pèlerins d'Acadie à Moncton pour la fête de Notre-Dame de l'Assomption. Les voyageurs fêteront avec nos frères acadiens deux centennaires: celui de la publication de l'Evangéline de Longfellow; celui de la naissance de Mgr Marcel Richard, l'apôtre de la renaissance acadienne. Ils assisteront au dévoilement d'un monument à la mémoire de Mgr Richard, dans sa paroisse de Rogersville, au congrès marial de Bouctouche à la clôture du congrès de la Société Mutuelle d'Assomption à Moncton même. Ils seront aussi l'objet de réceptions en d'autres endroits du Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Ecosse et dans l'île du Prince-Edouard.

Le voyage est sous le haut patronage de l'épiscopat français du Nouveau-Brunswick. Il est organisé en collaboration avec les dirigeants des sociétés patriotiques acadiennes: la Société Nationale d'Assomption, la Société Mutuelle d'Assomption, la Société Saint-Thomas d'Aquin, dans l'île du Prince-Edouard et la Société Saint-Pierre, en Nouvelle-Ecosse. Il marquera une étape nouvelle dans les relations de l'Acadie avec les groupes français du Canada et des Etats-Unis. C'est aux Etats-Unis que nous a confié le Comité de la Survivance Française à tenu, l'automne dernier, sa session annuelle. Cette assemblée devait coïncider avec les noces d'or de l'une de plus méritantes sociétés patriotiques: l'Association Canado-Américaine. L'épidémie de paralysie infantile a retardé la célébration des noces d'or, mais la réunion du Comité a eu lieu à l'endroit et à la date fixés.

Les membres réunis en session ont porté une attention spéciale, celle de soi, à la situation franco-américaine. Ils ont pu converser avec de nombreuses personnalités franco-américaines à Manchester même et ensuite à Woonsocket, où ils ont été accueillis chaleureusement par l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique. Un tableau d'ensemble de la situation leur a été tracé en séance même par un porte-parole bien autorisé. Il ressort de ce tableau que la guerre de 1939 a eu des répercussions fâcheuses sur la jeunesse franco-américaine. Une partie de cette jeunesse a servi sous les drapeaux et est revenue au foyer plus ou moins diminuée dans sa foi catholique et dans son vouloir vivre français. La situation dépendait en loin d'être désespérée. Les forces vives du groupe franco-américain sont à peu près intactes. Les écoles, la presse, les sociétés constituent toujours des facteurs puissants de survivance.

Divers moyens d'améliorer la situation ont été préconisés au cours de la session de Manchester. Signalons seulement la publication d'un manuel d'Histoire franco-américaine et la multiplication des contacts entre la Nouvelle-Angleterre et le Québec, particulièrement au sein des organisations de jeunesse. Deux membres du Comité de la Survivance sont à préparer le manuel. Comme suite à la deuxième suggestion, les vainqueurs du Festival de la Bonne Chanson, à Manchester, passeront la semaine du 24 juin dans la province de Québec. Ils visiteront en particulier Montréal et Québec où ils seront les hôtes de nos sociétés patriotiques, des autorités religieuses et civiles.

À la suite du congrès de Manchester, un Comité d'étude franco-américain a été constitué pour donner suite aux suggestions émises en séance. Ce Comité travaille en collaboration étroite avec le Comité de la Survivance Française. Il doit se réunir dans quelques jours à Manchester et faire rapport de la situation à la réunion qui tiendra le 12 février le bureau de la Survivance Française.

Je n'ai pu, faute de temps, vous présenter, mesdames, messieurs, un tableau un peu complet du travail accompli par le Comité de la Survivance Française en 1946. Je veux vous signaler, en terminant, la fondation d'une revue mensuelle au service de tous nos groupes français du Canada et des Etats-Unis:

Vie Française. Le public a accueilli avec sympathie cette initiative du Comité. Après quatre mois d'existence, la revue peut, à peu près, se suffire à elle-même au point de vue financier. Elle compte sur tous nos compatriotes pour multiplier ses collaborateurs et améliorer sa présentation.

La formule est modeste. Nous y avons sacrifié délibérément l'agréable à l'utile parce que nous voulons que la revue soit à la portée de toutes les bourses. Elle est avant tout un recueil documentaire et un instrument d'action au service de la cause française en Amérique du Nord. Elle est moins la revue du Comité de la Survivance Française que de tous nos groupes français et c'est d'un large esprit de compréhension et de travail en commun qu'elle s'inspire dans le choix et le ton des articles.

Cet esprit est d'ailleurs celui qui anime le Comité lui-même. Formé de membres venus de divers points du Canada et des Etats-Unis, ayant à confronter des situations diverses et parfois opposées, il lui faut adapter son action à ces situations et compter sur la collaboration de tous les nôtres. Cette collaboration ne lui a pas fait défaut jusqu'ici. Je vous en remercie, mesdames et messieurs, comme je remercie la Société Radio-Canada d'établir chaque mois un contact direct entre vous tous et le Comité de la Survivance Française.

Paul-Emile GOSSSELIN, prêtre, secrétaire général du Comité de la Survivance Française.

Cours d'anesthésie

Les médecins sont invités à assister aux cinq cours donnés à Montréal par le Dr Robert A. Dripps, directeur du service d'anesthésie de l'hôpital de l'Université de Pennsylvanie, sous les auspices conjoints du département d'anesthésie de l'Université McGill, du département de physiologie de l'Université de Montréal et de la Société canadienne des Anesthésistes, division de Québec.

Lundi, 3 fév., 7 h. 30 p.m. Edifice Ciba, 1235 McGill College ave. "The Course of Respiration under General Anesthesia".

Mardi, 4 fév., 4 h. p.m. Université de Montréal, salle H4, Centre: Faculté de Médecine. "Some pharmacological oddities of Ether, Morphine and Pentothal".

Mardi, 4 fév., 8 h. 30 p.m. in Lecture Room A, Medical Building, Université McGill.

Mercredi, 5 fév., 4 h. p.m. Université de Montréal, salle H4, Centre: Faculté de Médecine. "Mechanism of decrease of Blood Pressure associated with Spinal Anesthesia".

Mercredi, 5 fév., 8 h. 30 p.m. in Lecture Room A, Medical Building, Université McGill. "The Histamine Liberating Property of Curare".

Le Canada produit plus d'or

La production d'or en octobre s'établit à 240,828 onces fines contre 229,904 le mois précédent et 233,487 le mois correspondant de 1945, d'après les chiffres publiés par le Bureau Fédéral de la Statistique. Le total des dix premiers mois en 1946 est de 2,369,731 onces fines contre 2,228,323 la période semblable de 1945.

La production du mois est la suivante, par région; les totaux d'octobre 1945 sont entre parenthèses: Nouvelle-Ecosse, 743 (295) onces fines; Québec, 52,655 (52,707); Ontario, 156,068 (138,939); Manitoba et Saskatchewan, 14,919 (16,130); Colombie canadienne, 2,482 (16,245); Yukon, 10,755 (7,064); Territoires du Nord-Ouest, 3,192 (2,107).

Droits de Silknet

Silknet Limited annonce qu'elle rachètera le 5 mars prochain ses droits en cours à \$20 le droit. Ces droits ont été émis en février 1936 et les détenteurs des anciennes actions 7% privilégiées d'une valeur au pair de \$100 pour arriérés de dividendes de \$20.75 par action et sur une base de 1 droit et 75 cents comptant pour chaque action privilégiée détenue. À la fin de 1946 il y avait en circulation 5,677 droits.

Mme Roosevelt à Montréal

Elle adressera la parole au Forum, sous les auspices de la société canadienne des Nations Unies

Une grande assemblée aura lieu le lundi, 24 février prochain, au Forum, sous les auspices de la Société canadienne des Nations Unies. Mme Eleanor Roosevelt, femme de l'ancien président des Etats-Unis, y prendra la parole, de même que MM. Louis Saint-Laurent, ministre des Affaires extérieures, John Bracke, leader du parti progressiste-conservateur et J. Coldwell, leader de la C.C.F.

L'assemblée se tiendra sous la présidence du Dr J. S. Thomson, de Saskatoon (Sask.), président de l'Université de Saskatchewan, président national de la Société canadienne des Nations Unies.

Mme Roosevelt, qui fut déléguée à la récente réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies à Lake Success et qui fut lue présidente de la Commission des droits de l'homme de cet organisme, sera le principal orateur. Mme Roosevelt parlera des résultats déjà obtenus par la Société des Nations Unies et de l'importance de cet organisme en vue de l'édification d'une paix juste et durable.

La Société canadienne des Nations Unies a été fondée en vue de renseigner le public canadien sur le rôle exact de la Société des Nations Unies, sur les buts de cet organisme ainsi que sur les décisions qu'elle peut prendre. Déjà, le nombre de ses filiales s'élève à 25 et celui de ses membres s'accroît de jour en jour.

Tel que défini dans le préambule de la charte de l'O.N.U., les buts de la Société des Nations Unies sont les suivants: épargner aux générations futures le fléau de la guerre; rétablir la confiance dans les principes fondamentaux des droits de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans les droits égaux de l'homme et de la femme, ainsi que ceux des nations, grandes et petites; promouvoir le progrès social et un meilleur standard de vie sous un régime de liberté plus grande.

Un comité spécial, dont les présidents sont le sénateur A. K. Huggessen, vice-président honoraire de la Société canadienne des Nations Unies, et Me Louis-René Beaudin, député de Vaudreuil-Soulanges au Parlement fédéral, a été chargé de l'organisation de la grande réunion du 24 février, au Forum, et s'est assuré la collaboration de plusieurs associations et organismes.

Promu adjoint du président du "P. C."

M. Allan C. MacDonald, qui est depuis un an surintendant de la di-

NOTRE FRANÇAIS SUR LE VIF

par Jean-Marie LAURENCE

L'auteur présente au public lecteur une série de dialogues amusants et instructifs sur LA PHILOGIE, LA LECTURE et LE STYLE.

Certains pages tour à tour pétillantes d'esprit et vibrantes d'émotion ne s'oublient pas. Tels sont LE PORTRAIT DE Mlle WILHELMINE et LE REVE DU GRAMMAIRIEN.

Volume de 300 pages.
Au comptoir: \$1.50
Par la poste: \$1.60
SERVICE DE LIBRAIRIE "DU DEVOIR"

ASSURANCES



Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, Président

vision de Farnham, au Pacifique Canadien, vient d'être nommé adjoint du président de cette compagnie, ainsi que l'annonce le nouveau président, M. W. M. Nead. A peine âgé de 33 ans, M. MacDonald était le plus jeune surintendant de cette compagnie, ayant déjà rempli un poste semblable dans la division de Trenton, à Toronto, en juin 1945.

Projet de fermeture des banques le samedi

Toronto, 3. (C.P.) — Robert Rae, vice-président et gérant général de la Dominion Bank, a déclaré aujourd'hui que les banques canadiennes étudient présentement un projet pour fermer le samedi. M. C. M. Short, chef de la statistique à la même banque, a dit qu'il serait assez difficile de fermer le samedi, à moins que l'on ne ferme, en même temps, toutes les maisons d'affaires. De plus, étant donné que 75 pour cent des banques desservent des régions rurales où le samedi devient alors le jour le plus occupé de la semaine, il faudrait qu'on laisse dans ces succursales le personnel nécessaire.

Cartes professionnelles

ASSURANCE

HORACE LABRECQUE

COURTIER EN ASSURANCE

Nous traitons les communautés religieuses à se servir de nos services particuliers.

441 St-François-Xavier, Montréal

Tél. MARquette 2383-2384

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur

et formule de preuve d'invention

10\$

Écrivez à

ALBERT FOURNIER

PROCEDEUR DE BREVETS D'INVENTION

934 St-CATHERINE EST MONTREAL

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE

DESSINS DE FABRIQUE

en tous pays

MARION & MARION

Raymond A. Robie J.-Alfred Bastien

761 ouest, rue Ste-Catherine MONTREAL

COMPTABLES

Bélanger, Verner & Viger

Comptables Publics — Vérificateurs

266 ouest, rue Saint-Jacques

PL. 6843 Montréal

CARON & CARON

Accountants

Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.

Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A.

Barthélemi Masse, L.S.C., C.A.

80, rue St-Jacques

Montréal

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

Comptables agréés — Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.

A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.

Léon Ché G. C. Gérard Marceau, C.A.

Louise-P. Bélier C.A. Lionel Bousset, C.A.

Jacques Anders, C.A. Roland Hunt,

Albert Gauthier, C.A. Rayn. Fortier, C.A.

Jean Lacroix, C.A. Guy Bernard, C.A.

Percy Aker, C.A. H. Bourquin, C.A.

Roger Roy, C.A.

Montréal Québec Rouyn

P.-A. GAGNON & CIE

P.-A. Gagnon, C.A., René Gagnon, C.A.

Comptables agréés

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

IMMEUBLE DES TRAMWAYS

159 OUEST, RUE CRAIG

Tél. HARbour 5990

Hurtubise & Richard

comptables agréés

Léon-A. HURTUBISE, C.A.

Gérard HURTUBISE, C.A.

Maurice RICHARD, C.A.

George-E. MARTIN, C.A.

60 St-Jacques, Montréal 1

Téléphones: R.A. 9562 - R.A. 8739

Lucien VIAU, C.A.

Comptable agréé

159, Craig ouest - Montréal

LUCIEN-D. VIAU, C.A.

COMPTABLE AGREE

4926, avenue Verdun, VERDUN

YOrk 0642



SOUDURE

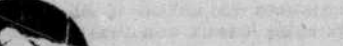
Toute soudure:

gaz électrique acétylène

Outillage perfectionné

Soudure experts

VOYEZ-NOUS!

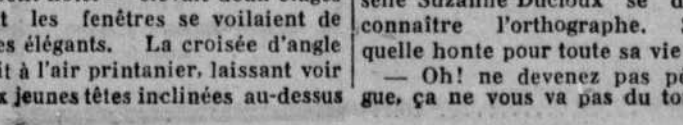
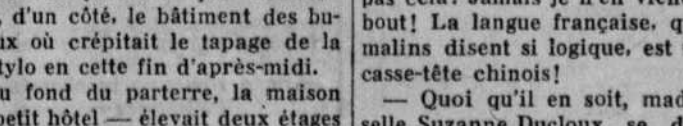
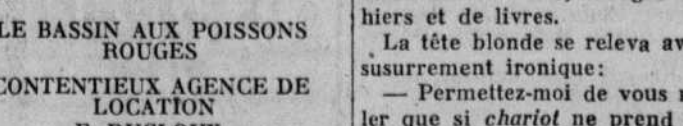
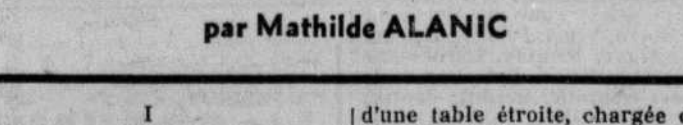
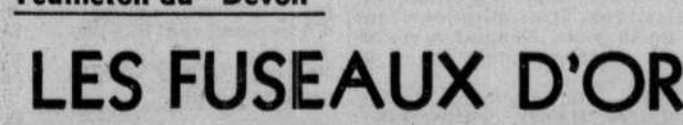
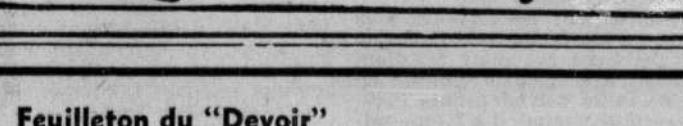
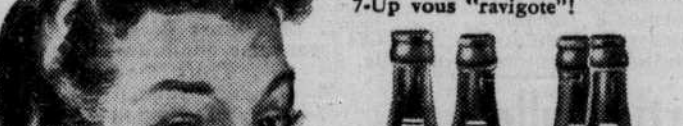


DESSINS-TRACÉS-PROFONDEURS

986, RUE de BULLION — MONTREAL

AJOUTEZ UN 7up A VOTRE PLAISIR!

● Vos belles fêtes de famille seront plus réussies et plus joyeuses encore avec 7-Up. Le breuvage limpide et pétillant qui "ravigote" en toute occasion. Au travail comme au jeu, 7-Up vous "ravigote".



Feuilleton du "Devoir"

LES FUSEAUX D'OR

par Mathilde ALANIC

I

LE BASSIN AUX POISSONS ROUGES

Le Canadien a maintenant une avance d'un point sur le club Toronto.

Richard donne la victoire au Canadien

(Par Pierre LAPORTE)

Les partisans du Canadien ont réellement goûté leur soirée de samedi, au Forum, et pour plusieurs raisons. D'abord, ils ont assisté à une partie fort intéressante, rapide et spectaculaire; ensuite ils ont vu leur club remporter une victoire haudement contestée, enfin et ce n'est pas la moindre des raisons, le Canadien est monté samedi soir en tête du classement de la Ligue Nationale, un point en avant du Toronto, qui perdait par 5 à 4 aux mains du Chicago.

Les Rangers de New-York étaient les visiteurs samedi et ils ont une fois de plus donné l'impression d'un club rapide, jeune, extrêmement combattif. Si la défense de ce club était plus solide, il y a beaucoup à parier qu'il serait actuellement en tête à battre. Le Canadien a gagné, soit, mais il doit une fière chandelle à Bill Durnan, qui a été solide comme une pyramide dans ses filets, et à Bouchard, le colosse de la ligne. Durnan a dû écarter 28 lancers, dont quelques-uns auraient certainement pris en défaut un gardien de buts moins vigilant ou moins alerte. Ce n'est qu'à la fin de la troisième période, alors qu'il ne restait que trois minutes de jeu que les visiteurs ont pu éviter le blanchissage. C'est au cours d'une attaque générale que les Rangers ont compté leur unique point. Durnan avait la vue obstruée par plusieurs joueurs et le lancer de Leswick a frappé la jambière de Bob Filion avant de pénétrer dans le filet.

Billy Reay et Maurice Richard ont compté les deux points du Canadien, Richard a ainsi porté à 31 son total de buts pour la saison. Du commencement à la fin le jeu a été d'une extrême rapidité. Les joueurs allaient et venaient à vive allure, portant alternativement l'offensive d'une zone à l'autre. Pour les Rangers, la ligne la plus en vedette a été celle qui forme les Warwick, Laprade et Leswick. Laprade a été particulièrement spectaculaire et avec un peu plus de chance il aurait certainement compté un ou deux points. Au cours de la deuxième période il a traversé à lui seul toute la glace, le premier exploit du genre cette année au Forum. Heureusement... il a manqué les filets par quelques pouces!

Chez les Canadiens, la première ligne d'attaque, celle de Blake, Lach et Richard, mérite la première étoile. Elle a été menaçante du commencement à la fin et Raynor, le toujours excellent gardien de buts des visiteurs, en a vu de toutes les couleurs. Le fait est que seul Richard a pu le prendre en défaut au cours de la troisième période. Après avoir reçu une magnifique passe de Buddy O'Connor, Richard a foncé droit sur la défense et, en dépit des joueurs qui s'acharnaient à lui pour l'arrêter, s'est rendu jusqu'aux filets de Raynor qui n'a pu rien faire contre son lancer. Ce fut véritablement un "point à la Richard".

Quant au premier point du Canadien, c'est Billy Reay qui en a eu le crédit et le mérite. Bouchard a commencé l'offensive, a passé à Filion, qui s'avance rapidement le long de la bande, pour combiner à son tour à Reay, à 12 pieds des filets. Ce dernier a lancé un boulet qui a pénétré dans le coin supérieur du filet.

Pendant la deuxième période, les visiteurs ont eu un avantage marqué sur leurs adversaires. Patinant avec une rapidité décevante ils ont été à l'attaque presque continuellement et Durnan a dû se surpasser pour éviter un désastre. Bouchard a également été à la hauteur de la situation, de même que Léger, un joueur de tête si en est un.

L'orage a fini par passer... et le Canadien a repris l'avantage à la troisième période. Ce dernier engagement a été le plus mouvementé des trois et pas moins de deux batailles ont éclaté, donnant lieu à quatre punitions, dont une majeure et une punition de dix minutes pour insubordination. Richard et Leswick ont été les deux premiers belléphants. Richard était en pleine course quand le diminutif Leswick a jugé à propos de lui donner un croc-en-jambe. Richard s'est relevé furieux et il a immédiatement administré une solide raclée à son imprudent assaillant. Le joueur du Canadien s'est vu banni pour cinq minutes, tandis que Leswick s'en tirait avec deux minutes de pénitence... et une entaille à la lèvre!

A quelques minutes de là, Harmon et Warwick en sont venus aux coups, derrière les filets, du très pacifique Bill Durnan. Hayes a décidé de punir les deux "ennemis" pour deux minutes chacun et Harmon a protesté en donnant une poussée à l'arbitre. Cette "protestation" lui a immédiatement valu une punition de dix minutes pour mauvaise conduite, ce qui a laissé le Canadien avec deux joueurs de défense seulement. Un peu plus tard, Richard est entré en collision avec Bill Moe, gros joueur de défense, et ce dernier a dû être transporté hors de la glace, presque inconscient. Enfin la partie a pris fin alors que les Rangers attaquaient avec une nouvelle vigueur et que, chose inouïe dans l'histoire du hockey, le gardien de buts Raynor avait reçu instruction de se porter à l'attaque dans la zone du Canadien, et se "baladait" autour des filets de Durnan comme un simple joueur d'attaque.

RANGERS — Buts, Rayner; défenses, MacColville et Neil MacColville; centre, Watson; ailes, Hextall et Pike; subs: Laycoe, Lamirand, Trudel, Warwick, Laprade, Cooper, Russell, Gardner, Leswick Moe.

CANADIENS: Durnan; Harmon et Bouchard; Lach; Richard, Blake; Filion, Léger, Reay, Gravelle, Lewis, Mosdell, Peters, Chamberlain et O'Connor.

Arbitres: Georges Hayes, J. Primeau et Eddie McPham.

SAMEDI
Canadien, Reay, 17.58
(Filion et Bouchard)
Punition: Trudel.

Les Torontois ont perdu la première place

Toronto, 3 — Les Eperviers de Chicago, qui occupent la dernière position de la Ligue Nationale, ont causé une désagréable surprise aux Leafs et à leurs partisans samedi soir, lorsque les gars de Johnny Gottselig ont triomphé des Torontois dans une joute régulière du circuit Campbell. Les visiteurs l'emportèrent par le compte de 5 à 4. Comme le Canadien a eu raison des Rangers à Montréal samedi soir, la première position dans la course au championnat est maintenant détenue par les protégés de Dick Irvin.

Max Bentley a dirigé l'attaque des Eperviers, et a réussi deux buts en plus d'une assistance, pendant que Kaleta a déjoué Turk Broda à deux reprises. Doug, Bentley a obtenu un but et une assistance. Les frères Bentley ont assuré la victoire aux Eperviers au début de la 3e période. Doug, Bentley a porté le compte à 4 à 3 au bout de 1:57 minute de jeu et son frère, Max, a enregistré le 5e but des siens, cinq minutes plus tard.

Gaye Stewart a compté deux des quatre buts des Leafs; Apps et Ted, Kennedy ont été les autres compteurs. Les Leafs ont pris une avance de 2 à 0 durant la première période, mais ils n'ont pu la conserver. Alignement des équipes:

CHICAGO: Buts, Bibault; défenses, Nattrass et Gadsby; centre, M. Bentley; ailes, Mosienko et D. Bentley. Subs: Jackson, Smith, Brown, Hamill, Fowler, Gee, Kaleta, Wares. TORONTO: Buts, Broda; défenses, Stanowski et Thompson; centre, Kennedy; ailes, Meeker et Metz. Subs: D. Metz, Poile, Watson, Apps, Eznicki, Bodnar, Stewart.

Première période
1-Toronto: Kennedy 1.42
(Meeker, Stanowski)
2-Toronto: Apps-Thompson 9.27
Pun: Jackson, Meeker, Thompson, Fowler, Kennedy.

Deuxième période
3-Chicago: Kaleta-Gee 3.47
4-Chicago: D. Bentley 8.09
(Mosienko, M. Bentley)
5-Toronto: Stewart 9.23
(Stanowski)
6-Chicago: Kaleta 9.59
(Gee, Brown).

Troisième période
7-Chicago: D. Bentley 1.57
8-Chicago: M. Bentley 6.19
(D. Bentley, Gadsby)
9-Toronto: Stewart-D. Metz 15.14

Quatre combats au St-Jacques
Paul Lortie, champion poids lourds junior, défendra son titre pour la première fois, ce soir, au marché St-Jacques, alors qu'il rencontrera le très populaire athlète égyptien Sheikh Abida, dans la rencontre principale de la soirée de lutte qui présentera le promoteur Ray Lamontagne. Le semaine dernière, Lortie a livré une lutte saine et sportive, qui eurent l'occasion de le voir à l'œuvre contre l'occidental de la ville de Montréal, qui l'as de la métropole canadienne était un véritable champion et qui ne s'était pas chose facile de lui enlever sa ceinture.

Naturellement, Paul Lortie sera favori pour conserver son titre. Ce soir, mais nombreux sont ceux qui croient que Abid possède d'excellentes chances de devenir le prochain monarque de sa catégorie.

Dans la rencontre semi-finale, Georges Gagney engagera la lutte avec Chick Garibaldi. Dans le spécial, Arthur, Legrand rencontrera Larry Raymond, tandis que Bob Lortie et Eddie Auger seront les rivaux dans la préliminaire.

Naturellement, Paul Lortie sera favori pour conserver son titre. Ce soir, mais nombreux sont ceux qui croient que Abid possède d'excellentes chances de devenir le prochain monarque de sa catégorie.

Dans la rencontre semi-finale, Georges Gagney engagera la lutte avec Chick Garibaldi. Dans le spécial, Arthur, Legrand rencontrera Larry Raymond, tandis que Bob Lortie et Eddie Auger seront les rivaux dans la préliminaire.

Naturellement, Paul Lortie sera favori pour conserver son titre. Ce soir, mais nombreux sont ceux qui croient que Abid possède d'excellentes chances de devenir le prochain monarque de sa catégorie.

Dans la rencontre semi-finale, Georges Gagney engagera la lutte avec Chick Garibaldi. Dans le spécial, Arthur, Legrand rencontrera Larry Raymond, tandis que Bob Lortie et Eddie Auger seront les rivaux dans la préliminaire.

Naturellement, Paul Lortie sera favori pour conserver son titre. Ce soir, mais nombreux sont ceux qui croient que Abid possède d'excellentes chances de devenir le prochain monarque de sa catégorie.

Les Bruins et le Détroit ont annulé

Détroit, 3. — Les Ailes Rouges de Détroit et les Bruins de Boston ont bataillé pendant soixante minutes samedi soir sans pouvoir décider de la joute de la Ligue Nationale de Hockey, car lorsque la sirène se fit entendre annonçant la fin des hostilités, les deux clubs étaient égaux avec le compte 2 à 2.

Les locaux semblaient devoir l'emporter sur les protégés d'Arthur Ross, car lorsque les joueurs des deux équipes sautèrent sur la glace pour la dernière période, les hommes de Jack Adams menaient par 2 à 0 mais les visiteurs qui tenaient à consolider leur position dans la course au championnat se rallièrent et réussirent à égaliser les chances lorsque Guidolin et Barry prirent Lumley en défaut dans ce dernier engagement.

Aucun but ne fut compté durant la première période mais Pete Horeck a donné une avance de 1 à 0 aux Ailes Rouges au bout de 1:27 minute de jeu à la deuxième reprise. Horeck a pris le "rebond" de Bruneteau pour déjouer Brimsek. Punitions: Conacher a porté le compte à 2 à 0, deux minutes plus tard en prenant Brimsek en défaut avec l'aide de Pat Lundy et Fernand Gauthier.

BOSTON. — Buts: Brimsek; défenses: Egna et Henderson; centre: Gallinger; avants: Marquess et Guidolin. Subs: Flamon, Crawford, Reardon, Garveth, Dumart, Schmidt, McGill, Bauer, Barry, Smith.

DÉTROIT. — Buts: Lumley; défenses: Quackembush et Stewart; centre: Taylor; avants: Horeck et Gauthier. Subs: McCaig, J. Conacher, Howe, Doran, Lindsay, Abel, R. Conacher, Lundy, Reise, Bruneteau.

Première période
Aucun point.
Punitions: Flamon, Horeck, Reardon, Abel.

Deuxième période
1-Détroit, Horeck 1.27
2-Détroit, J. Conacher 3.33
Punitions: Schmidt, McCaig, Dumart, 2, mauvaise conduite, Egan, Bruneteau.

Troisième période
3-Boston, Guidolin 9.59
4-Boston, Barry 10.27
Punitions: Stewart.

Les Cataractes sont défaits

Ottawa, 3. — Les Cataractes de Shawinigan ont dû baisser pavillon devant les Sénateurs d'Ottawa, samedi soir, en cette ville, dans une joute de la Ligue Senior de Québec car les protégés de Jimmy McCaffrey ont décroché les honneurs de la victoire par le compte de 5 à 2 pour conserver leur avance en tête du circuit Slater.

Les Sénateurs se sont mis sérieusement à la besogne dès la première manche et c'est au cours de ces vingt premières minutes de jeu que les gars de la capitale ont fait pencher la victoire de leur côté car l'expiration de la manche initiale les locaux menaient par 4 à 1.

La deuxième période fut plus contestée car malgré les efforts des deux camps aucun point n'a pu être compté tandis que dans le dernier engagement chaque club compta, les Cataractes furent les premiers à logger la rondelle dans les filets tandis que les Sénateurs revenaient à la charge et parvenaient à enregistrer le dernier but de la soirée moins de quatre minutes avant la fin des hostilités.

Composition des équipes:
SHAWINIGAN. — Buts: Colvin; défenses: Bergeron et Murray; centre: Carthy; avants: Deslongchamps et Dewey. Subs: Filion, Chénier, Campbell, Malone.

OTTAWA. — Buts: Fraser; défenses: Stahan et Mathers; centre: Howe; avants: Giesebrecht et Smith. Subs: Copp, Slowinski, McLean, Irvine, Brown, Smart, Check, Turik, Timori.

Arbitres: Garney Large et Jack Elliott.

Première période
1-Ottawa, Slowinski 7.02
2-Ottawa, Slowinski 8.18
3-Ottawa, Howe 12.20
4-Ottawa, Turik 16.52
5-Shawinigan, Kosick 19.26
Punitions: Bennett, McLean, Bergeron.

Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Copp, Bergeron.

Troisième période
6-Shawinigan, Kosick 3.42
7-Ottawa, Check 16.35
Punitions: Slowinski, Théberge, Stahan.

Skieurs d'Ottawa dans les Laurentides

Ottawa, 3 (Spéciale). — 30 skieurs du Ra Ski Club d'Ottawa, sont partis pour Piedmont et Saint-Sauveur, samedi matin, à bord d'un wagon spécial du Pacifique Canadien attaché au train qui fait le service sur la rive nord de la rivière Ottawa, pour arriver à Piedmont dans le cours de l'après-midi.

Ces joyeux skieurs passeront une semaine dans les Laurentides et ils pratiqueront leur sport favori sur les fameuses pentes de la colline 70, bien connue de tous les amateurs. Ils établiront leurs quatrièmes records au Nymark's Lodge et ils ne rentreront à Ottawa que samedi prochain, le 8 février.

Cette excursion est le voyage annuel du Ra Ski Club, dont les membres se recrutent parmi les employés du service civil. Plusieurs instructeurs du club prennent part à cette excursion, qui constituera pour tous une heureuse diversion. On sait que les skieurs d'Ottawa et de la région pratiquent leurs sports favori sur les pentes de la Gatineau.

J. Haggerty a compté le but décisif

Le Royal de Frank Carlin a eu raison des Braves de Valleyfield hier après-midi, au Forum, dans une joute de la Ligue Senior de Québec, mais les locaux n'eurent pas la tâche facile. Pour obtenir ce gain, les Montréalais ont dû batailler pendant près de sept minutes supplémentaires, et c'est grâce au but enregistré par Jimmy Haggerty, dans cette période additionnelle que le Royal a pu l'emporter sur les joueurs de Lucien Leduc.

Cette joute fut l'une des plus belles rencontres encore vues dans le circuit Slater cette saison. Du commencement à la fin ce fut une lutte serrée, marquée de jeu rapide, de belles passes et d'une mise en échec très serrée mais le Royal, qui se fait valoir depuis quelques semaines malgré l'absence de quelques joueurs blessés, a pu s'imposer victorieux et se maintenir en 2e position, trois points seulement en arrière des Sénateurs d'Ottawa. C'était la 6e victoire consécutive des Braves, et ceux-ci ont encore une avance de deux points sur les As de Québec, qui occupent la 3e place dans la course au championnat.

Jimmy Haggerty s'est révélé le héros de la joute en comptant les buts égalisateurs et victorieux. Alors qu'il restait environ cinq minutes de jeu à la 3e période, Jimmy Haggerty a réussi à logger la rondelle dans le haut du filet pour égaliser le compte. Les joueurs des Braves ont discuté ce but, prétendant que la rondelle n'avait pas pénétré dans les buts, mais qu'elle avait frappé le poteau. Le vétérinaire joueur du Royal en suite enregistré le but victorieux au bout de 6:52 minutes de jeu à la période supplémentaire avec l'aide de Campeau et de Harvey.

Lucien Deschênes a de nouveau affiché une tenue remarquable dans les filets des Braves. Il a bloqué 4 lancers contre 28 de McNeil. Le cerbère du Valleyfield ne doit pas être blâmé pour cette défaite. Il a été à la hauteur de la situation durant toute la joute.

Après avoir tenu les dernières secondes de jeu, alors qu'il effectuait un bel arrêt de Fernand Majeau, Jacques Locas s'est aussi mis en évidence dans le pointage. Il a enregistré deux buts, tandis que Bob Pélipin a été l'autre compteur. Pélipin et Locas ont formé une ligne d'attaque avec Pete Morin. Ce dernier a mérité une assistance sur le 2e but de Locas. Rosaire Joannette, Jimmy Orlando, Kovalchuk et Brown ont été les compteurs des perdants. D. Harvey a participé à deux des cinq buts du Royal.

Composition des équipes:
VALLEYFIELD. — Buts: Deschênes; défenses: Orlando, Brown; centre: Bessette; ailes: Boyer, Emberg, Subs: Joannette, Porteous, Majeau, Strain, Richardson, Robinson, Anderson, Kovalchuk.

ROYAL. — Buts: McNeil; défenses: Harvey, Galbraith; centre: Campeau; ailes: Haggerty, Locas, Subs: Riopelle, Malone, Pélipin, Fleet, Morin.

Arbitres: Mullins, Murray.
Première période
1-Valleyfield, Kovalchuk (Joannette, Strain) 3.36
2-Valleyfield, Brown (Porteous, Majeau) 5.09
3-Royal, Pélipin 11.00
4-Valleyfield, Orlando (Strain) 18.15
Punitions: Pélipin, Bessette, Harvey, (mauvaise conduite)

Deuxième période
5-Royal, Locas (Fleet) 4.25
6-Valleyfield, Joannette (Strain) 14.48
Punitions: Orlando 2, Bessette 2, Haggerty, Boyer.

Troisième période
7-Royal, Locas (Fleet) 10.15
8-Royal, Haggerty (Galbraith, Malone) 14.11
Punition: Bessette.

Période supplémentaire
9-Royal, Haggerty (Campeau, Harvey) 6.52
Aucune punition.

Le Lachine gagne par un point

Victoriaville, 3. — Après avoir annulé samedi soir à Sherbrooke, les Rapides de Lachine ont engagé la lutte avec les Tigres de Victoriaville hier après-midi, sur la glace de ce dernier club, et les joueurs du grand Paul Lamarche ont réussi à l'emporter sur leurs adversaires dans une joute excitante et fort contestée. C'est par le compte de 5 à 4 que les Rapides ont eu raison des Tigres hier, et c'est Bob Morin qui a eu la distinction de compter le but décisif vers la fin de la 3e période. C'était le 2e but de Morin dans cette partie. A la 2e période il avait également réussi à logger la rondelle dans les filets du Victoriaville.

Raymond, Fitzpatrick et Perron ont été les autres compteurs des vainqueurs. Bernard Vinet s'est aussi mis en évidence en fournissant 3 assistances. Thibault, Gauthier, Burnett et Dussault ont enregistré les buts des Tigres.

Composition des équipes:
LACHINE. — Buts: Leclerc; défenses: Hamel et Larochelle; centre: Meronek; avants: Fitzpatrick et Paulsen. Subs: McCurry, Raymond, Costigan, Morn, Vinet, Perron, Ramsay, Anderson.

VICTORVILLE. — Buts: Neadeu; défenses: Mercier et Boyer; centre: Valenti; avants: Thibault et Dussault. Subs: Hébert, Hayden, Furnett, Gauthier, Maccolle, Robert, Lorrain.

Arbitres: Shore, Storey.
Première période
1-Victoriaville, Gauthier 6.23
2-Lachine, Raymond 7.25
3-Victoriaville, Thibault 16.16
Punition: Aucune.

Deuxième période
4-Lachine, Morin 14.31
5-Lachine, Fitzpatrick 19.01
Punition: Morin.

Troisième période
6-Lachine, Perron 4.40
7-Victoriaville, Burnett 7.26
8-Victoriaville, Dussault 7.46
9-Lachine, Morin 14.38
Punition: Aucune.

Gus Mell est confiant contre Webb

C'est ce soir qu'a lieu au Forum la séance de boxe organisée par le promoteur Al Foreman alors qu'il y aura une autre victoire à leur crédit hier après-midi, lorsque les joueurs de Lex Cook ont triomphé des Cataractes de Shawinigan par le compte de 3 à 2, affirmant ainsi leur supériorité sur les locaux. Depuis le commencement de la présente saison, les Cataractes n'ont pu vaincre leurs rivaux de la vieille capitale.

Nils Tremblay, Herman Gruhn et Roy Hextimer se signalèrent en comptant une fois chacun pour les Québécois, tandis que Hal Dewey et Denis Filion furent les seuls porteurs locaux capables de logger la rondelle dans la forteresse du club de la vieille capitale. Marois et Colvin se sont livrés un magnifique duel dans leurs filets respectifs. Composition des équipes:

QUEBEC. — Buts: Marois; défenses: Hextimer, Taggart; centre: N. Tremblay; ailes: L. Tremblay, Hextimer; Subs: Labrie, Charest, Boorman, Imbach, Neilson, Gruhn, Tondreau, Bocksteel.

SAWINGAN. — Buts: Colvin; défenses: Bennett, Théberge; centre: Campbell; ailes: Kosick, Foster; Subs: Bergeron, Murray, Carthy, Dewey, Delongchamps, Malone, Filion.

Arbitres: Mallison, Barrette.
Première période
1-Shawinigan, Dewey (Carthy, Théberge) 1.41
2-Québec, N. Tremblay (Hextimer) 10.42
3-Québec, Gruhn (Hextimer, Imbach) 16.21
Punitions: Campbell, Renaud, Murray, Kobick, Taggart, Filion.

Deuxième période
4-Québec, Hextimer (Tremblay, Bocksteel) 18.55
Punitions: Murray, Boorman, Renaud (majeure), Campbell, Bergeron, Larie, Herimer.

Troisième période
5-Shawinigan, Filion (Carthy, Campbell) 18.20
Punition: Renaud.

Les Eperviers ont eu raison des Bruins

Chicago, 3. — Après avoir triomphé des Leafs de Toronto, samedi soir, les Eperviers ont causé une autre surprise hier soir lorsque les joueurs de Johnny Gottselig ont infligé une défaite aux Bruins de Boston, l'emportant sur les protégés d'Arthur Ross par le compte de 3 à 1 après que ces derniers eurent annulé la veille contre les Ailes Rouges de Détroit.

Les joueurs de Johnny Gottselig se sont assurés les honneurs de la victoire en enregistrant deux buts dans la seconde reprise. Chaque club compta une fois dans l'engagement initial.

Cette partie fut dénuée de rudesse et marquée d'un magnifique duel de gardien de buts entre Frankie Brimsek et Paul Bibault.

Gadsby, Eddie, Wares et Max Bentley enregistrèrent les buts des vainqueurs, tandis que Gallinger priva Bibault d'un blanchissage. Alex Kaleta a obtenu deux assistances. Malgré cette défaite, les Bruins demeurent en 3e position, deux points en avant des Rangers.

Alignement des équipes:
BOSTON. — Buts: Brimsek; défenses: Egan, Henderson; centre: Schmidt; ailes: Bauer, Dumart, Subs: Flamon, Crawford, Reardon, Garveth, Gallinger, Guidolin, McGill, Barry, Marquess, K. Smith.

CHICAGO. — Buts: Bibault; défenses: Gadsby, Nattrass; centre: C. Smith; ailes: Fowler, Hamill, Subs: M. Bentley, D. Bentley, Gee, Mosienko, Brown, Kaleta, Wares, Jackson.

Arbitres: Gravel, March et Springer.
Première période
1-Boston, Gallinger (Marquess) 2.50
2-Chicago, Gadsby (Kaleta, Brown) 18.57
Aucune punition.

Deuxième période
3-Chicago, Wares (Brown, Kaleta) 4.17
4-Chicago, M. Bentley (D. Bentley, Jackson) 19.45
Punitions: Flamon, Gadsby.

Troisième période
Aucun point.
Punitions: Gadsby, McGill, D. Bentley.

Nos Carabins sont victorieux

Les représentants de l'université de Montréal ont triomphé du Queen's samedi soir, à l'Auditorium de Verdun dans une joute de la Ligue Interuniversitaire car les carabins ont eu raison des étudiants de Kingston par le compte de 2 à 1 dans une joute intéressante et fort contestée.

Yvan Dion a été l'instigateur des vainqueurs en comptant le point décisif alors qu'il restait six minutes de jeu. L. Moffat avait donné une avance de 1 à 0 au Queen's au début de la deuxième période mais Yvon Pélipin avait égalé le compte, cinq minutes plus tard, Roland Mercier a été brillant dans les filets des vainqueurs.

Cette joute a été très rude et les arbitres Dan Murray et Leo Murray ont décerné un total de seize punitions dont neuf aux Carabins.

Composition des équipes:
Queen's. — Buts: Wood; défenses: Smith, L. Moffat; centre: Wagner; ailes: Davidson, R. Lefebvre; subs: Hamilton, Davis, Ohlke, Coupe, Crawford, Cameron, Keer, A. Moffat.

U. de M. — Buts: Mercier; défenses: Gignac, Garipey; centre: Pinard; ailes: Dion, Pélipin; subs: Melancon, Lazure, Lapierre, Lalande, Laperrière, Y. Lefebvre, Arbitres: Leo Murray et Dan Murray.

Première période
Aucun point.
Punitions: Garipey, Davis.

Deuxième période
1-Queen's, L. Moffat 4.17
2-U. de M., Pélipin (Gignac) 9.15
Punitions: Gignac (2), Laperrière (2), Davis, R. Lefebvre, Pélipin, Wagar, Smith.

Troisième période
3-U. de M., Dion 13.27
Punitions: R. Lefebvre, Gignac, Kerr, Lazure, Davidson, 6, 16.14

Les Québécois l'emportent de nouveau

Shawinigan, 3. — Les As de Québec qui occupent la 3e position de la Ligue Senior de Québec, ont mis une autre victoire à leur crédit hier après-midi, lorsque les joueurs de Lex Cook ont triomphé des Cataractes de Shawinigan par le compte de 3 à 2, affirmant ainsi leur supériorité sur les locaux. Depuis le commencement de la présente saison, les Cataractes n'ont pu vaincre leurs rivaux de la vieille capitale.

Nils Tremblay, Herman Gruhn et Roy Hextimer se signalèrent en comptant une fois chacun pour les Québécois, tandis que Hal Dewey et Denis Filion furent les seuls porteurs locaux capables de logger la rondelle dans la forteresse du club de la vieille capitale. Marois et Colvin se sont livrés un magnifique duel dans leurs filets respectifs. Composition des équipes:

QUEBEC. — Buts: Marois; défenses: Hextimer, Taggart; centre: N. Tremblay; ailes: L. Tremblay, Hextimer; Subs: Labrie, Charest, Boorman, Imbach, Neilson, Gruhn, Tondreau, Bocksteel.

SAWINGAN. — Buts: Colvin; défenses: Bennett, Théberge; centre: Campbell; ailes: Kosick, Foster; Subs: Bergeron, Murray, Carthy, Dewey, Delongchamps, Malone, Filion.

Arbitres: Mallison, Barrette.
Première période
1-Shawinigan, Dewey (Carthy, Théberge) 1.41
2-Québec, N. Tremblay (Hextimer) 10.42
3-Québec, Gruhn (Hextimer, Imbach) 16.21
Punitions: Campbell, Renaud, Murray, Kobick, Taggart, Filion.

Deuxième période
4-Québec, Hextimer (Tremblay, Bocksteel) 18.55
Punitions: Murray, Boorman, Renaud (majeure), Campbell, Bergeron, Larie, Herimer.

Troisième période
5-Shawinigan, Filion (Carthy, Campbell) 18.20
Punition: Renaud.

Bastien évite le blanchissage

Sherbrooke, 3. — Les Cougars de Cornwall, grâce à un ralliement de la troisième période ont réussi à infliger une défaite au St-François de Sherbrooke, hier après-midi, lorsque les visiteurs l'emportèrent par le compte de 2 à 1 sur les meneurs du circuit Comte.

Paul Gardner et Cliff Maundrell ont assuré la victoire des Cougars en comptant tour à tour dans l'engagement final après que Maurice Bastien ait sauvé le St-François du blanchissage en enregistrant l'unique but des locaux à la période initiale.

CORNWALL. — Buts: Wright; défenses: Legris et Hodgson; centre: Marshall; avants: Gardiner et Brunning. Subs: Denney, Landriault, Proulx, Mallette, Dennison, Creighton, Maundrell, Telkinnen.

SHERBROOKE. — Buts: Barefoot; défenses: Heindl et Goupille; centre: H. Carnegie; avants: O. Carnegie et McIntyre. Subs: Côté, Hayes, Bastien, McDougall, Lauzon, Dugré, Denault.

Arbitres: Prince et Breen.
Première période
1-Sherbrooke, Bastien 14.57
Punition: Lauzon.

Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Creighton, McIntyre, Legris, McDougall, Hodgson, Marshall, Goupille, Heindl (majeure).

Troisième période
2-Cornwall, Gardner 3.34
3-Cornwall, Maundrell 14.24
Punitions: Maundrell, Goupille.

Partie nulle à Sherbrooke

Sherbrooke, 3. — Les Rapides de Lachine ont fait de leur mieux pour l'emporter samedi soir contre les Randies de Sherbrooke, dans une joute de la Ligue Provinciale, disputée dans la Reine des Cantons de l'Est, mais ils ne purent triompher de leurs rivaux, qui menèrent dans le circuit Comte, et durent se contenter d'un résultat nul de 3 à 3, ce qui doit être

Avec les Prêtres des Missions-Etrangères

En quittant son pays

A ma mère,
Hier, j'ai quitté mes parents, des amis, ma ville, la grande ville familière, devenue celle de mes départs, hier j'ai dit adieu à mon pays.

Dans ma ville il y a les êtres chers, maman, les frères, la sœur, tantes et familles, la parenté, tous ceux de mon sang, c'est la ville de mon attachement.

Il y a des confrères, d'intimes amis, ceux qui comprennent ce que c'est qu'un missionnaire; il y a tous ceux-là qui ont une même foi, qu'une même charité.

Il y a la foule des bienfaiteurs, connus et inconnus, jeunes et vieux, humbles et grands, venus d'un peu partout; ce monde avec lequel mon esprit communie depuis hier.

A tous, qu'offrir en retour d'autant de sympathie, de confiance? A Dieu j'offre pour eux mes pensées, mes prières, les appréhensions aussi de ma nouvelle vie chez les Mandchous.

Hier à cette gare des centaines d'yeux, semble-t-il, ne vivaient que d'une seule âme, s'efforçant d'un même regard, à scruter celui du missionnaire partant.

Lui, que pensait-il, qu'éprouvait-il? Comment garder ce souvenir? Et pour tous il concrétisait la grandeur et la force de leur foi.

Les cœurs en avaient gros à contenir!
J'ai vu rouler les larmes des yeux de quelques hommes. Des femmes pressaient leurs petits tout contre elles; ou les mères qui ont

filles pareilles puisent-elles leur courage? Qu'il y aurait à dire et à conclure des impressions et réflexions pressées dans l'âme de chacun en pareil jour!

Celui-ci parlait au nom de Dieu défendre leur sublime cause. Ce départ ne devait pas être une tristesse; mais un beau don consenti dans la sérénité.

Qu'auront dit, ces parents, ces amis une fois de retour chez eux, le soir venu? Quels regards ont porté sur leurs enfants les mères, quels regards ont appuyé sur leurs mères les pères?

N'ai-je point hier fait mon meilleur sermon sans que n'ait sorti de mes lèvres une parole?

Oh non, pour aller au loin se partager, quitter une mère, ce n'est pas facile! Mais à cette heure du départ le courage même de la mère est un secours.

Et comme le missionnaire qui a tant reçu voudrait à son tour donner à chacun un peu déjà de lui-même.

Rendra-t-il jamais à chacun de ses parents, bienfaiteurs amis ce qu'il leur doit? Quelle obligation à renouer, que la somme de leur confiance!

Aujourd'hui oui, loin de cette gare des adieux, il revêt en pensée tous ces regards, c'est cette inquiétude de sa dette qui soudain dans son cœur s'élève.

Fernand Schetagne, P.M.E.
Chicago, le 20 janvier 1947.

Les funérailles de

M. Antoine Gariépy

Au milieu d'une assistance nombreuse ont eu lieu ces jours derniers en l'église des Dominicains de Notre-Dame de Grâce, les funérailles de M. Antoine Gariépy, décédé le 26 janvier, à l'âge de 77 ans, après une longue maladie.

M. Gariépy, né à Beauharnois le 16 décembre 1869, fut successivement au cours de sa carrière, à l'emploi de la Banque Jacques-Cartier, de la Banque Provinciale, de la Banque d'Hocheville, et enfin de la Banque Canadienne Nationale, dont il était gérant retraité.

Le convoi funèbre s'est rendu à l'église, où la levée du corps a été faite par le R. P. Marie-Joseph Lefebvre, O.P., curé de la paroisse. Le R. P. Raymond Dunn, S.J., a chanté le service, assisté de deux sous-diacres dominicains. La chorale sous la direction de M. Breton, a exécuté la messe de Perosi. M. Paul Doyon touchait l'orgue. Avaient pris place dans le chœur, entre autres, MM. les abbés Malo et Henry, aumôniers à l'hôpital Notre-Dame.

M. Gariépy laisse dans le deuil, outre sa femme, née Beaudet (Marguerite), son fils, le Dr Louis-Henri Gariépy, F.R.C.P., vice-président de la Société médicale de Montréal, sa belle-fille (Rita Laurier) Gariépy, ses petits-enfants: Andrée, Micheline, Richard, Laurier et Alain Gariépy; sa fille, Monique, femme de M. Marcel Pasquin, C.L.D.H., directeur du Crédit foncier Franco-Canadien, ses petits-enfants: René, Michel et Suzanne Pasquin, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Parmi l'assistance et dans le cortège, on remarquait, outre la famille: MM. les docteurs Boutin, Longpré, Lafortune, Gérin-Lajoie, U. Gariépy, Rolland, Hébert, Dufresne, Joncas, Gratton, Deguise, Hudon, Lachance, Bourgeois, Chaput et autres; MM. Davignon, St-Onge, DuLude, LaPensée, Thériault, représentants la Banque Canadienne Nationale; MM. Leclerc, Henry, Lavoie, Brossard, Lamarre, Olivier, Hurlbise, représentant le Crédit foncier; Me Honoré Parent, C.R., Me Claude Choquette, Me Paul Carignan, Me Maurice Goudreau; MM. E. Letellier de St-Just, Raymond Tanghe, Claude Mélançon, J.-C. Faucher, Oscar Beaudouin, Jean Pasquin, Roger Pasquin, Jean Gagnon, R. Laurier, M. Laurier, C. Beauregard, J. Beauregard, cap. Guillaume Dunn, P. Noisette, F. H. Noisette, Ed. Gariépy, R. Bourbeau, Y. Laurier, O. Despocas, F. Rochon, P.

Cartes professionnelles

MEDECIN

Klé: crite médicale LAYONS X
Dr Maxime Brisebois
D.M.C. F.R.C.S.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies vénériennes endocriniennes
urinaires digestives circulatoires
FRONTENAC 5252 816 Sherbrooke est

AVOCATS

Rés. 401 boul. St-Joseph EL. 9609
GUY ROBERT
AVOCAT
Edifice TRANSPORTATION
132 ouest, rue Saint-Jacques PL. 5089
Montréal

Atelier Vanier & R. Guy Vanier & R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
51 ouest, rue Saint-Jacques
Tel. HARBOR 2841

OPTOMETRISTES OPTICIENS

HA 8342
J.-A. MESSIER
OPTOMETRISTE
Bocallité Examens de la vue —
Ajustement de verres de contact
PHANEUF & MESSIER
1767 Saint-Denis — Montréal

Examen des yeux
Réparation de lunettes
Service postal
Léo-Paul TROTTIER, o.d.
OPTOMETRISTE et OPTICIEN
1638 est, av. Mont-Royal — FR. 1638

Le hockey

NIKE:	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Ligue Nationale							
Rangers 7, Canadiens 1							
Chicago 3, Boston 4							
Ligue Américaine							
Indianapolis 5, New Haven 3							
Buffalo 7, Providence 2							
Cleveland & Philadelphia							
Ligue Senior							
Royal 5, Valleyfield 4							
Québec 3, Shawinigan 2							
Ligue Provinciale							
Cornwall 2, Sherbrooke 1							
St-Hyacinthe 12, Verdun 6							
Lachine 5, Victoriaville 4							
Ligue Junior (Lachine)							
Canadiens 4, Lachine 2							
Cyclones 5, W. Wheelers 3							
SAMEDY:							
Ligue Nationale							
Canadiens 2, Rangers 1							
Boston 2, Detroit 2							
Ligue Américaine							
Chicago 4, Toronto 4							
Ligue Provinciale							
Cleveland & New Haven 2							
Hershey 3, Buffalo 2							
Indianapolis 4, Philadelphia 1							
St-Louis 5, Springfield 3							
Ligue Senior							
Ottawa 5, Shawinigan 2							
Ligue Provinciale							
Sherbrooke 3, Lachine 3							
Ligue Interuniversitaire							
Buffalo 7, Queen's 1							
CE SOIR							
Aucune jouée au calendrier							

CLASSEMENT:	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Ligue Nationale							
Canadiens	42	25	12	5	136	91	55
Toronto	42	24	12	6	134	104	54
Boston	42	16	17	9	115	119	41
Rangers	42	17	20	5	117	118	39
Detroit	42	12	22	1	122	144	38
Chicago	40	13	24	3	118	167	29
Ligue Américaine							
Section Est							
Hershey	45	26	10	7	136	110	63
New Haven	46	17	23	6	143	159	40
Providence	47	18	23	8	154	192	40
Springfield	46	16	24	6	146	160	38
Philadelphia	47	4	38	5	134	302	13
Section Ouest							
Cleveland	44	30	11	3	193	137	63
Indianapolis	47	23	13	11	217	145	57
Pittsburgh	45	25	15	6	180	141	56
Buffalo	45	24	13	8	183	130	56
St-Louis	46	11	23	12	151	184	34
Ligue Senior							
Ottawa	31	19	9	3	152	116	41
Royal	30	18	10	2	129	88	36
Québec	29	16	9	4	123	114	36
Shawinigan	31	11	25	2	107	138	24
Valleyfield	31	6	24	1	105	161	13
Ligue Provinciale							
Sherbrooke	38	24	12	2	186	137	50

St-Hyacinthe	34	18	13	3	181	156	38
Cornwall	36	18	19	1	174	179	37
Victoriaville	34	17	14	3	173	144	37
Lachine	36	16	16	4	146	146	36
Verdun	36	7	26	3	124	224	17
Ligue Intercolleale							
J. G. P. N. P. C. P.							
Toronto	5	4	1	0	26	11	8
McGill	5	4	1	0	23	15	8
U. de M.	5	2	3	0	18	15	4
Queen's	5	0	5	0	10	28	0

Route d'hiver conduisant à Québec

Trois routes, venant de l'extérieur vers Québec, sont actuellement ouvertes à la circulation des automobiles: ce sont les routes Montréal-Québec, No 2; Sherbrooke-Victoriaville-Québec, No 5, et Lévis-Jackman, No 23.

C'est grâce à la coopération du gouvernement, des municipalités et des associations privées que ces routes ont pu être entretenues durant l'hiver. Désormais, même en cette saison par la Beauce, les Cantons de l'Est et le district de Montréal, la cité de Québec est reliée aux États-Unis, et les touristes de la république voisine peuvent venir dans la vieille capitale avec leur propre voiture.

L'entretien de ces routes est assuré par des machines puissantes, et la circulation s'y fait facilement en tout temps, sauf dans les plus violentes tempêtes, alors que certaines sections sont parfois fermées pendant quelques heures. Jusqu'ici, le débâblissement des routes a été fait promptement après chaque tempête, et nous ne croyons pas que la circulation ait souffert de longs retards. Il convient toutefois d'ajouter que les automobilistes utilisent les routes d'hiver à leurs risques, et que ni le gouvernement, ni les municipalités, ni les organisations privées ne se tiennent responsables des délais que peuvent produire des conditions atmosphériques défavorables.

Les séries de la ligue Junior

Le Canadien a continué sa série

de victoires, hier après-midi, à l'arena de Lachine, en battant difficilement les Rapides par 4 à 2. Dans la deuxième partie, les Cyclones ont causé une surprise en battant les Wing Wheelers par 5 à 3 pour monter seuls en septième place de la ligue Junior.

Dans la première partie, le Canadien a pris une avance de 2 à 0 à la première période et le compte était de 2 à 1 à la fin du deuxième engagement. Le Tricolore a enregistré deux buts durant la reprise finale contre un des Rapides, Fred Denny et Roch Desmarais en sont venus aux coups et ils ont mérité chacun une punition majeure.

Howie Morenz a augmenté son avance en tête des compteurs en enregistrant deux autres buts, hier après-midi. Gilles Trudel, de Shawinigan Falls, et Bob Friday ont été les autres compteurs. Lacroix et Aimé Bourgeois ont obtenu les buts des Rapides.

Dans la deuxième partie, Gilles Lapointe a dirigé l'offensive des Cyclones de Verdun par 2 buts; Donnelly, Cantara et Gagné ont été les autres compteurs. Mullins a obtenu deux des trois buts des Wing Wheelers tandis que Callahan a enregistré l'autre. Gum Worsley a joué une partie de toute beauté dans les filets des Cyclones et il a été une vraie inspiration pour ses coéquipiers.

Feu M. Adrien Pelletier

M. Adrien Pelletier, optométriste, est décédé samedi matin, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 47 ans. Il était né à Montréal le 26 avril 1899. Après avoir fait ses études primaires supérieures à l'École Le Plateau, il entra au Collège des optométristes de la province de Québec, qui lui décerna un diplôme d'optométriste à la fin de ses études. Il devint plus tard président de la Dominion Optical Manufacturing Co. Ltd., de Montréal, maison fondée par son père, feu M. François-

SACS DE THÉ "SALADA"

Si pratiques

J. Pelletier.

Bien connu chez les optométristes, M. Pelletier était très estimé de ses confrères.

Outre sa femme (Marcelle Lesage), il laisse dans le deuil: ses enfants, Louise, Jean et Michel; sa mère, Mme F.-J. Pelletier; une sœur, Jeanne; et un frère, Emile. Les funérailles auront lieu mercredi matin à l'église Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, 4378, rue Earncliffe, à 8 h. 45. L'inhumation aura ensuite lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Elu maire de Giffard

Québec, 3 (D.N.C.) — M. Arthur Shawey, comptable à l'emploi de la compagnie Paquet, a été élu, samedi, maire de la paroisse de Giffard, par une majorité de 283 voix sur son adversaire, M. J.-Albert Aulière, industriel de Giffard. Les conseillers qui ont été élus en cette circonstance sont: au siège No 1, M. Gilbert Côté, signaleur, par une majorité de 187 voix sur M. J.-O. Fecteau, employé civil; au siège

No 2, M. Lauréat Croteau, vérificateur au Canadien Pacifique, par une majorité de 396 voix sur M. Jules Giron, garagiste; au siège No 3, M. Eugène Crépault, ingénieur de machines, par une majorité de 502 voix sur M. Gaston Montreuil, industriel.

M. Narcisse Morin élu maire de Montmagny

Québec, 3 (D.N.C.) — M. Narcisse Morin a été élu maire de la ville de Montmagny, samedi, par une majorité de 273 voix sur M. Louis-O. Roy. Pour ce qui est des échevins, M. Amédée Proulx a été élu par acclamation; M. Raoul Fournier a obtenu 35 voix de majorité sur Emile Roy; M. Ernest Bernier, 110 voix sur M. Antonin Caseault; M. Georges Monville, 141 voix sur M. Robert Morin; M. Eugène Letourneau, 91 voix sur M. Edmond Laineau; M. Alphondor Labrecque, 73 voix sur M. Albert Gendron; M. Armand Morin, 50 voix sur M. Joseph Laurendeau.

Un homme fâché au volant est tout aussi dangereux qu'un chauffeur en état d'ébriété.



L'INDUSTRIE FORESTIÈRE et L'INDUSTRIE DU NICKEL sont solidaires

DANS L'ESPACE D'UN AN, plus de 77,000,000 de pieds linéaires de bois de charpente et de bois rond ont été employés par l'industrie du Nickel Canadien. Il faudrait 4,000 wagons à marchandises — une moyenne de plus de 10 wagons par jour pendant un an — pour transporter ce matériel. La production de ce bois signifie du travail pour bien des Canadiens dans les chantiers et les moulins à scie.

D'autre part, une grande partie de l'équipement employé dans l'industrie forestière contient du Nickel. Et, grâce au Nickel, les tracteurs et les appareils de hissage dans les chantiers, la machinerie et l'équipement dans les moulins à scie sont solides et résistants. L'achat de cet équipement signifie du travail pour les hommes employés dans les mines, fonderies et usines d'affinage du Nickel.

L'industrie du Nickel Canadien a donc besoin des produits de l'industrie forestière, et celle-ci a besoin du Nickel Canadien. Dans une certaine mesure, c'est grâce à l'industrie du Nickel que le bûcheron peut gagner sa vie; à son tour, celui-ci contribue à faire travailler ceux qui sont employés dans l'industrie du Nickel. Quelle que soit la façon dont nous gagnons notre vie, nous formons une grande famille dont tous les membres sont solidaires.

NICKEL CANADIEN

"The Romance of Nickel" (en anglais seulement), un livret de 60 pages avec nombreuses illustrations, sera envoyé gratis, sur demande à toute personne intéressée.

Contribuant au développement des ressources en Nickel du Canada

THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LIMITED, 25 KING STREET W., TORONTO

"La province de Québec ne veut pas procéder d'une façon déloyale"

(M. Duplessis)

Conférence de presse du premier ministre—Les accords fiscaux—L'Hydro-Québec et la part des actionnaires—Le code national du travail jugé inconstitutionnel—Le successeur de M. Victor Doré

"Nous n'avons jamais voulu et ne voudrions jamais procéder d'une façon déloyale à l'endroit du fédéral ou des autres provinces. Je l'ai déjà dit et je le répète; je suis en faveur d'une conférence fédérale-provinciale vraiment intergouvernementale et canadienne. Le gouvernement de la province de Québec considère que les procédés unilatéraux, incomplets ou partiels sont contraires au pacte confédératif, constituent un danger, provoquent la méfiance, occasionnent des frictions qui devraient évidemment être évitées et constituent un danger pour la Confédération elle-même." Voilà ce que déclarait samedi matin, M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province au cours d'une conférence de presse alors qu'il était de passage à ses bureaux de Montréal, au nouveau palais de justice.

Le premier ministre a souligné que c'est par le truchement des journaux qu'il avait appris que le premier ministre, M. Mackenzie King, lui avait envoyé une lettre car, dit-il, celle-ci n'était pas encore arrivée à Québec, vendredi soir. De plus, a ajouté M. Duplessis, j'ai appris, encore par les journaux, qu'une copie de cette lettre aurait déjà été déposée sur la table, de la Chambre des Communes.

M. Duplessis n'a fait aucun commentaire relativement à l'entrevue qu'il avait eue avec M. Drew, premier ministre de l'Ontario, lors du passage de celui-ci à Montréal. Il s'est contenté de dire: "Nous avons discuté de problèmes qui intéressent les deux provinces et du développement hydraulique sur la rivière Outaouais." Il a toutefois ajouté que des déclarations plus précises seront faites ultérieurement, après consultation des deux premiers ministres avec les cabinets des deux provinces.

Revenant sur la question des relations fiscales, M. Duplessis a déclaré: "Nous considérons que les droits respectifs des provinces sont trop sacrés pour en faire l'objet de marchandage. Le gouvernement de l'Union nationale est désireux de collaborer, mais à la condition que cela se fasse franchement, ouvertement, loyalement, constitutionnellement et conformément aux droits de la Confédération, du fédéral, des provinces et de la province de Québec en particulier."

"Nous respectons les opinions contraires mais nous persistons à croire que les droits respectifs des provinces sont trop sacrés pour être l'objet d'un marchandage. Nous sommes prêts à la collaboration mais nous ne voulons pas être des complices. Nous croyons sincèrement que les relations présentes entre le fédéral et les provinces sont tellement importantes que chacun devrait mettre de côté ses ambitions politiques pour les mener à bonne fin."

Le premier ministre Duplessis a affirmé que cette question aurait son écho au cours de la prochaine session et qu'elle ferait même l'objet d'un long débat qui permettrait de clarifier la situation.

L'Hydro-Québec

M. Duplessis s'est ensuite attaqué à la campagne de publicité menée, dit-on, dans l'intérêt des 30,000 actionnaires de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated et qui dit que les actions de capital de la Compagnie étaient de plus de \$40 chacune. La dernière annonce de ce programme publicitaire demandait en outre pourquoi les actionnaires n'accepteraient que \$22.50 que leur offre l'Hydro-Québec.

Le premier ministre a tenu à dire clairement, afin que cela soit bien compris, que l'Hydro-Québec n'avait aucun besoin des actions de la Montreal Light, Heat and Power et qu'elle n'est pas obligée d'acheter ces actions. Il a ajouté que le comité d'arbitrage n'a pas été formé pour évaluer les actions de la Compagnie mais pour évaluer l'actif physique exproprié en 1944 et qui ne comprend pas les actions que ses filiales possèdent sauf celles de la Beauharnois Light, Heat and Power Company.

"Je conseille même aux actionnaires, a poursuivi M. Duplessis, de se bien renseigner sur les actes que posent certains directeurs et s'ils le font, ils verront que les tactiques de ces directeurs sont contraires à leurs intérêts. Ce sont ces directeurs qui retardent la procédure devant les tribunaux d'arbitrage."

"L'Hydro est à payer les vieilles dettes, à restaurer le système à tous les points de vue et l'on ne peut s'attendre à ce que cette prudente et raisonnable restauration serve à d'autres qu'à la province elle-même, a dit en terminant le premier ministre."

Le Code national du travail

"De concert avec les officiers du département du procureur général j'ai soigneusement étudié le projet d'un code national du Travail dont copie a été envoyée à M. Antonio Barrette, ministre provincial du Travail, par M. Humphrey Mitchell, le ministre fédéral du Travail. Nous l'avons envisagé sous tous ses angles et il est de notre opinion que ce code est inconstitutionnel parce qu'il accorde au fédéral, en matière ouvrière des droits qui n'appartiennent qu'aux provinces. Nous en avons informé M. Mitchell en insistant sur le fait qu'il est de notre devoir de sauvegarder les droits de notre province en matière de législation ouvrière. C'est là la déclaration du premier ministre québécois en traitant du code national du Travail tel que proposé par les autorités fédérales."

"La province de Québec doit sauvegarder ses droits en matière de législation ouvrière mais elle est prête à prendre ce qui est bon dans la législation fédérale et à l'incorporer dans sa propre législation, a ajouté le premier ministre."

"En résumé, déclare M. Duplessis, nous sommes ouvertement en faveur de la collaboration mais nous n'accepterons jamais d'être absorbés par la bureaucratie ou le fédéralisme."

Le successeur de M. Doré

M. Duplessis, au cours de sa conférence de presse, a aussi révélé que le mandat du surintendant intérimaire de l'Instruction publique, M. J.-P. Labarre, serait prolongé d'un autre semestre.

M. Labarre avait temporairement assumé les fonctions de surintendant lors de la nomination de M. Victor Doré, comme ambassadeur du Canada à Bruxelles. L'arrêté ministériel adopté à cet effet confiait le poste à M. Labarre pour une période se terminant au 1er février.

Le cabinet provincial après avoir étudié la question d'une nomination à sa dernière réunion, a décidé de prolonger le mandat de M. Labarre, jusqu'au 1er juillet, date à laquelle, a dit M. Duplessis, nous ferons une nomination définitive.

Les étapes de la montée communiste

Conférence du R. P. Joseph Ledit, S.J., à Ottawa

Ottawa, 3 (D.N.C.) — "Si le pouvoir soviétique ouvrait la porte à une vraie religion, qui soit un vrai principe de gouvernement, ce serait l'étoile annonciatrice des temps meilleurs", disait le R. P. Joseph Ledit, S.J., professeur de théologie orientale au Séminaire Universitaire et sociologue de renom, dans une conférence sur les diverses étapes du communisme, à la salle académique de l'Université d'Ottawa.

Le R. P. Ledit parlait sous les auspices de la Fédération canadienne des universitaires catholiques qui a entrepris depuis quelque temps une étude sérieuse du problème communiste. Le conférencier fut présenté par le R. P. Gustave Sauvé, O.M.I., et fut remercié par M. Marcel Roussin, président de la F. C. U. C.

Le Père Ledit étudia les deux étapes de la montée communiste, d'abord sa lutte pour le pouvoir et ensuite son affermissement au pouvoir. Dans la première étape, le conférencier refit l'histoire du mouvement depuis le Congrès de Minsk, qui fut le premier congrès du parti socialiste russe en 1898, jusqu'à la révolution en 1907. La lutte fut d'abord négative, dit-il, et se porta contre la religion et contre l'Etat orthodoxe. La révolution de 1905 ne fut qu'une répétition générale. Le communisme n'est pas né avec le manifeste de Marx en 1847 ni avec le premier congrès de Londres en 1903 alors que la division se précisa entre mencheviques et bolcheviques, mais après une lente préparation chez l'élite intellectuelle russe et une indifférence religieuse répandue par les professeurs, les philosophes et les écrivains.

Le Père Ledit expliqua comment Lénine fit d'abord la lutte aux révolutionnaires pour coordonner ses forces et indiqua les luttes continues d'autorité au sein même du parti actuellement. Dans sa deuxième étape, le parti imposa sa dictature à la nation en supprimant les autres partis. Par la suite, le Politbureau supprima le parti jusqu'à ce que Staline s'impose au Politbureau par son Secrétariat et sa Commission de contrôle.

La position du dictateur aujourd'hui est extrêmement puissante, mais comme l'évolution du communisme n'est pas finie, c'est ici seulement que nous voudrions espérer pour l'avenir. Car "si le pouvoir soviétique ouvrait la porte à une vraie religion, qui soit un vrai principe de gouvernement, ce serait l'étoile annonciatrice des temps meilleurs".

Après avoir parlé des difficultés religieuses en pays soviétiques tout en faisant remarquer que même la vieille Russie des tsars, ne s'était jamais bien entendue avec le Saint-Siège, le conférencier parla de l'horreur des camps de concentration russes. "Qu'on ne vienne pas nier leur existence, s'écria-t-il, ces camps existent et nous avons la preuve que plus de vingt millions de catholiques sont soumis à des travaux inhumains dans des circonstances affreuses. C'est là une des ignominies du monde. Le jour où les Soviets décideront de libérer ces esclaves écrasés sous le joug encore plus écrasant que celui de l'empire romain, ce jour-là le monde soupirera d'aise".

Elevé à la prêtrise

Québec, 3 (D.N.C.) — Son Excellence Mgr G.-L. Pelletier, vicaire capitulaire du diocèse de Québec, a été élu à la prêtrise le R. P. Edouard Bussières, S.S., hier matin, en l'église du Saint-Sacrement, en présence de son père, M. Eugène-Jos. Bussières, d'un grand nombre de parents et de paroissiens, tandis que la mère du nouvel ordonné, retenue au lieu depuis un an, pouvait suivre les détails de l'éminente cérémonie par le truchement d'un système de transmission spéciale, installé pour la circonstance. C'était le premier enfant de la paroisse du Saint-Sacrement et le premier religieux de cette congrégation à recevoir l'onction sacerdotale dans le temple de l'adoration perpétuelle de Québec.

Nomination au Réseau national

M. John Schofield, O.B.E., architecte en chef du Réseau National, annonce aujourd'hui la nomination de M. Robert A. Clapperton, au poste d'architecte attaché aux travaux du terminus du Réseau à Montréal.

M. Clapperton était attaché au bureau de M. Schofield alors que ce dernier était contrôleur de la construction pour le ministère des munitions et approvisionnements à Ottawa.

"La Famille"

SOMMAIRE DE JANVIER 1947

Editorial: Noéud gordien... R. T. Informations familiales: Valère Massicotte

Educational: Y a-t-il des écoles qui forment des mères?

Mademoiselle à ses choux... Béatrice Clément

Droits de la famille et de l'Eglise en éducation... Mgr A. Douville

Clubs familiaux... Mgr A. Douville

Petite chronique de psychologie... Edmond Lemay

La bibliothèque familiale... Thérèse Bertrand

Pour les jeunes: Sont-ils fâchés?... Jean de Brébant Laramée

Jeunes gens d'aujourd'hui... Pol

Santé: Le miel... de Maisonneuve Robert

Cuisine et santé... Caron du mois

De la Maisonneuve Robert

Divers: L'entreprise conjugale... Jeanne et Gérard Corbeil

Maman, avec moins de fatigue... Marie-France

La plus belle famille du monde... Valère Massicotte

Ce qu'il faut penser de l'Eugénisme... Hortense Turcotte

Chagrin d'amour... Mireille Fortier

Une lecture écrite à Marie-France

Petit monde et grands problèmes... Photos RIC

Le front contre la tempête... Michelle Le Normand

Economie domestique: La couture chez soi: Laines pour nos petits... Couverture: Et puis, on recommence... Photo RIC

Au comptoir: \$0.10

Par la poste: \$0.15

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Réélection du maire Pratt

Le premier magistrat de la ville de Longueuil occupe ce poste depuis douze ans

Longueuil, 3 — M. Paul Pratt a été réélu hier maire de Longueuil par une majorité de 280 voix. MM. Clovis Lareau, Alfred-J. Doucet et Antonio Lebrun ont été élus échevins et siègeront avec M. Lionel Cardinal, élu par acclamation au même poste, lors de la mise en nomination.

On rapporte que la votation s'est faite "dans le calme le plus complet". M. J.-Adrien Préfontaine, secrétaire-trésorier de la municipalité de Longueuil, agissant comme président du scrutin, et M. Joseph Rhéaume comme secrétaire de l'élection. M. Préfontaine procédera probablement mercredi au recensement des votes, puis proclamera ensuite le résultat officiel du scrutin.

M. Pratt, qui est en son septième mandat consécutif comme maire de Longueuil, étant donné qu'il a été élu pour la première fois en 1935, a obtenu 896 voix, l'emportant ainsi par une majorité de 220 voix sur le Dr Pierre Jodoin qui en a obtenu 676.

Suit le résultat du décompte préliminaire dans les trois quartiers où il y eut scrutin:

Quartier no 1: M. Clovis Lareau a obtenu 253 voix, l'emportant par une majorité de 68 voix sur M. Benoît Francoeur, qui en a obtenu 185.

Quartier no 2: M. Alfred-J. Doucet a obtenu 210 voix, l'emportant par une majorité de 118 voix sur M. Paul Carrière qui en a obtenu 176.

Quartier no 3: M. Antonio Lebrun a obtenu 292 voix, l'emportant par une majorité de 123 voix sur M. Alphonse Favre, qui en a obtenu 169.

MM. Lareau, Doucet et Lebrun en sont tous trois à leur premier mandat.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées de nos communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Suggestion pour amendement à la formule d'impôt sur le revenu T.D. 1

Montréal, le 27 janvier 1947.

Comme contribuable, permettez que j'attire votre attention sur une injustice flagrante de la liste d'exemptions de personnes à charge de la formule T.D. 1, item 8, paragraphe (2). On exempte d'impôt les fils, filles, etc., de moins de 21 ans, s'ils fréquentent l'école. Et ceux qui ont des cours universitaires jusqu'à 25 ans en moyenne? Croit-on les parents de ces jeunes assez riches pour payer de l'impôt sur les sommes versées à leur instruction? Pour la grande majorité des étudiants, issus de familles modestes, l'imposition devient une surcharge trop onéreuse pour les payants. Est-ce ainsi que le pays reconnaît les sacrifices consentis à la préparation d'une élite?

On obtient que les étudiants puissent gagner leurs cours l'été. Je défie qui que ce soit de prouver qu'ils peuvent faire plus de \$300 en moyenne par année. Or, d'après le tableau plus que raisonnable de la "Great West Insurance", chaque année universitaire coûte en moyenne \$800. Il y a donc déficit d'au moins \$500 que le papa ne peut soustraire de sa feuille d'impôt. Il y a là une question de justice distributive, de devoir primordial de tout gouvernement. L'exemption de taxes pour fins éducationnelles jusqu'à l'âge de 25 ans a déjà existé au pays, il y a une vingtaine d'années. Si on l'a abandonnée sous des raisons fallacieuses, il est grand temps d'y revenir dès la prochaine session de février 1947.

Pour cela, il faudrait amender la formule avant la préparation du prochain budget à l'effet de changer, dans le paragraphe susmentionné, les mots *vingt-et-un* ans par les mots *vingt-cinq* ans.

J'espère que cette suggestion rencontrera votre plein assentiment. Vous aurez bien mérité du pays en y donnant suite.

Remerciements anticipés pour votre appui.

Antonio BLAIN

La pasteurisation du lait

Montréal 24, le 29 janvier 1947
Monsieur Emile Benoist,
"Le Devoir",
430 est, rue Notre-Dame,
Montréal, P.Q.

Monsieur,
Je vois dans le journal de lundi que vous revenez à la charge au sujet de votre opposition à la propagation pour la pasteurisation du lait.

En toute sincérité, vous ne semblez pas avoir tort, car il est question qu'à Milan, en Italie, on traite le lait à température normale avec un peu de peroxyde d'hydrogène et l'oxygène produit tue les microbes, les germes si vous préférez, que contient le lait qui devient stérile et ne s'agit pas durant trois jours. Le peroxyde doit être très pur et le procédé fait dans un réservoir non métallique. Les Italiens essaient des pastilles contenant de l'urée et du peroxyde d'hydrogène. On dit qu'à Paris (à l'Institut Pasteur), on obtient le même résultat à l'aide de deux gouttes de microlysine par pint de lait.

C'est probablement le glas de ces grosses machines à pasteuriser que seuls les trusts peuvent posséder. Si ce qu'on appelle nos gouvernants s'intéressaient à cela?

Veuillez agréer, cher monsieur, mes meilleures salutations.

N. de la R. — Il reste de savoir si du lait stérilisé vaudrait mieux que du lait pasteurisé.

La plupart des graves accidents aux traverses à niveau ont lieu en des endroits pourvus de protection spéciale telle que: lumières, barrières ou surveillants, en plus des affiches d'avertissement ordinaires.

Conseil du Roi

Québec, 3 — Me Henri Fiset, de Montréal, membre du Barreau de la province, vient d'être nommé conseiller en loi du Roi.



PLateau 5151 — OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS

BOTTES BRUNES, ENVERS BEIGE

Le dernier chic pour le mauvais temps... elles se portent de deux façons: pleine longueur ou le haut rabattu formant un revers contrastant



DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)



Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président

A.-J. DUGAL v.-p. et gér. gén.

L'assermentation du juge Casey

M. le juge Paul-E. Casey, récemment nommé à la Cour du Banc du Roi de la province de Québec, a été assermenté samedi matin, par le juge en chef, M. Séverin Létourneau.

La cérémonie a eu lieu au vieux palais de Justice, en présence des collègues du nouveau juge, de représentants de la magistrature, de membres de la profession légale et de membres de la famille de M. Casey.

Le juge en chef a rappelé les principales étapes de la brillante carrière de M. Casey, qui est le plus jeune membre de la plus haute cour de notre province.

M. Casey a remercié tous ceux qui ont participé à la cérémonie et s'est déclaré ardent défenseur de nos institutions juridiques.

Les cimetières militaires de Hollande

Ottawa, 3. — M. Claxton annonce aujourd'hui les dispositions prises par le Comité des cimetières militaires de Hollande, grâce auxquelles les proches parents des Canadiens canadiens en Hollande peuvent communiquer directement avec les familles hollandaises qui ont pris sous leurs soins une tombe particulière dans un des trois grands cimetières canadiens à Bergen op Zoom, Holterberg (près de Hengelo) et Groesbeek (près de Nimègue).

M. J. Hogenkamp, 7595 avenue Christophe-Colomb, à Montréal, directeur du réseau aérien royal de Hollande et représentant canadien du Comité des cimetières militaires, a pris la semaine dernière toutes les dispositions nécessaires pour l'échange de cette nouvelle correspondance, après avoir consulté à Ottawa les membres de la Commission impériale des cimetières militaires et les officiers du ministère de la Défense nationale.

Suivant les mesures prises, les proches parents au Canada, désireux de correspondre avec une famille hollandaise qui entretient une tombe, doivent s'adresser au secrétaire général du Comité des cimetières militaires de Hollande, à 442, Keizersgracht, Amsterdam Centre, Hollande. Du comité on remettra le courrier à la famille hollandaise intéressée, et s'il n'existe aucune difficulté linguistique la réponse parviendra au Canada en anglais. Dans le cas de difficultés, la correspondance entre les familles canadiennes et hollandaises se fera par l'intermédiaire du comité qui s'occupera de la traduction.

M. Hogenkamp a déclaré aujourd'hui que chaque famille hollandaise prenant soin d'une tombe canadienne est fort désireuse de correspondre avec les proches parents canadiens. On se fera un plaisir de renseigner les familles sur les tombes, sur l'endroit où elles sont situées, sur les soins qu'on en prend, et de répondre à toute question qu'on voudrait poser. On y déposera des fleurs; aux fêtes religieuses et aux anniversaires militaires, on dirigera un office religieux spécial dans les cimetières.

La formation du Comité des cimetières militaires est la suite d'un mouvement spontané lancé en Hollande au cours de la guerre, alors que la population civile recherchait les tombes des aviateurs tombés en Hollande, les couvrait régulièrement de fleurs, y semait du gazon et maintenant le tout en bon état, en attendant le jour de la libération.

Conseil du Roi

Québec, 3 — Me Henri Fiset, de Montréal, membre du Barreau de la province, vient d'être nommé conseiller en loi du Roi.

Une excursion au clair de lune

Elle aura lieu mercredi prochain dans les Laurentides

D'après M. Frank Benedict, président du Park Toboggan and Ski Club de Montréal, plusieurs centaines de membres du club et leurs amis ont déjà signifié leur intention de se joindre au groupe de skieurs qui feront l'excursion au clair de lune dans les Laurentides, mercredi soir prochain, dans un train spécial du Réseau National.

Pour peu que la température le permette et que le temps soit clair ce soir-là (autrement l'excursion n'aura pas lieu) les skieurs de Montréal et de la région auront l'occasion de glisser sur les pentes enneigées des Laurentides dans un décor tout à fait nouveau genre. Pour quelques-uns le ski au clair de lune sera une expérience toute nouvelle. Les habitués des champs de ski situés en bordure des lignes du Canadien National pratiquent souvent le ski le soir et ils ne manquent jamais les sorties en temps de pleine lune.

La nouveauté de l'excursion ne manquera pas d'attirer de nombreux skieurs. Le train spécial du Réseau National à destination des Laurentides quittera la Gare Centrale, mercredi soir, après la fermeture des bureaux à 6 h. 20. Le train arrivera en cours de route à Mont-Royal, Val Royal et St-Jérôme, pour laisser monter des skieurs, et il arrivera à Shawbridge à 7 h. 55 du soir, à St-Sauveur à 8 h. 05 et à Morin Heights à 8 h. 20. Au retour, le train quittera Morin Heights à 9 h. 35; St-Sauveur (Côte 70) à 10 h. 10; et Shawbridge à 10 h. 50.

Pour la commodité des skieurs qui feront cette première excursion au clair de lune le Réseau National attellera un wagon-restaurant au train spécial. Ce wagon sera ouvert à l'aller et au retour, et pendant que les skieurs pratiqueront leur sport favori à St-Sauveur, le wagon-restaurant sera garé à cet endroit.

M. Benedict désire attirer l'attention des skieurs sur le fait que si le temps n'est pas favorable à 2 h. de l'après-midi, le mercredi 5 février, l'excursion n'aura pas lieu. Mais que l'expérience sera de nouveau tentée le 6 mars prochain.

Nominations provinciales

Québec, 3. — La dernière livraison de la Gazette officielle de Québec publie les nominations suivantes:

M. Azellus Pelland: inspecteur d'établissements laitiers au Ministère de l'Agriculture.

Juges de paix: MM. le Major S. E. Moore, Louis Sauvé, inspecteur en chef adjoint du bureau des examinateurs des électriciens à Montréal, tous deux de Montréal; Arthur Chrétien, contracteur, de Gaspé; et Philippe Richard, marchand de Rivière Madeleine, comté de Gaspé; Albert Pinaud, Noranda, juge; Irénée Bourque, Sherbrooke; Raymond Langford, de Malartic Ouest; J.-A. Martineau, Lac-Edouard, comté de Portneuf; M. Svend Wendt-Wriet, Noranda.

M. Théodile Proulx, agronome: agronome-spécialiste au service de l'horticulture du Ministère de l'Agriculture.

Congrès annuel des bijoutiers

Québec, 3 (D. N. C.) — Le 29e congrès annuel de l'Association des bijoutiers canadiens groupant près de 1,000 congressistes de toutes les parties du Canada, s'est ouvert hier soir au Château Frontenac, par une brève séance de bienvenue agréée d'un programme musical de bon goût.

Les deux orateurs de la soirée ont été M. l'abbé Arthur Maheux, archiviste de l'Université Laval, et le T. Rév. Doyen Crowfoot, recteur de Sainte-Trinité.

Un vieil ermite est décédé récemment après avoir vu une automobile pour la première fois... il ne l'avait pas aperçue assez tôt.

Adoptes
Les CAFÉS, THÉS
et CONFITURES de
J. A. DÉSY,
(limitée)
Qualité supérieure
Montréal

(BERNIER & SES FILS)
RANCH MONTAGNE
468 ST-SULPICE MONTREAL IMPORTATEURS EN GROS TOILES LAINAGES & COTONS BE 2531-2



Le "Seabee", un appareil amphibie, a fait ses débuts au Canada. Pour l'hiver, on peut installer des skis à l'avion. Tous les lacs et cours d'eau sont autant d'aéroports pour ces appareils privés.



Après avoir donné contre un poteau d'une ligne transportant de l'électricité à San Diego, cette auto a reçu une décharge électrique, comme le fait voir cette photo. Le conducteur de la voiture s'en est tiré avec un choc violent.